



29/09/2023

Sicav de droit français

**GROUPAMA FUND
GENERATIONS
(Fonds à 4 compartiments)**

RAPPORT ANNUEL

Dans ce rapport sont présentés les comptes consolidés de GROUPAMA FUND GENERATIONS au 29/09/2023, ainsi que l'activité des compartiments au cours du dernier exercice.

SOMMAIRE

1. Certification du Commissaire aux Comptes	5
2. Comptes consolidés GROUPAMA FUND GENERATIONS	12
Compartiment : G FUND FUTURE FOR GENERATIONS	17
3. Changements intéressant l'OPC	18
4. Rapport de gestion	20
5. Informations réglementaires	23
6. Comptes de l'exercice	30
7. Annexe(s)	61
Caractéristiques de l'OPC	62
Information SFDR	83
Compartiment : G FUND GLOBAL GREEN BONDS	95
8. Changements intéressant l'OPC	96
9. Rapport de gestion	98
10. Informations réglementaires	103

11. Comptes de l'exercice	110
12. Annexe(s)	139
Caractéristiques de l'OPC	140
Information SFDR	164
Compartiment : G FUND CREDIT EURO ISR	174
13. Changements intéressant l'OPC	175
14. Rapport de gestion	177
15. Informations réglementaires	180
16. Comptes de l'exercice	187
17. Annexe(s)	226
Caractéristiques de l'OPC	227
Information SFDR	266
Compartiment : G FUND HEALTH AND WELLNESS	277
18. Changements intéressant l'OPC	278
19. Rapport de gestion	280
20. Informations réglementaires	282
21. Comptes de l'exercice	289

22. Annexe(s)	313
Caractéristiques de l'OPC	314
Information SFDR	329

I. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Groupama Fund Generations

Exercice clos le 29 septembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la SICAV Groupama Fund Generations,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Groupama Fund Generations constituée sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 21 décembre 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

**YOUSSEF
BOUJANOUI**

Digitally signed by YOUSSEF
BOUJANOUI
DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI,
c=FR, o=EY et ASSOCIES,
ou=0002 817723687,
email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Date: 2023.12.21 17:06:54 +01'00'

Youssef Boujanoui



Groupama Fund Generations

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 29 septembre 2023

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la SICAV Groupama Fund Generations,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.



Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 21 décembre 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

**YOUSSEF
BOUJANOUI**

Digitally signed by YOUSSEF
BOUJANOUI
DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI,
o=FR, ou=EY et ASSOCIES,
ou=0002 817723687,
email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Date: 2023.12.21 17:05:42 +01'00'

Youssef Boujanoui

2. COMPTES CONSOLIDES GROUPAMA FUND GENERATIONS

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	725 331 984,98	492 787 899,24
OPC MAÎTRE		
Actions et valeurs assimilées	129 563 057,13	38 268 806,71
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	129 563 057,13	38 268 806,71
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	575 845 515,17	437 527 735,43
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	575 845 515,17	437 527 735,43
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	19 433 787,68	16 309 987,10
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	19 433 787,68	16 309 987,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	489 625,00	681 370,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	489 625,00	681 370,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	26 417 894,10	23 770 994,84
Opérations de change à terme de devises	23 230 109,69	19 027 855,26
Autres	3 187 784,41	4 743 139,58
COMPTES FINANCIERS	2 951 738,92	7 963 000,85
Liquidités	2 951 738,92	7 963 000,85
TOTAL DE L'ACTIF	754 701 618,00	524 521 894,93

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	746 562 888,75	511 916 495,43
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	30,80	384 964,85
Report à nouveau (a)	200 140,92	260 964,53
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-36 862 864,99	-13 819 016,32
Résultat de l'exercice (a,b)	11 732 949,67	4 281 432,88
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	721 633 145,15	503 024 841,37
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	805 899,04	681 370,12
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	805 899,04	681 370,12
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	489 625,00	681 370,12
Autres opérations	316 274,04	
DETTES	31 946 232,24	19 764 129,11
Opérations de change à terme de devises	23 108 222,63	19 171 689,26
Autres	8 838 009,61	592 439,85
COMPTES FINANCIERS	316 341,57	1 051 554,33
Concours bancaires courants	316 341,57	1 051 554,33
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	754 701 618,00	524 521 894,93

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 1222		1 714 640,00
EURO BOBL 1222		2 634 500,00
FGBL BUND 10A 1222		8 724 870,00
XEUR FGBX BUX 1222		1 466 400,00
EURO BUND 1223	1 929 600,00	
EURO BOBL 1223	25 465 000,00	
XEUR FGBX BUX 1223	1 223 600,00	
EURO SCHATZ 1223	28 347 300,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S39	6 800 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 1222		223 960,00
FGBL BUND 10A 1222		5 955 070,00
EURO BUND 1223	16 594 560,00	
EURO SCHATZ 1223	1 049 900,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	56 237,64	1 234,79
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 743 601,86	675 514,23
Produits sur obligations et valeurs assimilées	13 406 002,05	7 524 250,82
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	15 205 841,55	8 200 999,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	5 040,47	26 475,29
Autres charges financières		
TOTAL (2)	5 040,47	26 475,29
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	15 200 801,08	8 174 524,55
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 292 994,66	3 243 322,36
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	10 907 806,42	4 931 202,19
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	825 143,25	-627 070,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		22 698,36
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	11 732 949,67	4 281 432,88

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV GROUPAMA FUND GENERATIONS est constitué de 4 compartiments :

- G FUND FUTURE FOR GENERATIONS
- G FUND GLOBAL GREEN BONDS
- G FUND CREDIT EURO ISR
- G FUND HEALTH AND WELLNESS

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (*)
- Compléments d'information (*)

(*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

**Compartment : G FUND FUTURE FOR
GENERATIONS**

3. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

17 novembre 2022

Création d'un nouveau compartiment

- Dénomination : **G FUND HEALTH AND WELLNESS** ;
- Compartiment de la SICAV GROUPAMA FUND GENERATIONS ;
- Univers d'investissement : entreprises cotées des pays développés contribuant positivement aux Objectifs de Développement Durable 3 « santé et bien-être » ou 9 « innovation » ;
- ESG : article 9 SFDR ;
- Investissement en OPC : jusqu'à 10% de l'actif net.

1^{er} décembre 2022

Compartiment G FUND FUTURE FOR GENERATIONS

- Mise à jour du prospectus avec la réglementation SFDR : ajout de l'annexe SFDR article 9.

Compartiments G FUND FUTURE FORE GENERATIONS, G FUND GLOBAL GREEN BONDS, G FUND CREDIT EURO ISR :

- Mise à jour des DICl au niveau des frais courants suite à la clôture de l'exercice à fin septembre 2022.

30 décembre 2022

Pour l'ensemble des compartiments :

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS qui remplace le DICl.

Compartiment G FUND FUTURE FOR GENERATION :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiment G FUND GLOBAL GREEN BONDS :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts I, N et R qui passent à 3% ;
- Modification de la classification SFDR : passe d'un article 9 à un article 8.

Compartiment G FUND CREDIT EURO ISR :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, M, NC et ID qui passent à 3% ;
- Ajout de l'exclusion des liquidités (dont OPCVM monétaire) pour le taux de couverture et de suivi de la notation ESG.

Compartiment G FUND HEALTH AND WELLNESS :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiments G FUND GLOBAL GREEN BONDS, G FUND CREDIT EURO ISR et G FUND HEALTH AND WELLNESS :

- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR pour ces trois compartiments.

18 août 2023

Modifications des compartiments de la sicav GROUPAMA FUND GENERATIONS :

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS FG

- Passage du R/L de J+3 en J+2 ;
- Modification du tableau des dérivés avec ajout des warrants et bons de souscription en actions.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS

- Passage du R/L de J+3 en J+2.

G FUND CREDIT EURO ISR

- Passage du R/L de J+3 en J+2 ;
- Création d'une action OA (FR001400JWC0), dédiée à la gamme Oxygène, avec commissions de surperformance de 10% au-delà de l'indice de références (autres caractéristiques identiques à l'action O actuelle qui devient OS) ;
- Changement de dénomination de l'action O en OS.

G FUND HEALTH AND WELLNESS

- Création d'une action OS (FR001400JWD8), dédiée à la gamme Opale, sans commissions de surperformance (autres caractéristiques identique à l'action O actuelle qui devient OA) ;
- Changement de dénomination de l'action O en OA (part conservant des commissions de surperformances). Vous trouverez plus de détails sur ces catégories d'actions dans le prospectus ;
- Mise en place des mécanismes de Swing et Gates.

Pour l'ensemble des compartiments : mise à jour règlementaire des annexes SFDR.

12 octobre 2023

- Le compartiment G Fund Credit Euro ISR absorbe le fonds Groupama Crédit Euro.

Marché

Le dernier trimestre 2022 a été marqué par un regain d'espoir sur les marchés financiers. Les chiffres de l'inflation aux US et les indications pour décembre ont relancé les anticipations d'un pivot accommodant des Banques Centrales et la dialectique des pics d'inflation et de taux alors que la sortie désormais confirmée de la politique zéro covid en Chine améliore la visibilité sur les perspectives du pays. Dans le prolongement, l'année 2023 commence sous le signe du risque alors que la dynamique économique s'est accélérée et que les inquiétudes liées à la récession se sont estompées en raison de la chute des prix du gaz en Europe, de la réouverture rapide de la Chine et d'un secteur de la consommation américain résilient. La dynamique s'est fortement inversée en mars, initialement avec l'effondrement de SVB aux États-Unis et les problèmes ultérieurs avec Crédit Suisse en Europe. Les obligations se sont redressées, la volatilité s'est envolée et les actions, en particulier en Europe, ont été les plus durement touchées compte tenu de la plus grande exposition du secteur bancaire de cette région à l'économie et aux marchés boursiers par rapport aux États-Unis. Ces inquiétudes n'ont été que de courte durée, les actifs risqués se sont rapidement redressés, la crise étant maîtrisée, les investisseurs gagnant en confiance grâce aux solides fondamentaux sous-jacents du secteur bancaire. Ce dynamisme sur les actions ne s'est pas démenti jusqu'à fin juillet 2023 grâce à la nette accélération de la dynamique économique américaine repoussant le début prévu de la récession plus loin sur la route et l'enthousiasme sur les perspectives de l'IA qui a poussé les noms de la technologie à la hausse. A partir de mi-août, la bonne tenue de l'économie est devenue contre-productive pour les marchés actions et taux. En effet, Les chiffres d'inflation ont continué de s'accélérer ce qui a obligé les banques centrales à continuer les rhétoriques hawkish comme le prouve le discours de Jackson Hole de Jérôme Powell.

Malgré cette fin de période plus difficile, il n'en reste pas moins que la bonne tenue de l'économie et des résultats des entreprises ont permis aux marchés actions de significativement rebondir sur la période sous revue du 30/9/2022 au 30/9/2023 (MSCI Europe +16,1%, S&P +19,6%, Nasdaq +34,1%, Nikkei +22,8%, MSCI Asia ex-Japon +8,4%). La performance absolue de l'indice Barclays Euro Agg Corporate est de -0,6%, affectée par la forte hausse des taux pendant la période, le 10 ans américain passant de 3,83% à 4,57% et allemand de 2,11% à 2,84%.

Allocation

Durant le début du dernier trimestre 2022, nous avons augmenté de 26% à 28% le poids sur les marchés actions tout en maintenant un biais prudent par rapport au pivot actions de 30% avec une poche de liquidité significative de plus de 5% investies sur du crédit court terme. En décembre, l'allocation cible sur les actions a été augmentée à 50% en défaveur du crédit qui passe de 70% à 50% afin d'avoir un portefeuille équilibré entre actions et crédit plus cohérent avec un contexte plus inflationniste. De ce fait, le poids des actions est passé de 28 à 47% et celui du crédit a baissé de 62 à 47%. Nous sommes cependant restés prudent vis-à-vis de notre pivot de 50% actions et 50% crédit. Les liquidités significatives sont restées investies sur du crédit court terme puis du monétaire pour profiter de niveaux de taux qui deviennent attractifs. L'allocation est restée prudente tout au long de l'année 2023 oscillant entre 45 et 48% pour les actions et 47 et 50% sur le crédit pour un pivot de 50% actions / 50% crédit. Nous avons gardé une poche de liquidité de 6% pour nous donner de la flexibilité dans ce contexte de marché changeant. A partir de février, nous avons mis en place une couverture contre le risque sur les taux via des achats/ventes sur le contrat Bund. Le niveau de couverture a été ajusté en fonction de l'évolution des taux et de nos anticipations économiques, d'abord exposition vendeuse de février à mars, puis acheteuse à partir d'avril pour être soldé début septembre. Enfin, nous avons initié début septembre un achat de dollar contre euro pour se couvrir d'un risque de décalage de conjoncture entre les US (en rebond) et l'Europe (en ralentissement) et pour augmenter le côté défensif du portefeuille en cas d'augmentation de l'aversion au risque, cet actif devrait en profiter si ces deux risques se matérialisent.

Actions

Notre positionnement de portefeuille cherche à combiner, convictions financières et intégration ESG de façon à promouvoir les meilleures pratiques au sein de nos thématiques. Dans ce contexte nous privilégions les valeurs qui répondent aux enjeux de nos thématiques environnementales, de santé et de consommation durable.

Dans la génération d'idées nous favorisons les valeurs de croissance et de qualité sur le moyen-long terme et privilégions les valeurs de niche positionnées sur l'environnement, les tendances de société et bénéficiant d'une bonne qualité de gouvernement d'entreprise. Au cours de la période, l'ouverture de la poche actions à l'internationalisation nous a amené à diversifier notre stratégie en puisant dans le gisement de valeurs sur nos thématiques. Ainsi nous avons, notamment, constitué des positions en Ajinomoto, entreprise agro-alimentaire japonaise leader sur les acides aminés, ingrédient clé pour résoudre les problèmes d'alimentation et de santé liés aux habitudes alimentaires et au vieillissement et en Canadian Pacific Railway, qui impose le ferroviaire comme une alternative à la route sur l'axe commerciale Canada/États-Unis/Mexique. Des achats ont été effectués sur United Rentals, spécialiste de la location de matériels industriels ou dans

l'innovation médicale aux Etats-Unis avec des acteurs comme Boston Scientific, Hologic, Ionis, Merck & Co et Regeneron. Une ligne en Eli Lilly a été constituée dans la santé avec un positionnement fort sur le traitement de l'Alzheimer et l'obésité. De même nous avons profité du plan d'Inflation Reduction Act pour nous exposer à des valeurs industrielles américaines telles que Hubbell (équipement électrique) ou Roper (produits de technologie industrielle, analyse de matériaux...). Par ailleurs nous avons constitué des positions en Palo Alto, leader mondial de la cybersécurité contribuant positivement ainsi à l'ODD 9 et Xylem, société américaine proposant une large gamme de solutions de traitement de l'eau, pompes aux contrôleurs intelligents, solutions novatrices pour éliminer les PFAS de l'approvisionnement en eau potable (contributions positives sur ODD 12 et 9).

Crédit

Sur la poche crédit nous avons adopté une stratégie de portage tout au long de la période. Cette dernière s'est concentrée sur les segments courts et intermédiaires de la courbe afin de réduire l'exposition à la hausse des taux d'intérêt. Cette stratégie de portage, majoritairement porté par des émetteurs investment grade, a toutefois été optimisée par une diversification sur le segment HY, notamment sur les émetteurs Faurecia, Nexi ou encore Valeo. Nous avons également renforcé le segment des corporates hybrides comme Telefonica ou Vodafone.

Nos convictions spécifiques se sont portées sur les émetteurs Orange, Véolia ou encore Iberdrola, un acteur très présent sur l'énergie renouvelable. Ces choix reflètent également notre surexposition sur les secteurs les plus défensifs comme les utilities ou les télécommunications. Malgré la faillite de CS nous avons également maintenu nos investissements sur la dette financière des champions nationaux, sans toutefois renforcer ces positions. Enfin courant septembre, nous avons profité de la réouverture du marché primaire crédit et des primes attractives proposées pour s'exposer à Legrand et Continental, deux signatures rares à l'émission. Quelques trades d'extension ont également été mis en place suite au fort mouvement de hausse des taux observé et la reconstitution d'une pente de spread intéressante sur certaines signatures.

Sur la période 30/09/2021 au 29/09/2022, la performance de G FUND FUTURE FOR GENERATIONS s'établit de la façon suivante (le fonds n'a pas de benchmark) :

Action EI : 7,24%
Action G : 8,56%
Action MC : 8,00%
Action NC : 7,25%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	69 138 037,50	66 362 840,17
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND IC	4 624 960,80	4 661 756,36
GROUPAMA CREDIT EURO CT		5 759 030,84
PROCTER & GAMBLE CO	4 340 121,87	
CATERPILLAR INC	4 278 004,23	
UNITED RENTALS INC	3 338 801,74	923 809,25
AKAMAI TECHNOLOGIES	4 025 763,51	
JPMORGAN CHASE & CO	3 542 277,26	287 266,00
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	2 753 037,29	1 020 384,11
JYSKE BANK DNK 5.5% 16-11-27	1 811 162,59	1 892 303,59

5. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 33 236 826,82

- o Change à terme : 16 642 266,82
- o Future : 16 594 560,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	J.P.MORGAN AG FRANCFORT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 1 988 172,85 euros d'OBLIGATIONS et 11 278 989,59 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 9

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

En Vertu de L'art. L233-6 du Code du Commerce et de l'art.223-12, 223-12-I RG :

Le franchissement de seuils en cohérence avec les ratios réglementaires applicables ; mention de la déclaration de franchissement de seuil (vingtième, dixième, cinquième, tiers ou moitié du capital d'une société ou contrôle d'une société) dans le capital ou en droit de vote dans une autre société :

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management

- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	266 940 613,72	146 990 771,62
Actions et valeurs assimilées	124 640 122,33	38 268 806,71
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	124 640 122,33	38 268 806,71
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	130 895 391,80	94 703 327,81
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	130 895 391,80	94 703 327,81
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	11 278 989,59	13 895 637,10
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	11 278 989,59	13 895 637,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	126 110,00	123 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	126 110,00	123 000,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	17 188 984,50	420 608,43
Opérations de change à terme de devises	16 642 266,82	
Autres	546 717,68	420 608,43
COMPTES FINANCIERS	644 483,16	7 807 455,90
Liquidités	644 483,16	7 807 455,90
TOTAL DE L'ACTIF	284 774 081,38	155 218 835,95

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	275 589 266,19	154 213 424,13
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	30,80	24,72
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-8 940 347,11	966 927,46
Résultat de l'exercice (a,b)	295 440,66	-293 687,69
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	266 944 390,54	154 886 688,62
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	126 110,00	123 000,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	126 110,00	123 000,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	126 110,00	123 000,00
Autres opérations		
DETTES	17 387 629,38	209 147,33
Opérations de change à terme de devises	16 473 584,52	
Autres	914 044,86	209 147,33
COMPTES FINANCIERS	315 951,46	
Concours bancaires courants	315 951,46	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	284 774 081,38	155 218 835,95

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 1222		5 955 070,00
EURO BUND 1223	16 594 560,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	19 565,77	424,02
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 712 904,89	675 514,23
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 494 331,89	1 136 266,51
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	3 226 802,55	1 812 204,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	630,97	12 627,68
Autres charges financières		
TOTAL (2)	630,97	12 627,68
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 226 171,58	1 799 577,08
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 892 923,38	1 964 111,77
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	333 248,20	-164 534,69
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-37 807,54	-129 153,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	295 440,66	-293 687,69

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

▮ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

▮ Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

▮ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

▮ Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

▮ Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

► **Opérations à terme ferme et conditionnelles**

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

► **Acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

- Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

- Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

► **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)

Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent

Pour les swaps

Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie "frais" du Documents d'information clés pour l'investisseur (DICI).

Action M :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçues par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*** :

* Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action N :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***

*Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%.

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action G :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,50% TTC *
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***

*Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%.

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Actions E :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,60% TTC A la charge de l'entreprise
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***

*Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%.

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action EI :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***

*Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%.

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux Maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction.	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS))	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

Mécanisme de « swing pricing » :

Groupama Asset Management a choisi de mettre en place un mécanisme de swing pricing.

Le swing pricing est un mécanisme visant à réduire pour les porteurs détenant les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrant et/ou sortant. Son utilisation n'exonère pas la Société de Gestion de ses obligations en termes de meilleure exécution, de gestion de la liquidité, d'éligibilité des actifs et de valorisation des OPC. Hormis certains coûts administratifs mineurs pouvant être engendrés par la mise en place du dispositif, l'utilisation du swing pricing ne génère pas de coûts supplémentaires pour l'OPC : ce mécanisme se traduit uniquement par une répartition des coûts différente entre les porteurs.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment à l'aide d'un swing factor. Ce swing factor représente une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels le Compartiment investit ainsi qu'éventuellement une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par le Compartiment lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du swing de la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sont propres au compartiment et révisés par un comité « swing Price » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du swing pricing.

Le Conseil d'Administration de la SICAV détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur liquidative de chaque catégorie d'action du compartiment sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par le Conseil d'Administration pour chaque Compartiment (le « seuil de swing »).

Dans le cas d'un swing complet, aucun seuil de swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

- 1) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sera revue à la hausse à l'aide du « swing factor » ; et
- 2) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.
- 3) Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, de s'écarter de l'indice de référence du Compartiment).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS EI	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	154 886 688,62	130 349 099,56
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	120 432 211,16	84 482 842,12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-21 241 713,72	-33 860 586,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 266 369,46	2 170 679,04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 530 054,63	-1 567 938,92
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	781 259,79	107 110,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-245 805,06	-5,19
Frais de transactions	-276 271,38	-125 824,11
Différences de change	-891 798,97	748 960,59
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	19 181 157,67	-27 090 022,43
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 538 846,12</i>	<i>-20 720 003,79</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>20 720 003,79</i>	<i>-6 370 018,64</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	249 110,00	-163 080,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>126 110,00</i>	<i>-123 000,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>123 000,00</i>	<i>-40 080,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-10,60	-11,09
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	333 248,20	-164 534,69
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	266 944 390,54	154 886 688,62

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	130 895 391,80	49,03
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	130 895 391,80	49,03
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	16 594 560,00	6,22
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	16 594 560,00	6,22

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	130 895 391,80	49,03						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							644 483,16	0,24
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							315 951,46	0,12
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	16 594 560,00	6,22						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			4 952 127,25	1,86	21 931 590,94	8,22	49 916 027,02	18,70	54 095 646,59	20,26
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	644 483,16	0,24								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	315 951,46	0,12								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations	16 594 560,00	6,22								

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	58 001 482,16	21,73	8 571 996,23	3,21	6 181 396,31	2,32	14 334 728,36	5,37
Obligations et valeurs assimilées	1 659 830,96	0,62						
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	16 765 585,73	6,28	43 193,70	0,02			2 603,11	
Comptes financiers	92 919,19	0,03	32 779,20	0,01	23 379,29	0,01	303 895,08	0,11
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	16 642 266,82
	Souscriptions à recevoir	22 602,80
	Dépôts de garantie en espèces	350 811,80
	Coupons et dividendes en espèces	171 636,58
	Autres créances	1 666,50
TOTAL DES CRÉANCES		17 188 984,50
DETTES		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	16 473 584,52
	Achats à règlement différé	299 735,89
	Rachats à payer	523,56
	Frais de gestion fixe	613 785,41
TOTAL DES DETTES		17 387 629,38
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-198 644,88

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E		
Actions souscrites durant l'exercice	13 635,0863	1 399 051,52
Actions rachetées durant l'exercice	-432,9390	-44 859,56
Solde net des souscriptions/rachats	13 202,1473	1 354 191,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	13 202,1473	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E I		
Actions souscrites durant l'exercice	7 082,4183	684 166,02
Actions rachetées durant l'exercice	-2 306,8924	-222 660,97
Solde net des souscriptions/rachats	4 775,5259	461 505,05
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	18 237,3801	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC		
Actions souscrites durant l'exercice	7 391,6887	3 761 429,87
Actions rachetées durant l'exercice	-148,6146	-75 018,64
Solde net des souscriptions/rachats	7 243,0741	3 686 411,23
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 835,8495	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC		
Actions souscrites durant l'exercice	137 029,1274	114 587 563,75
Actions rachetées durant l'exercice	-25 232,9429	-20 899 174,55
Solde net des souscriptions/rachats	111 796,1845	93 688 389,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	304 336,9548	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 6 146,56 1,40
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS EI Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 21 095,99 1,40
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 1,37 0,14
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 18 849,30 0,70
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 2 846 830,16 1,40

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			1 988 172,85
	FR0013536661	SG 0.875% 22-09-28	1 988 172,85
TCN			
OPC			11 278 989,59
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	11 278 989,59
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			13 267 162,44

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	295 440,66	-293 687,69
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	295 440,66	-293 687,69

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	5 288,91	
Total	5 288,91	

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 738,90	-2 392,00
Total	1 738,90	-2 392,00

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G		
Affectation		
Distribution	13,36	10,60
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
Total	13,36	10,60
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	13,36	10,60
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,64	0,36

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	35 913,85	4 572,96
Total	35 913,85	4 572,96

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	252 485,64	-295 879,25
Total	252 485,64	-295 879,25

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	30,80	24,72
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 940 347,11	966 927,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-8 940 316,31	966 952,18

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 598,84	
Total	-5 598,84	

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-60 364,12	7 712,41
Total	-60 364,12	7 712,41

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		30,80
Capitalisation	-3,15	
Total	-3,15	30,80

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-154 426,58	4 767,65
Total	-154 426,58	4 767,65

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-8 719 923,62	954 441,32
Total	-8 719 923,62	954 441,32

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	49 737 476,67	130 349 099,56	154 886 688,62	266 944 390,54
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E en EUR				
Actif net				1 368 411,33
Nombre de titres				13 202,1473
Valeur liquidative unitaire				103,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-0,42
Capitalisation unitaire sur résultat				0,40
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS EI en EUR				
Actif net	209 470,83	908 554,52	1 235 282,87	1 794 676,87
Nombre de titres	2 062,0855	8 296,2815	13 461,8542	18 237,3801
Valeur liquidative unitaire	101,58	109,51	91,76	98,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,21	0,98	0,57	-3,30
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,10	-0,18	-0,17	0,09
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G en EUR				
Actif net	15 575 471,95	1 121,24	941,08	1 011,25
Nombre de titres	15 000,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	1 038,36	1 121,24	941,08	1 011,25
+/- values nettes unitaire non distribuées	14,61	24,72	30,80	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-3,15
Distribution unitaire sur résultat	11,11	11,09	10,60	13,36
Crédit d'impôt unitaire	0,191	0,33	0,36	(*)
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC en EUR				
Actif net		643 806,14	770 012,79	4 613 419,35
Nombre de titres		1 123,7387	1 592,7754	8 835,8495
Valeur liquidative unitaire		572,91	483,44	522,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		5,12	2,99	-17,47
Capitalisation unitaire sur résultat		2,96	2,87	4,06

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC en EUR				
Actif net		128 795 617,66	152 880 451,88	259 166 871,74
Nombre de titres		135 920,4213	192 540,7703	304 336,9548
Valeur liquidative unitaire		947,58	794,01	851,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		8,49	4,95	-28,65
Capitalisation unitaire sur résultat		-1,56	-1,53	0,82

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	108 764	2 160 923,15	0,81
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	9 768	643 613,52	0,24
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	8 984	3 315 994,40	1,24
SIG COMBIBLOC GROUP	CHF	69 862	1 633 034,62	0,62
TOTAL ALLEMAGNE			7 753 565,69	2,91
AUSTRALIE				
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD	AUD	130 399	2 310 767,73	0,87
TOTAL AUSTRALIE			2 310 767,73	0,87
AUTRICHE				
VERBUND	EUR	14 289	1 100 967,45	0,41
TOTAL AUTRICHE			1 100 967,45	0,41
CANADA				
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	CAD	26 148	1 844 279,78	0,70
TOTAL CANADA			1 844 279,78	0,70
DANEMARK				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	36 082	3 115 622,88	1,16
TOTAL DANEMARK			3 115 622,88	1,16
ESPAGNE				
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	50 785	787 929,28	0,30
TOTAL ESPAGNE			787 929,28	0,30
ETATS-UNIS				
AKAMAI TECHNOLOGIES	USD	44 504	4 478 352,93	1,68
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	74 656	3 723 104,42	1,39
CATERPILLAR INC	USD	18 840	4 857 917,36	1,82
CVS HEALTH CORP	USD	17 178	1 132 815,07	0,42
ELI LILLY & CO	USD	7 864	3 989 601,25	1,50
EMERSON ELECTRIC	USD	22 010	2 007 561,46	0,76
HOLOGIC	USD	14 580	955 704,37	0,36
HUBBELL	USD	5 691	1 684 643,50	0,64
IONIS PHARMACEUTICALS	USD	33 281	1 425 857,06	0,54
JPMORGAN CHASE & CO	USD	25 564	3 501 573,82	1,31
MERCK AND	USD	24 430	2 375 507,44	0,89
MICROSOFT CORP	USD	12 240	3 650 323,49	1,37
MOODY'S CORP	USD	7 356	2 196 690,93	0,82
MOTOROLA SOL. WI	USD	10 885	2 798 897,19	1,04
ORACLE CORP COM	USD	41 091	4 110 846,49	1,53
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	10 874	2 407 839,96	0,90
PROCTER & GAMBLE CO	USD	30 449	4 194 844,05	1,57
REGENERON PHARMA	USD	1 803	1 401 461,04	0,53
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	3 783	1 729 800,20	0,65
TESLA INC	USD	7 697	1 819 072,81	0,68
UNITED RENTALS INC	USD	6 722	2 822 573,36	1,06
WASTE CONNECTIONS INC	CAD	20 942	2 668 151,84	0,99
XYLEM	USD	8 566	736 493,96	0,27
TOTAL ETATS-UNIS			60 669 634,00	22,72

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
BNP PARIBAS	EUR	41 437	2 504 037,91	0,94
CAPGEMINI SE	EUR	11 129	1 845 188,20	0,69
CARBIOS	EUR	35 438	779 636,00	0,29
DASSAULT SYST.	EUR	38 042	1 342 692,39	0,50
ESSILORLUXOTTICA	EUR	12 337	2 037 578,92	0,77
LEGRAND SA	EUR	13 111	1 144 590,30	0,43
MICHELIN (CGDE)	EUR	29 846	867 623,22	0,32
NEOEN SA	EUR	46 907	1 295 571,34	0,49
SAINT-GOBAIN	EUR	42 481	2 416 319,28	0,90
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	2 995	676 870,00	0,25
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	19 296	3 029 086,08	1,14
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	118 327	3 245 709,61	1,22
WAGA ENERGY SA W/I	EUR	28 248	680 776,80	0,25
TOTAL FRANCE			21 865 680,05	8,19
IRLANDE				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	9 253	732 652,54	0,28
TOTAL IRLANDE			732 652,54	0,28
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	49 333	1 387 243,96	0,52
TOTAL ITALIE			1 387 243,96	0,52
JAPON				
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	35 100	1 280 548,79	0,48
HITACHI JPY50	JPY	24 300	1 426 544,20	0,53
NEC ELECTRONICS CORP	JPY	161 300	2 333 354,01	0,88
TOYOTA MOTOR	JPY	145 700	2 469 187,51	0,93
YAKULT HONSHA CO LTD	JPY	46 200	1 062 361,72	0,40
TOTAL JAPON			8 571 996,23	3,22
NORVEGE				
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	29 710	322 126,44	0,12
TOTAL NORVEGE			322 126,44	0,12
PAYS-BAS				
AVANTIUM	EUR	165 221	540 272,67	0,20
ING GROEP NV	EUR	192 301	2 413 377,55	0,90
STELLANTIS NV	EUR	100 757	1 833 978,91	0,69
TOTAL PAYS-BAS			4 787 629,13	1,79
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	17 783	2 276 076,39	0,85
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	149 704	1 113 028,71	0,41
RENEWI PLC	GBP	80 911	684 674,59	0,26
TOTAL ROYAUME-UNI			4 073 779,69	1,52

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUISSE				
DSM FIRMENICH	EUR	9 583	767 885,79	0,29
NESTLE SA-REG	CHF	17 864	1 913 387,39	0,72
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	2 439	630 682,52	0,23
SIKA AG-REG	CHF	8 328	2 004 291,78	0,75
TOTAL SUISSE			5 316 247,48	1,99
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			124 640 122,33	46,70
TOTAL Actions et valeurs assimilées			124 640 122,33	46,70
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CONTINENTAL 4.0% 01-03-27 EMTN	EUR	800 000	800 033,25	0,30
CONTINENTAL 4.0% 01-06-28 EMTN	EUR	2 250 000	2 258 408,05	0,85
DEUTSCHE TELEKOM AG 0.875% 25-03-26	EUR	200 000	188 370,03	0,07
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.375% 05-07-34	EUR	1 500 000	1 174 066,72	0,43
MERCK FINANCIAL SERVICES 0.875% 05-07-31	EUR	2 000 000	1 616 723,28	0,60
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	300 000	269 503,67	0,10
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	1 500 000	1 143 059,84	0,43
VONOVIA SE 1.375% 28-01-26	EUR	900 000	846 065,22	0,32
TOTAL ALLEMAGNE			8 296 230,06	3,10
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.375% 08-06-27	EUR	2 000 000	1 753 197,54	0,66
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 1.5% 05-09-28	EUR	1 500 000	1 325 621,31	0,50
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	EUR	2 900 000	2 630 406,73	0,98
LONZA FINANCE INTL NV 1.625% 21-04-27	EUR	1 350 000	1 254 083,61	0,47
LONZA FINANCE INTL NV 3.875% 25-05-33	EUR	200 000	194 179,91	0,07
UCB 1.0% 30-03-28 EMTN	EUR	1 400 000	1 202 333,01	0,45
TOTAL BELGIQUE			8 359 822,11	3,13
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 0.875% 16-06-28	EUR	2 000 000	1 709 991,75	0,64
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	400 000	369 996,79	0,14
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	1 600 000	1 397 661,81	0,52
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	800 000	758 726,63	0,29
BBVA 1.0% 21-06-26	EUR	800 000	739 361,22	0,28
CAIXABANK 1.25% 18-06-31 EMTN	EUR	900 000	807 627,93	0,30
CAIXABANK 5.375% 14-11-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 594 462,60	0,59
CELLNEX FINANCE 0.75% 15-11-26	EUR	2 800 000	2 508 762,03	0,94
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.875% 16-06-25	EUR	400 000	380 878,35	0,15
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.375% 11-03-32	EUR	400 000	334 915,63	0,13
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 13-07-33	EUR	1 000 000	969 461,58	0,36
IBESM 1 03/07/24	EUR	800 000	794 766,16	0,30
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	500 000	494 586,43	0,18
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 0.375% 24-07-28	EUR	900 000	778 866,71	0,29
TELE EMI 1.46% 13-04-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 331 569,53	0,50
TELEFONICA EMISIONES SAU 2.592% 25-05-31	EUR	1 400 000	1 280 170,33	0,48
TOTAL ESPAGNE			16 251 805,48	6,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ETATS-UNIS				
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	2 250 000	1 970 842,01	0,74
TOTAL ETATS-UNIS			1 970 842,01	0,74
FINLANDE				
STORA ENSO OYJ	EUR	1 500 000	1 146 963,90	0,43
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	300 000	301 557,57	0,11
TOTAL FINLANDE			1 448 521,47	0,54
FRANCE				
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	1 500 000	1 215 352,50	0,46
ALSTOM 0.25% 14-10-26 EMTN	EUR	800 000	718 911,73	0,26
AXA 3.75% 12-10-30 EMTN	EUR	1 500 000	1 538 228,01	0,58
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 2.5% 25-05-28	EUR	1 800 000	1 647 068,56	0,62
BNP PAR 3.875% 10-01-31	EUR	2 300 000	2 323 114,37	0,87
BNP PAR 4.25% 13-04-31 EMTN	EUR	1 000 000	994 078,80	0,38
BOUYGUES 3.875% 17-07-31	EUR	2 300 000	2 268 170,15	0,85
BQ POSTALE 0.75% 02-08-32 EMTN	EUR	1 400 000	1 157 604,69	0,44
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	2 300 000	2 092 648,23	0,79
CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	EUR	900 000	745 534,25	0,28
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	600 000	479 667,51	0,18
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	2 500 000	2 270 625,00	0,85
G 1.5% 20-01-25 EMTN	EUR	1 500 000	1 469 025,82	0,55
GECINA 1.375% 30-06-27 EMTN	EUR	800 000	732 647,19	0,27
ICADE SANTE SAS 0.875% 04-11-29	EUR	1 400 000	1 079 194,03	0,41
ICADE SANTE SAS 1.375% 17-09-30	EUR	1 100 000	829 593,70	0,31
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	1 700 000	1 760 641,33	0,66
LEGRAND 3.5% 29-05-29	EUR	1 700 000	1 690 097,17	0,63
ORANGE 0.125% 16-09-29 EMTN	EUR	200 000	161 707,61	0,06
ORANGE 1.25% 07-07-27 EMTN	EUR	1 400 000	1 282 365,65	0,48
ORANGE 1.375% 20-03-28 EMTN	EUR	1 400 000	1 270 235,34	0,48
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	400 000	341 725,86	0,12
ORANGE 2.375% PERP	EUR	1 400 000	1 347 522,84	0,51
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	200 000	202 252,43	0,07
RCI BANQUE 4.625% 02-10-26	EUR	300 000	300 928,91	0,11
SCOR 3.0% 08-06-46	EUR	1 500 000	1 429 230,25	0,54
SG 0.875% 22-09-28	EUR	2 300 000	1 988 172,85	0,74
SUEZ 1.0% 03-04-25 EMTN	EUR	400 000	383 904,00	0,15
SUEZ 1.25% 02-04-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 379 391,23	0,51
SUEZ 2.875% 24-05-34 EMTN	EUR	500 000	430 454,43	0,17
VALE ELE 1.625% 18-03-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 425 353,07	0,53
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.892% 14-01-24	EUR	600 000	598 345,71	0,22
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.25% PERP	EUR	600 000	551 522,95	0,20
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.625% 12-30/03/27 EMTN	EUR	1 600 000	1 671 136,74	0,63
VINCI 0.0000010% 27-11-28 EMTN	EUR	2 300 000	1 910 495,00	0,71
VINCI 1.0% 26-09-25 EMTN	EUR	1 400 000	1 332 507,76	0,50
WORLDLINE 4.125% 12-09-28 EMTN	EUR	600 000	593 923,08	0,22
TOTAL FRANCE			43 613 378,75	16,34

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	2 250 000	1 989 593,01	0,74
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	1 500 000	1 526 486,31	0,57
CRH SMW FINANCE DAC 4.0% 11-07-31	EUR	1 500 000	1 475 715,49	0,55
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	500 000	498 883,73	0,18
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	1 150 000	1 124 204,54	0,43
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 0.5% 22-09-29	EUR	600 000	483 762,16	0,19
SMUR KAPP ACQ 2.75% 01-02-25	EUR	600 000	591 045,67	0,22
TOTAL IRLANDE			7 689 690,91	2,88
ITALIE				
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	1 500 000	1 226 340,46	0,46
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN	EUR	800 000	773 244,82	0,29
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	900 000	768 085,97	0,29
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	2 950 000	2 718 915,44	1,02
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.625% 21-04-29	EUR	900 000	890 902,99	0,33
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.75% 24-07-32	EUR	1 500 000	1 131 307,38	0,42
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	1 850 000	1 984 399,21	0,75
TOTAL ITALIE			9 493 196,27	3,56
JAPON				
NIDEC 0.046% 30-03-26	EUR	1 500 000	1 363 117,54	0,51
TOTAL JAPON			1 363 117,54	0,51
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC 3.75% 17-07-26	EUR	2 500 000	2 514 629,51	0,94
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.0% 06-07-29	EUR	400 000	389 832,71	0,15
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 3.125% 15-10-31	EUR	800 000	775 733,92	0,29
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 3.375% 15-10-34	EUR	800 000	769 187,67	0,29
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 0.0% 04-06-24	EUR	2 500 000	2 433 400,00	0,91
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 0.75% 31-03-25	EUR	400 000	383 284,59	0,14
SIG COMBIBLOC PURCHASER 2.125% 18-06-25	EUR	1 900 000	1 835 589,21	0,69
TOTAL LUXEMBOURG			9 101 657,61	3,41
PAYS-BAS				
ALLIANDER 2.625% 09-09-27 EMTN	EUR	1 600 000	1 541 218,10	0,58
COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.625% 25-02-33	EUR	800 000	590 461,70	0,22
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.875% 30-11-32	EUR	800 000	784 585,97	0,30
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	1 700 000	1 493 569,58	0,56
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	800 000	681 890,58	0,25
ING GROEP NV 2.0% 22-03-30	EUR	900 000	860 603,16	0,32
NATLENEDERLANDEN BANK NV 0.5% 21-09-28	EUR	1 100 000	917 646,33	0,34
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	1 000 000	999 351,17	0,38
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	1 350 000	1 202 334,71	0,45
STELLANTIS NV 2.75% 15-05-26	EUR	1 500 000	1 471 153,89	0,55
STELLANTIS NV 4.25% 16-06-31	EUR	700 000	681 395,47	0,26
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	900 000	716 326,38	0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TELEFONICA EUROPE BV 3.875% PERP	EUR	400 000	371 789,85	0,14
TENNET HOLDING BV 0.125% 09-12-27	EUR	600 000	542 352,33	0,20
TENNET HOLDING BV 0.125% 30-11-32	EUR	400 000	336 212,55	0,12
TENNET HOLDING BV 0.875% 16-06-35	EUR	400 000	340 526,35	0,13
TENNET HOLDING BV 2.375% PERP	EUR	600 000	581 708,22	0,22
UPJOHN FINANCE BV 1.023% 23-06-24	EUR	1 150 000	1 125 615,38	0,42
TOTAL PAYS-BAS			15 238 741,72	5,71
ROYAUME-UNI				
VODAFONE GROUP 2.625% 27-08-80	EUR	1 000 000	913 423,69	0,34
VODAFONE GROUP 6.25% 03-10-78	USD	1 782 000	1 659 830,96	0,62
TOTAL ROYAUME-UNI			2 573 254,65	0,96
SUEDE				
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.01% 02-12-27	EUR	2 950 000	2 502 790,51	0,94
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 2.625% 05-09-29	EUR	600 000	557 830,92	0,21
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 0.25% 15-02-31	EUR	800 000	592 828,27	0,22
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 1.25% 17-09-25	EUR	800 000	757 813,16	0,28
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 3.125% 14-09-28	EUR	300 000	287 327,18	0,11
TELIA COMPANY AB 2.75% 30-06-83	EUR	900 000	796 543,18	0,30
TOTAL SUEDE			5 495 133,22	2,06
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			130 895 391,80	49,03
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			130 895 391,80	49,03
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	51,861	11 278 989,59	4,22
TOTAL FRANCE			11 278 989,59	4,22
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			11 278 989,59	4,22
TOTAL Organismes de placement collectif			11 278 989,59	4,22
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND 1223	EUR	129	126 110,00	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			126 110,00	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes			126 110,00	0,05
TOTAL Instrument financier à terme			126 110,00	0,05
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	-126 110	-126 110,00	-0,05
TOTAL Appel de marge			-126 110,00	-0,05
Créances			17 188 984,50	6,44
Dettes			-17 387 629,38	-6,51
Comptes financiers			328 531,70	0,12
Actif net			266 944 390,54	100,00
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G	EUR	1,000	1 011,25	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS MC	EUR	8 835,8495	522,12	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS EI	EUR	18 237,3801	98,40	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS NC	EUR	304 336,9548	851,57	
Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS E	EUR	13 202,1473	103,65	

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action G FUND FUTURE FOR GENERATIONS G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	6,07	EUR	6,07	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	7,29	EUR	7,29	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	13,36	EUR	13,36	EUR

7. ANNEXE(S)

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - E

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - E	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450244	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de rechercher une croissance à moyen terme du capital sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé entre 30% et 70 % de son actif net aux actions et entre 30 et 70% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

L'équipe de gestion procède à une gestion sélective des obligations et actions d'entreprises investis qui contribuent à développer des solutions favorables au développement durable, notamment sur les enjeux d'environnement et de santé

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 499,09 €	6 459,36 €
	Rendement annuel moyen	-45,01 %	-13,56 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 007,7 €	8 257,62 €
	Rendement annuel moyen	-19,92 %	-6,18 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 734,86 €	9 950,82 €
	Rendement annuel moyen	-2,65 %	-0,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 993,46 €	11 226,87 €
	Rendement annuel moyen	9,93 %	3,93 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre X et Y.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	558,88 €	300,52 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,66 %	3,04 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,45 % de la valeur de votre investissement par an.	145,4 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	20,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450244/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450244/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450244/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450244/(tab)/publication).

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - E1	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450251	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de rechercher une croissance à moyen terme du capital sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé entre 30% et 70 % de son actif net aux actions et entre 30 et 70% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

L'équipe de gestion procède à une gestion sélective des obligations et actions d'entreprises investis qui contribuent à développer des solutions favorables au développement durable, notamment sur les enjeux d'environnement et de santé

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 499,09 €	6 459,36 €
	Rendement annuel moyen	-45,01 %	-13,56 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 007,7 €	8 257,62 €
	Rendement annuel moyen	-19,92 %	-6,18 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 734,86 €	9 950,82 €
	Rendement annuel moyen	-2,65 %	-0,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 993,46 €	11 226,87 €
	Rendement annuel moyen	9,93 %	3,93 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	558,88 €	300,52 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,66 %	3,04 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,45 % de la valeur de votre investissement par an.	145,4 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	20,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450251/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450251/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450251/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450251/(tab)/publication).

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - E2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - E2	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450269	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de rechercher une croissance à moyen terme du capital sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé entre 30% et 70 % de son actif net aux actions et entre 30 et 70% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

L'équipe de gestion procède à une gestion sélective des obligations et actions d'entreprises investis qui contribuent à développer des solutions favorables au développement durable, notamment sur les enjeux d'environnement et de santé

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 499,09 €	6 459,36 €
	Rendement annuel moyen	-45,01 %	-13,56 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 007,7 €	8 257,62 €
	Rendement annuel moyen	-19,92 %	-6,18 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 734,86 €	9 950,82 €
	Rendement annuel moyen	-2,65 %	-0,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 993,46 €	11 226,87 €
	Rendement annuel moyen	9,93 %	3,93 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre X et Y.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	558,88 €	300,52 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,66 %	3,04 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,86 % de la valeur de votre investissement par an.	85,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	20,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450269/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450269/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450269/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450269/(tab)/publication).

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - G

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - G	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450236	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de rechercher une croissance à moyen terme du capital sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé entre 30% et 70 % de son actif net aux actions et entre 30 et 70% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

L'équipe de gestion procède à une gestion sélective des obligations et actions d'entreprises investis qui contribuent à développer des solutions favorables au développement durable, notamment sur les enjeux d'environnement et de santé

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe GROUPAMA

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 499,09 €	6 459,36 €
	Rendement annuel moyen	-45,01 %	-13,56 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 007,7 €	8 257,62 €
	Rendement annuel moyen	-19,92 %	-6,18 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 734,86 €	9 950,82 €
	Rendement annuel moyen	-2,65 %	-0,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 993,46 €	11 226,87 €
	Rendement annuel moyen	9,93 %	3,93 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	558,88 €	300,52 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,66 %	3,04 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,28 % de la valeur de votre investissement par an.	27,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	20,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450236/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450236/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450236/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450236/(tab)/publication).

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - M	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0000171985	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de rechercher une croissance à moyen terme du capital sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé entre 30% et 70 % de son actif net aux actions et entre 30 et 70% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

L'équipe de gestion procède à une gestion sélective des obligations et actions d'entreprises investis qui contribuent à développer des solutions favorables au développement durable, notamment sur les enjeux d'environnement et de santé

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 499,09 €	6 459,36 €
	Rendement annuel moyen	-45,01 %	-13,56 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 007,7 €	8 257,62 €
	Rendement annuel moyen	-19,92 %	-6,18 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 734,86 €	9 950,82 €
	Rendement annuel moyen	-2,65 %	-0,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 993,46 €	11 226,87 €
	Rendement annuel moyen	9,93 %	3,93 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	558,88 €	300,52 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,66 %	3,04 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,75 % de la valeur de votre investissement par an.	75,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	20,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000171985/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000171985/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000171985/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000171985/(tab)/publication).

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010289660	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de rechercher une croissance à moyen terme du capital sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé entre 30% et 70 % de son actif net aux actions et entre 30 et 70% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

L'équipe de gestion procède à une gestion sélective des obligations et actions d'entreprises investis qui contribuent à développer des solutions favorables au développement durable, notamment sur les enjeux d'environnement et de santé

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 499,09 €	6 459,36 €
	Rendement annuel moyen	-45,01 %	-13,56 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 007,7 €	8 257,62 €
	Rendement annuel moyen	-19,92 %	-6,18 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 734,86 €	9 950,82 €
	Rendement annuel moyen	-2,65 %	-0,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 993,46 €	11 226,87 €
	Rendement annuel moyen	9,93 %	3,93 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2017.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	558,88 €	300,52 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,66 %	3,04 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,45 % de la valeur de votre investissement par an.	145,4 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	20,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010289660/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010289660/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010289660/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010289660/(tab)/publication).

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - R	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450228	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de rechercher une croissance à moyen terme du capital sur une durée d'investissement recommandée supérieure à 3 ans.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé entre 30% et 70 % de son actif net aux actions et entre 30 et 70% de son actif net aux produits de taux .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

L'équipe de gestion procède à une gestion sélective des obligations et actions d'entreprises investis qui contribuent à développer des solutions favorables au développement durable, notamment sur les enjeux d'environnement et de santé

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 499,09 €	6 459,36 €
	Rendement annuel moyen	-45,01 %	-13,56 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 007,7 €	8 257,62 €
	Rendement annuel moyen	-19,92 %	-6,18 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 734,86 €	9 950,82 €
	Rendement annuel moyen	-2,65 %	-0,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 993,46 €	11 226,87 €
	Rendement annuel moyen	9,93 %	3,93 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre X et Y.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	558,88 €	300,52 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,66 %	3,04 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,86 % de la valeur de votre investissement par an.	85,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	20,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450228/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450228/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450228/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450228/(tab)/publication).

Dénomination du produit : G FUND FUTURE FOR GENERATIONS - G

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 55,85%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 58,04%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 85,27%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)

09/2022 - 09/2023	Intensité carbone (t CO ²)	277	95,27	367,81	49,84
09/2022 - 09/2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	93,87	98,01	90,86	100
09/2022 - 09/2023	Note ESG	77,27	97,05	50	100
09/2022 - 09/2023	Pourcentage d'Investissement Durable	97,05	-	-	-
09/2021 - 09/2022	Intensité carbone (t CO ²)	-	-	-	-
09/2021 - 09/2022	Politique en matière des droits de l'homme (%)	-	-	-	-
09/2021 - 09/2022	Note ESG	-	-	-	-
09/2021 - 09/2022	Pourcentage d'Investissement Durable	-	-	-	-

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	97,05%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
9,44	0,258



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	18 093,29			
		Émissions de GES de niveau 2	8 035,99			
		Émissions de GES de niveau 3	665 996,8			
		Émissions totales de GES	692 125,75			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	2 588,78			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	2 110,64			
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	3,88			

	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	93,22			
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,329			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,05			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	981,96			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	41 428,2			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	9,44			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,258			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	7,04			

	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	11,43			
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	13,01

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	26,71

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2020 au 30/09/2023

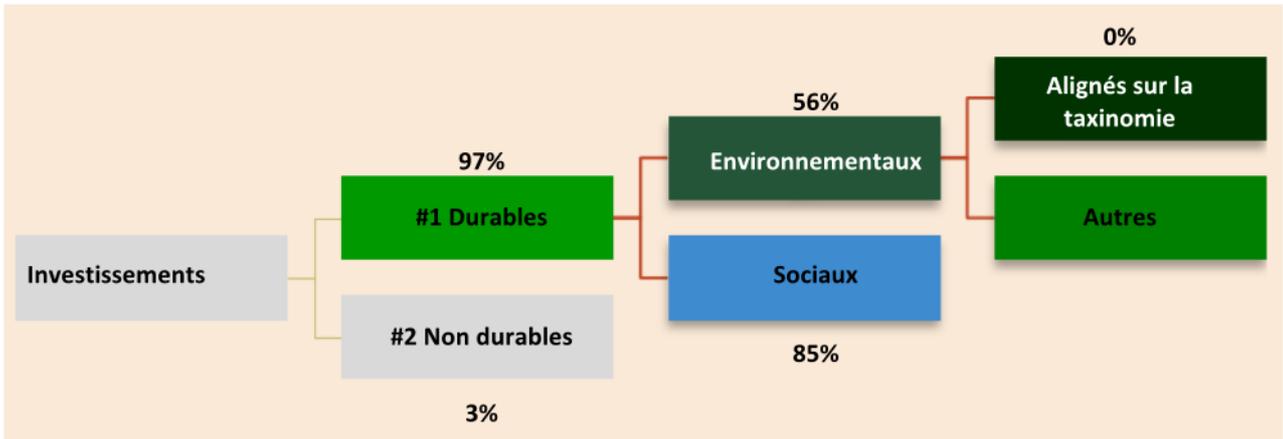
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	3.12%	France
GROUPAMA CREDIT EURO CT - I	OPC	1.47%	France
CATERPILLAR INC (XNYS)	Industrie	1.09%	USA
PROCTER & GAMBLE CO/THE (XNYS)	Biens de Consommation de Base	1.08%	USA
AKAMAI TECHNOLOGIES INC (XNGS)	Technologies de l'Information	0.97%	USA
ORACLE CORP (XNYS)	Technologies de l'Information	0.96%	USA
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	0.93%	Pays-Bas

GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND - IC	OPC	0.89%	France
BOSTON SCIENTIFIC CORP (XNYS)	Santé	0.88%	USA
UNITED RENTALS INC (XNYS)	Industrie	0.88%	USA
SCHNEIDER ELECTRIC SE (XPAR)	Industrie	0.85%	France
NEXIIM 1 5/8 04/30/26 - 30/04/26	TECHNOLOGY	0.83%	Italie
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN (XPAR)	Industrie	0.82%	France
KBCBB 0 3/8 06/16/27 - 16/06/27	BANKING	0.81%	Belgique
ERFFP 3 3/4 07/17/26 - 17/07/26	CONSUMER_CYCLICAL	0.77%	Luxembourg



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

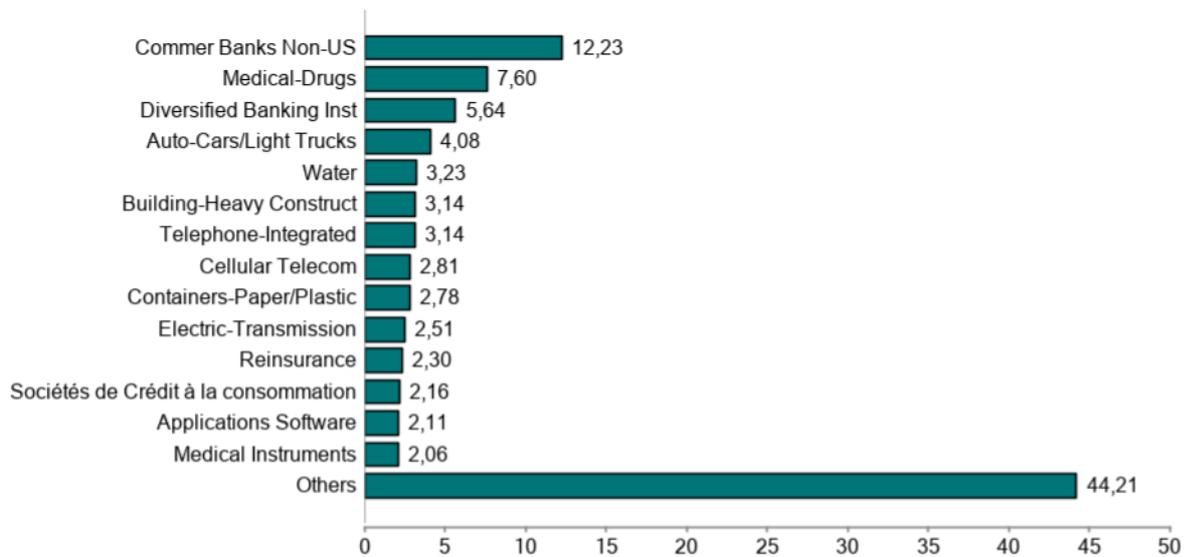
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Répartition sectorielle (en %)



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?**

Oui

Nucléaire

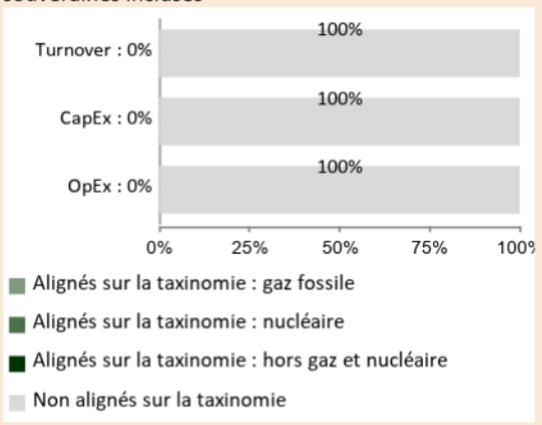
Gaz fossile

Non

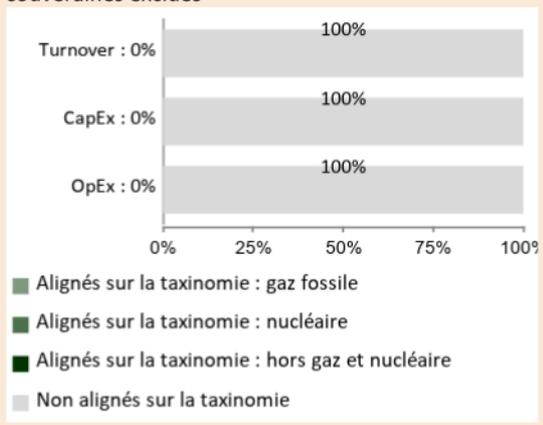
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 58,04% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
---	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Durant l'exercice et dans le respect de notre engagement, Le fonds est resté investi à plus de 95% sur son univers d'investissement à savoir les sociétés suivies cotées dans les pays « développés » et émergents pour la partie actions et d'émetteurs crédit OCDE et émergents qui répondent aux trois conditions suivantes : 1- les sociétés doivent contribuer positivement à au moins l'un des quatre ODD mis en avant dans le fonds ODD 3, 9, 12 et 13, 2- les sociétés ne peuvent pas contribuer de façon « significativement négatives » à l'un des quatre ODD (3, 9, 12 et 13) mis en avant dans le fonds, 3- les sociétés ne peuvent avoir plus d'une contribution négative à l'un des quatre ODD (3, 9, 12 et 13). A l'intérieur de cet univers, Le gérant exclura de son univers d'investissement les 20% des valeurs les moins bien notées. Il est aussi exclu les filières jugées non compatibles avec les objectifs du fonds à savoir les sociétés impliquées dans les jeux d'argent, la production de tabac, les sociétés d'armement et le secteur de l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossiles. De plus, les filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama AM notamment dans le charbon et les armes controversées sont exclues. Enfin, les sociétés classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues c'est-à-dire les valeurs controversées ou dont la gouvernance est jugée très mauvaise. Il existe aussi des engagements sur les deux indicateurs suivants : le niveau moyen pondéré d'émissions de CO² du fonds devra être inférieur à celle de son univers de gestion et le pourcentage d'émetteurs ayant une politique en matière des droits de l'Homme devra lui être supérieur à son univers de gestion. Du fait de ses engagements, nous avons été amenés à céder Lhyfe pour son appartenance au secteur de l'exploitation des combustibles fossiles, Air Liquide, Ahold, ASML, Novozymes, Umicore, EDP, Adidas, Edenred et Emmi du fait de leur non-appartenance à l'univers défini par les ODDs décrit ci-dessus.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***
Non applicable
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***
Non applicable
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***
Non applicable
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***
Non applicable

**Compartment : G FUND GLOBAL GREEN
BONDS**

8. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

17 novembre 2022

Création d'un nouveau compartiment

- Dénomination : **G FUND HEALTH AND WELLNESS** ;
- Compartiment de la SICAV GROUPAMA FUND GENERATIONS ;
- Univers d'investissement : entreprises cotées des pays développés contribuant positivement aux Objectifs de Développement Durable 3 « santé et bien-être » ou 9 « innovation » ;
- ESG : article 9 SFDR ;
- Investissement en OPC : jusqu'à 10% de l'actif net.

1^{er} décembre 2022

Compartiment G FUND FUTURE FOR GENERATIONS

- Mise à jour du prospectus avec la réglementation SFDR : ajout de l'annexe SFDR article 9.

Compartiments G FUND FUTURE FORE GENERATIONS, G FUND GLOBAL GREEN BONDS, G FUND CREDIT EURO ISR :

- Mise à jour des DICl au niveau des frais courants suite à la clôture de l'exercice à fin septembre 2022.

30 décembre 2022

Pour l'ensemble des compartiments :

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS qui remplace le DICl.

Compartiment G FUND FUTURE FOR GENERATION :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiment G FUND GLOBAL GREEN BONDS :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts I, N et R qui passent à 3% ;
- Modification de la classification SFDR : passe d'un article 9 à un article 8.

Compartiment G FUND CREDIT EURO ISR :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, M, NC et ID qui passent à 3% ;
- Ajout de l'exclusion des liquidités (dont OPCVM monétaire) pour le taux de couverture et de suivi de la notation ESG.

Compartiment G FUND HEALTH AND WELLNESS :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiments G FUND GLOBAL GREEN BONDS, G FUND CREDIT EURO ISR et G FUND HEALTH AND WELLNESS :

- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR pour ces trois compartiments.

18 août 2023

Modifications des compartiments de la sicav GROUPAMA FUND GENERATIONS :

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS FG

- Passage du R/L de J+3 en J+2 ;
- Modification du tableau des dérivés avec ajout des warrants et bons de souscription en actions.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS

- Passage du R/L de J+3 en J+2.

G FUND CREDIT EURO ISR

- Passage du R/L de J+3 en J+2 ;
- Création d'une action OA (FR001400JWC0), dédiée à la gamme Oxygène, avec commissions de surperformance de 10% au-delà de l'indice de références (autres caractéristiques identiques à l'action O actuelle qui devient OS) ;
- Changement de dénomination de l'action O en OS.

G FUND HEALTH AND WELLNESS

- Création d'une action OS (FR001400JWD8), dédiée à la gamme Opale, sans commissions de surperformance (autres caractéristiques identique à l'action O actuelle qui devient OA) ;
- Changement de dénomination de l'action O en OA (part conservant des commissions de surperformances). Vous trouverez plus de détails sur ces catégories d'actions dans le prospectus ;
- Mise en place des mécanismes de Swing et Gates.

Pour l'ensemble des compartiments : mise à jour règlementaire des annexes SFDR.

12 octobre 2023

- Le compartiment G Fund Credit Euro ISR absorbe le fonds Groupama Crédit Euro.

9. RAPPORT DE GESTION

Après la décélération de la croissance au dernier trimestre de 2022, les premiers mois de 2023 sont marqués par une amélioration des perspectives économiques à l'échelle globale malgré un regain des tensions géopolitiques et le durcissement du conflit en Ukraine. Ainsi, l'accroissement des tensions entre les Etats-Unis et la Chine a conduit à la destruction par l'armée américaine du ballon espion qui survolait des sites sensibles dans le Montana. Sur le plan économique, le FMI a relevé pour la première fois depuis 2021 ses prévisions de croissance mondiale 2023 de +2.7% à +2.9% et prévoit un taux de croissance de +5.2% pour l'économie Chinoise. Dans les grandes économies, la progression des indices des prix à la consommation continue de décélérer même si l'inflation cœur (hors composantes volatiles de l'énergie et de l'alimentation) semble plus persistante. Dans la zone Euro, la dernière publication est ainsi ressortie à +5.6% contre +5.3% attendu. Dans ce contexte, la FED et la BCE ont relevé leurs taux directeurs respectivement de +25bps et +50bps. La Banque d'Angleterre a également relevé son taux de +50bps.

Le mois de mars a été marqué par le retour de l'aversion au risque suite à la faillite de la Silicon Valley Bank, aux difficultés de Crédit Suisse en Europe et, plus généralement, à celles des banques commerciales peu réglementées aux Etats-Unis. Face à ce risque imminent de crise bancaire systémique, la Fed a agi vite et fort par le biais de son fonds de garantie (Federal Deposit Insurance Corporation), puis d'une nouvelle fenêtre de liquidités à un an (*Bank Term Funding Program*) destinée à toutes les banques de détail ou commerciales, à des conditions avantageuses (reprise du collatéral au pair). Dans ce contexte, les (bonnes) publications des chiffres de l'emploi, des nouvelles commandes dans les services ou même de celles du secteur manufacturier sont passées presque inaperçues des deux côtés de l'Atlantique. En particulier, aux Etats-Unis, l'indice de surprises économiques est resté sur une tendance haussière solide durant tout le mois de mars. Enfin, les pressions inflationnistes n'ont pas faibli, notamment dans les secteurs des services, comme en attestent les indices des prix « cœur » qui affichent des progressions annuelles glissantes de l'ordre de 5.5% pour les deux grandes zones. Face à cette inflation persistante, les deux grandes banques centrales ont maintenu leur politique restrictive avec des hausses des taux directeurs respectives de +0.50% en zone Euro et de +0.25% aux Etats-Unis. Enfin, les obligations d'entreprises de qualité ont vu leurs prix progresser en dépit de l'écartement de leurs primes, sur performant ainsi le segment spéculatif dont la performance est restée légèrement inférieure à zéro.

Les tensions suscitées par la situation des banques régionales aux Etats-Unis ont continué de se résorber au cours du mois d'avril, laissant place à une relative accalmie, rythmée par les publications macroéconomiques et celles de l'actuelle saison de résultats des entreprises pour le premier trimestre de cette année. Sur le front macroéconomique, les indices de surprises ont continué de se détériorer des deux côtés de l'Atlantique, attestant de la dégradation du secteur manufacturier, déjà en territoire récessif, et de déceptions sur les secteurs des services avec des publications globalement moins bonnes qu'attendues. Pour autant, les marchés du travail restent tendus, et la baisse des prix des biens intermédiaires tarde à se diffuser sur les prix des services. Ainsi, les indices des prix cœur (hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation) continuent d'afficher une progression soutenue (5.6% en zone Euro, 4.6% aux Etats-Unis), traduisant de ce fait des pressions inflationnistes toujours persistantes. Les performances relativement modestes des marchés obligataires (+0.1% pour l'indice générique obligataire) masquent une évolution plus contrastée au sein du mois. La réduction des tensions s'est d'abord traduite par une hausse des taux souverains et par une compression des primes de crédit, partiellement annulées par la baisse notable du pétrole et des matières premières en fin de mois. Enfin, du côté des devises, l'euro progresse face au billet vert (+1.7%) et face au yen (+4.1%).

Sur le mois de mai, les négociations autour du plafond de la dette aux Etats-Unis et le ralentissement en Chine ont continué de peser sur la dynamique des marchés. Ainsi, la forte baisse des matières premières (-10% sur le pétrole, -9% sur les métaux industriels, -6% sur le gaz), dans le sillage de chiffres décevants sur la croissance chinoise, ont conduit à un retrait des points mort d'inflation sur l'ensemble des maturités, ainsi qu'à une détente, dans un premier temps, des taux nominaux. Du côté des actifs obligataires, la tension autour des échéances de court terme du Trésor américain a nourri l'apparition d'une prime fiscale importante sur la courbe américaine (+40 points de base), et entretenu une nouvelle fois la volatilité sur l'univers des obligations souveraines - qui délivrent dans l'ensemble une performance modeste (+0.4%) -, ainsi qu'une forte hausse du dollar (+3.1%). Les commentaires des autorités monétaires, qui ont accompagné le relèvement de +0.25% de leurs taux directeurs en début de mois (aux Etats-Unis comme en Europe), continuent de pointer le risque d'une inflation trop élevée, et mettent l'accent sur la nécessité de maintenir, voire de renforcer leur biais restrictif pour les mois restants.

Les indices de surprises économiques des deux premières zones économiques ont continué d'évoluer dans des directions opposées sur le mois de juin. Aux Etats-Unis, malgré des indicateurs d'activité manufacturière qui continuent de pointer un ralentissement à venir, certaines publications sont ressorties au-dessus des attentes comme le Philly Fed ou l'Empire. D'autres bonnes nouvelles sont venues du secteur immobilier, avec le rebond de l'indice des promoteurs en territoire d'expansion, mais aussi en provenance du marché du travail qui voit la courbe des offres d'emploi repartir à la hausse depuis le mois de mars. Tous ces éléments soutiennent la confiance des ménages, en forte hausse, et ont

conduit la Fed à majorer sa prévision de croissance pour 2023 (1.0% contre 0.4% précédemment), tout en marquant une pause dans son cycle de resserrement monétaire. En Europe, malgré une timide inflexion de l'indice cœur des prix, la BCE reste préoccupée par le niveau élevé de l'inflation, et maintient la pression sur les conditions financières en relevant ses taux de +0.25%. Les dettes souveraines ont souffert de la hausse des rendements sur tous les segments de maturité (-1.0% à 0.5%), - à l'exception notable des échéances longues (+1.0%) -, tout comme les dettes d'entreprise (-0.4%). Les obligations à haut rendement progressent, quant à elles, de +0.5%. Enfin, le dollar recule de -1.4% face à l'euro, après sa forte progression du mois d'avril.

Le mois de juillet s'est en grande partie inscrit dans le prolongement du mois précédent. Aux Etats-Unis, l'indice de surprises économiques a de nouveau fortement progressé, pour atteindre son plus haut niveau depuis le début de l'année. La confiance du consommateur, stimulée par la croissance des revenus réels et la robustesse du marché du travail, est au plus haut sur l'année, et se diffuse à présent sur le moral des petites et moyennes entreprises qui se redresse nettement depuis un mois. Les données dures, comme les ventes sur l'immobilier, les commandes de biens durables ou celles de biens d'équipement, ont également surpris à la hausse. Enfin, les enquêtes PMI et ISM de juin sur les services ont convergé à nouveau avec un fort rebond du second, tandis que les pressions inflationnistes s'amenuisent, en particulier sur les segments les moins volatils. En Europe, les indicateurs de confiance restent mal orientés, malgré des surprises globalement positives liées à la croissance au second trimestre, à la forte résilience du marché du travail et à la décélération des prix. Dans ce contexte, les autorités monétaires ont décidé de relever leurs principaux taux directeurs de part et d'autre de l'Atlantique (+0.25%), tout en soulignant le caractère déjà restrictif des niveaux atteints et la possibilité de ne pas les relever davantage lors des prochaines réunions. En Chine, le politburo du 30 juillet a affirmé vouloir stimuler plus vigoureusement la consommation à travers différents canaux. Les obligations de très longue échéance ont, quant à elles, souffert (-2%), tandis que les segments courts et intermédiaires (+0% à 0.4%) ont mieux résisté, tout comme les obligations d'entreprises (bien notées ou spéculatives) qui enregistrent une performance supérieure à +1%. Enfin, les obligations réelles (indexées à l'inflation) surperforment notablement celles nominales (+1%).

En rupture avec les mois précédents, le mois d'août a offert un tableau contrasté à la fois sur les marchés financiers, et en termes de publications. Ainsi, les indices de surprises économiques aux Etats-Unis ont marqué un repli dans la seconde moitié du mois d'août, après avoir connu leur plus haut niveau de l'année. En particulier, les mauvaises surprises sont venues du côté de l'immobilier, avec le fort recul de l'indice des promoteurs, puis de celui des indicateurs d'activité qui ont déçu, notamment dans les secteurs des services. La confiance du consommateur est également ressortie en-dessous des attentes, ainsi que certaines données dures comme les commandes de biens durables. Aussi, en dépit d'une très bonne saison de publications des résultats d'entreprises, les marchés d'actions développés ont accusé un repli de -4% à -5%, avant de regagner une partie de leurs pertes dans la seconde partie du mois. Sur l'ensemble du mois, la plupart des indices d'actions accusent un repli allant de -0.5% pour les valeurs défensives européennes à -7.5% pour les actions chinoises ou coréennes, en passant par -1.8% et -3% respectivement pour les indices génériques américains et européens. Du côté des marchés obligataires, l'indice Euro Aggregate délivre une performance positive de +0.3%, en ligne avec celle des obligations souveraines de maturités courtes ou intermédiaires (+0.4%), tandis que les obligations spéculatives surperforment une fois de plus l'ensemble de la cote (+0.5%). Sur les autres marchés, les mouvements les plus significatifs ont été la poursuite de la hausse du pétrole entamée en juillet (+2%), ainsi que celle du dollar contre l'ensemble des devises (+1.7%).

Le mois de septembre est marqué par le hiatus entre les bonnes nouvelles économiques et les performances (négatives) des actifs financiers. La bonne santé de l'économie américaine ne cesse de surprendre favorablement, démentant ainsi la plupart des enquêtes de conjoncture ou de sentiment. Sur les semaines écoulées, un fait nouveau réside dans les bonnes surprises enregistrées par le secteur industriel, tant au niveau des enquêtes des Fed régionales qu'au niveau des données dures (production industrielle, capacité d'utilisation). La forte résilience du marché du travail (créations d'emploi, remontée du taux d'activité) soutient la progression des salaires, désormais supérieure à celle des prix à la consommation. Ce gain de pouvoir d'achat favorise les dépenses de consommation (ventes aux détails, biens d'équipement), et soutient la croissance : la banque fédérale a ainsi révisé à la hausse ses prévisions de +1.0% et de +0.5%, respectivement pour 2023 et pour 2024. En Europe, le contexte semble plus incertain, à la fois du fait du durcissement des conditions financières, qui pèse sur l'investissement et sur le secteur immobilier, et de la faiblesse des exportations touchées en partie par l'état de l'économie chinoise. Sur les marchés, ce sont surtout les réunions de politique monétaire qui ont retenu l'attention : le relèvement des principaux taux directeurs de +0.25% par la BCE et les projections de la Fed sur la fin d'année et sur 2024 (une hausse de taux est anticipée pour la fin d'année, et deux baisses ont été retirées sur l'année prochaine) ont nourri une forte hausse des taux réels de part et d'autre de l'Atlantique (+30 points de base en moyenne), pesant ainsi sur les valorisations de la plupart des actifs financiers. En parallèle, les hausses des prix de l'énergie (+4%) et du pétrole (+10%) se sont poursuivies, avec la mise en œuvre des coupes de productions de barils/jour par l'Arabie saoudite et par la Russie.

Du côté des marchés obligataires, les hausses des rendements souverains ont entraîné une forte baisse des prix des obligations souveraines de très longues (-6%), longues (-3%) et moyennes échéances (-1% à -2%). L'indice générique obligataire recule ainsi de -2%. Les obligations d'entreprises sur performant, avec le segment à haut rendement qui enregistre même une performance légèrement positive de +0.3%.

Politique de gestion

Sept 22

La stratégie reste défensive face à une remontée des taux mais compte tenu du niveau atteint, nous avons légèrement réduit en milieu de mois la sous sensibilité en zone euro par la neutralité des segments longs terme. Nous avons arbitré de la dette belge classique pour de la dette green. Nous avons allégé un peu d'inflation court terme.

Octobre 22

Poursuite de la stratégie défensive contre la hausse des taux notamment court terme. Réduction de la sous sensibilité pays périphériques, Italie, Espagne. Participation au primaire Métro de Tokyo

Novembre 22

La stratégie a été moins défensive ce mois-ci avec une remontée de la sensibilité globale du portefeuille vers plus de neutralité. Des arbitrages au sein des segments de courbe ont été effectués pour capter du rendement supplémentaire. L'exposition périphérique est quasi neutre dans un marché moins averse au risque. Sur le crédit participation au marché primaire sur des maturités plus longues de la courbe (VW, AIB, Vonovia, Arkea).

Décembre 22

La stratégie du fond a renforcé sa position défensive aux hausses de taux avec un biais négatif sur les pays périphériques.

Janvier 23

La stratégie du fonds reste défensive à l'évolution des taux particulièrement en zone euro. Maintien du short Italie et du long sur le crédit.

Mars 23

La stratégie reste défensive sur toutes les zones notamment en zone euro et favorable aux actifs indexés sur l'inflation, position qui a été renforcée

Avril 23

Dans ce marché hésitant, la stratégie reste défensive dans l'hypothèse d'un repricing de hausses de taux directeurs face à la persistance de l'inflation. Le positionnement est donc très défensif sur le segment de courbe court terme. Nous avons réduit le short italien sur le court terme pour raison de portage et en raison d'un marché oscillant dans un range étroit et arbitré de l'Italie non green pour de l'obligation green 8 yr. La sous-exposition USA a été diminuée pour une préférence pour cette zone contre celle de l'euro compte tenu de la différence de rythme des politiques des banques centrales.

Mai 23

Maintien d'une stratégie prudente, sous exposé sur les parties courtes de la courbe, moins sous exposé sur l'Italie, toujours favorable aux indexées inflation et confiant sur le crédit moyen terme dans une perspective de portage. Préférence pour la zone USA versus zone Euro.

Juin 23

La stratégie reste la prudence par une sous exposition aux taux qui a été un peu allégée. Les positions en inflation restent de mise.

Juillet 23

La stratégie a consisté à remonter la sensibilité globale du portefeuille tout en restant défensif par achat des parties courtes de la courbe. Mise en place d'une stratégie de courbe de pentification 10/30 ans

Août 23

La stratégie a consisté à maintenir la sensibilité globale du portefeuille en sous exposition.

Septembre 23

La stratégie du fonds est restée défensive avec une sensibilité globale en relatif à 95%. Nous passons prudent sur la dette italienne notamment sur les parties longues de la courbe. Nous notre stratégie tactique de pentification 10/30 ans.

Commentaire extra financier

Tout au long de la période la gestion du fonds a été vigilant sur la détention de green bond du fonds qui s'élève à 99.7% hors liquidités et FCP

La part verte du fonds s'élève à 14% pour un indicateur de référence de 7%

L'intensité carbone du fonds est de 377 tCO2 vs 574 pour l'indicateur de référence soit bien au-dessus.

Le financement de projets verts est principalement présent dans le secteur de l'énergie pour 28%, le bâtiment pour 21% et les transports pour 20%

La contribution des investissements aux objectifs de développement durable est de 20% dans l'industrie, innovation et infrastructure, de 20% dans la consommation et la production responsables, 20% dans des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Viennent ensuite pour 16% la contribution en énergie propre et coût abordable et pour 15% des villes et communautés durables.

Sur la période du 30 sept. 2022 au 29 sept. 2023, la performance cumulée nette du fonds GROUPAMA FUND GLOBAL GREEN BOND s'établit à :

**Pour l'action G +0.46% ;
Pour l'action EI -0,20% ;
Pour l'action I +0,22% ;
Pour l'action N -0,16% ;
-0.14% pour son indice de référence.**

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	4 858 696,31	4 600 538,37
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31	336 728,00	3 361 875,50
G FUND - GBL BREAKEVEN INFL IC EUR	534 626,00	1 989 939,50
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	619 309,00	994 879,50
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39		1 490 335,00
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	720 169,50	769 681,00
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	210 198,00	1 003 767,50
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	215 098,00	840 675,00
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	410 919,50	640 398,00
UNITED KINGDOM GILT 0.875% 31-07-33	271 420,73	738 455,80

10. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **7 637 742,87**

- o Change à terme : 6 587 842,87
- o Future : 1 049 900,00
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE GOLDMAN SACHS INTL LTD HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH) ROYAL BANK OF CANADA PARIS

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 86 442,30 euros d'Obligations, 1 246 074,34 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

En Vertu de L'art. L233-6 du Code du Commerce et de l'art.223-12, 223-12-I RG :

Le franchissement de seuils en cohérence avec les ratios réglementaires applicables ; mention de la déclaration de franchissement de seuil (vingtième, dixième, cinquième, tiers ou moitié du capital d'une société ou contrôle d'une société) dans le capital ou en droit de vote dans une autre société :

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

2.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

2.2. Composition de la rémunération

2.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

2.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

2.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

2.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

2.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

2.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

2.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

2.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

2.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

3. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

II. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	22 201 927,47	56 221 314,86
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	20 952 248,13	53 696 304,86
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	20 952 248,13	53 696 304,86
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 246 074,34	2 414 350,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 246 074,34	2 414 350,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	3 605,00	1 110 660,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 605,00	1 110 660,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	6 595 369,27	19 997 504,16
Opérations de change à terme de devises	6 587 842,87	19 027 855,26
Autres	7 526,40	969 648,90
COMPTES FINANCIERS	135 448,85	150 673,68
Liquidités	135 448,85	150 673,68
TOTAL DE L'ACTIF	28 932 745,59	76 369 492,70

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	24 328 756,94	60 330 721,52
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	194 337,25	126 288,86
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 708 214,48	-4 011 882,51
Résultat de l'exercice (a,b)	472 983,44	548 763,46
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	22 287 863,15	56 993 891,33
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 605,00	110 660,12
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	3 605,00	110 660,12
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 605,00	110 660,12
Autres opérations		
DETTES	6 640 887,34	19 252 614,12
Opérations de change à terme de devises	6 634 638,11	19 171 689,26
Autres	6 249,23	80 924,86
COMPTES FINANCIERS	390,10	12 327,13
Concours bancaires courants	390,10	12 327,13
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	28 932 745,59	76 369 492,70

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 1222		1 714 640,00
EURO BOBL 1222		359 250,00
FGBL BUND 10A 1222		1 661 880,00
EURO SCHATZ 1223	1 049 900,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 1222		223 960,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 379,34	579,90
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	743 539,83	897 563,65
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	748 919,17	898 143,55
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 171,85	2 810,71
Autres charges financières		
TOTAL (2)	2 171,85	2 810,71
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	746 747,32	895 332,84
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	129 755,81	345 872,42
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	616 991,51	549 460,42
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-144 008,07	-696,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	472 983,44	548 763,46

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

▮ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

▮ Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

▮ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

▮ Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

▮ Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

▮ **Opérations à terme ferme et conditionnelles**

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

▮ **Acquisitions et cessions temporaires de titres**

- Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

- Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

- Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)

Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent

Pour les swaps

Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Action G

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0.50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant*
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*** :
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

*** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action I

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant*
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*** :
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

*** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action N

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant*
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*** :
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** suivant le taux de TVA en vigueur

*** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action EI

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 1,40% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant*
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC*** :
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

** suivant le taux de TVA en vigueur

*** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux Maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction.	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS))	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera prise en charge par le compartiment.

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres revient au compartiment.

Mécanisme de « swing pricing » :

Groupama Asset Management a choisi de mettre en place un mécanisme de swing pricing.

Le swing pricing est un mécanisme visant à réduire pour les porteurs détenant les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrant et/ou sortant. Son utilisation n'exonère pas la Société de Gestion de ses obligations en termes de meilleure exécution, de gestion de la liquidité, d'éligibilité des actifs et de valorisation des OPC. Hormis certains coûts administratifs mineurs pouvant être engendrés par la mise en place du dispositif, l'utilisation du swing pricing ne génère pas de coûts supplémentaires pour l'OPC : ce mécanisme se traduit uniquement par une répartition des coûts différente entre les porteurs.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment à l'aide d'un swing factor. Ce swing factor représente une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels le Compartiment investit ainsi qu'éventuellement une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par le Compartiment lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du swing de la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sont propres au compartiment et révisés par un comité « swing Price » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du swing pricing.

Le Conseil d'Administration de la SICAV détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur liquidative de chaque catégorie d'action du compartiment sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets

excèdent un certain seuil tel que déterminé par le Conseil d'Administration pour chaque Compartiment (le « seuil de swing »). Dans le cas d'un swing complet, aucun seuil de swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

1) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au -dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sera revue à la hausse à l'aide du « swing factor » ;
et

2) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing , la volatilité de la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, de s'écarter de l'indice de référence du Compartiment).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la SICAV
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	56 993 891,33	80 137 328,35
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	20 848 406,40	26 132 329,15
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-56 291 368,97	-36 171 170,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	53 305,78	49 022,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 816 651,89	-2 970 440,01
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 113 735,84	1 725 195,42
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-833 425,22	-3 415 955,41
Frais de transactions	-14 097,92	-32 030,12
Différences de change	-1 543 916,19	2 032 561,51
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 490 283,48	-10 906 929,19
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-4 164 565,01</i>	<i>-11 654 848,49</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>11 654 848,49</i>	<i>747 919,30</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-107 055,00	79 725,11
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>3 605,00</i>	<i>110 660,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-110 660,00</i>	<i>-30 934,89</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-222 236,00	-215 205,43
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	616 991,51	549 460,42
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	22 287 863,15	56 993 891,33

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 779 988,19	93,24
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	172 259,94	0,77
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	20 952 248,13	94,01
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	1 049 900,00	4,71
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 049 900,00	4,71
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	20 779 988,19	93,23			172 259,94	0,77		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							135 448,85	0,61
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							390,10	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	1 049 900,00	4,71						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	199 405,64	0,89	578 111,81	2,59	3 356 270,42	15,06	3 615 680,50	16,22	13 202 779,76	59,24
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	135 448,85	0,61								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	390,10									
HORS-BILAN										
Opérations de couverture			1 049 900,00	4,71						
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 DKK		Devise 2 USD		Devise 3 NOK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	52 922,76	0,24	3 869 208,95	17,36	20 200,34	0,09	2 047 911,03	9,19
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances			340 023,61	1,53			30 043,58	0,13
Comptes financiers	1 615,82	0,01	2 921,22	0,01	1 361,08	0,01	23 813,88	0,11
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes			4 174 734,36	18,73			2 093 261,75	9,39
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	370 067,19
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	6 217 775,68
	Dépôts de garantie en espèces	6 926,40
	Coupons et dividendes en espèces	600,00
TOTAL DES CRÉANCES		6 595 369,27
DETTES		
	Vente à terme de devise	6 267 996,11
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	366 642,00
	Rachats à payer	1,12
	Frais de gestion fixe	6 248,11
TOTAL DES DETTES		6 640 887,34
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-45 518,07

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI		
Actions souscrites durant l'exercice	6 848,9713	563 591,26
Actions rachetées durant l'exercice	-1 952,7127	-159 603,20
Solde net des souscriptions/rachats	4 896,2586	403 988,06
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	12 620,3873	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G		
Actions souscrites durant l'exercice	1 869,1500	17 521 854,47
Actions rachetées durant l'exercice	-2 182,1700	-20 468 349,29
Solde net des souscriptions/rachats	-313,0200	-2 946 494,82
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 180,0920	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	82,161900	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N		
Actions souscrites durant l'exercice	4 373,295800	2 762 960,67
Actions rachetées durant l'exercice	-55 517,203000	-35 663 416,48
Solde net des souscriptions/rachats	-51 143,907200	-32 900 455,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 834,249000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 6 937,31 0,80
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 33 634,31 0,15
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 113,39 0,38
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 89 070,80 0,77

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			86 442,30
	FR0013536661	SG 0.875% 22-09-28	86 442,30
TCN			
OPC			1 246 074,34
	LU1717592346	G FUND - GBL BREAKEVEN INFL IC EUR	982 700,00
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	263 374,34
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			1 332 516,64

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	194 337,25	126 288,86
Résultat	472 983,44	548 763,46
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	667 320,69	675 052,32

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	15 572,78	3 972,03
Total	15 572,78	3 972,03

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G		
Affectation		
Distribution	633 185,92	222 236,00
Report à nouveau de l'exercice	6,88	222 240,39
Capitalisation		
Total	633 192,80	444 476,39
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 180,0920	2 493,1120
Distribution unitaire	290,44	89,14
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	572,46	326,31
Total	572,46	326,31

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	17 982,65	226 277,59
Total	17 982,65	226 277,59

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 708 214,48	-4 011 882,51
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-2 708 214,48	-4 011 882,51

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-123 369,20	-43 954,87
Total	-123 369,20	-43 954,87

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 441 975,59	-1 624 155,14
Total	-2 441 975,59	-1 624 155,14

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 552,15	-2 059,65
Total	-3 552,15	-2 059,65

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-139 317,54	-2 341 712,85
Total	-139 317,54	-2 341 712,85

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	43 629 301,97	80 137 328,35	56 993 891,33	22 287 863,15
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI en EUR				
Actif net	262 359,60	515 923,36	624 052,20	1 017 591,50
Nombre de titres	2 564,1767	5 155,9612	7 724,1287	12 620,3873
Valeur liquidative unitaire	102,31	100,06	80,79	80,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,84	-1,01	-5,69	-9,77
Capitalisation unitaire sur résultat	0,50	0,53	0,51	1,23
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G en EUR				
Actif net	27 380 266,07	28 623 291,94	23 088 481,56	20 091 446,25
Nombre de titres	2 319,1960	2 493,1120	2 493,1120	2 180,0920
Valeur liquidative unitaire	11 805,93	11 480,94	9 260,90	9 215,87
+/- values nettes unitaire non distribuées	58,49			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-57,51	-651,45	-1 120,12
Distribution unitaire sur résultat	144,44	86,32	89,14	290,44
Crédit d'impôt unitaire				
Report à nouveau unitaire sur résultat		50,65	89,14	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I en EUR				
Actif net	5 236 455,90	579 923,43	29 311,93	29 376,69
Nombre de titres	11 689,000000	1 318,180000	82,161900	82,161900
Valeur liquidative unitaire	447,98	439,94	356,75	357,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,16	-4,47	-25,06	-43,23
Capitalisation unitaire sur résultat	4,44	4,16	3,97	6,96
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N en EUR				
Actif net	10 750 220,40	50 418 189,62	33 252 045,64	1 149 448,71
Nombre de titres	13 535,684200	64 894,876600	52 978,156200	1 834,249000
Valeur liquidative unitaire	794,21	776,92	627,65	626,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	29,37	-7,68	-44,20	-75,95
Capitalisation unitaire sur résultat	8,86	4,35	4,27	9,80

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER LAND BK 0.125% 10-02-28	EUR	100 000	84 156,48	0,38
BAYER LAND BK 1.0% 23-09-31	EUR	100 000	84 029,32	0,37
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	EUR	200 000	195 334,52	0,87
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	EUR	150 000	144 216,53	0,64
DEUTSCHE WOHNEN SE 0.5% 07-04-31	EUR	100 000	75 854,54	0,34
DEUTSCHE WOHNEN SE 1.3% 07-04-41	EUR	100 000	58 470,79	0,27
EEW ENERGY FROM WASTE 0.361% 30-06-26	EUR	100 000	88 345,70	0,40
EON SE 0.35% 28-02-30 EMTN	EUR	100 000	79 952,08	0,36
EON SE 0.6% 01-10-32 EMTN	EUR	100 000	74 299,28	0,33
EUROGRID GMBH I 3.279% 05-09-31	EUR	100 000	94 052,85	0,43
KFW 1.375% 02-02-28 EMTN	SEK	500 000	39 711,58	0,18
LBBW 0.375% 24-05-24 EMTN	EUR	100 000	97 806,25	0,44
LBBW 0.375% 29-07-26 EMTN	EUR	100 000	89 176,62	0,40
MERCEDESSENZ GROUP AG 0.75% 11-03-33	EUR	100 000	75 121,13	0,33
MUENCHENER HYPOTHEKENBANK AG 0.375% 09-03-29	EUR	100 000	81 663,11	0,37
TALANX AG 1.75% 01-12-42	EUR	100 000	75 049,12	0,34
VONOVIA SE 5.0% 23-11-30 EMTN	EUR	100 000	103 047,37	0,46
TOTAL ALLEMAGNE			1 540 287,27	6,91
AUSTRALIE				
NEW SOUTH WALES TREASURY 3.0% 15-11-28	AUD	100 000	57 681,84	0,26
QUEENSLAND TREASURY 1.25% 10-03-31	AUD	100 000	47 805,93	0,22
TOTAL AUSTRALIE			105 487,77	0,48
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.85% 23-05-49	EUR	150 000	106 912,90	0,48
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.9% 23-05-29	EUR	100 000	99 784,29	0,45
CA IMMOBILIEN ANLAGEN 1.0% 27-10-25	EUR	100 000	90 206,25	0,40
HYPONOE GRUPPE BANK AG 0.375% 25-06-24	EUR	100 000	97 119,46	0,44
TOTAL AUTRICHE			394 022,90	1,77
BELGIQUE				
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	250 000	208 842,77	0,93
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.75% 22-04-39	EUR	200 000	178 586,48	0,80
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	EUR	100 000	66 618,11	0,30
EUROPEAN UNION 1.25% 04-02-43	EUR	200 000	131 958,68	0,60
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	EUR	100 000	90 703,68	0,41
TOTAL BELGIQUE			676 709,72	3,04
CANADA				
ALIMENTATION COUCHE TARD 3.625% 13-05-51	USD	200 000	119 668,87	0,53
BRP FINANCE ULC 3.33% 13-08-50	CAD	100 000	45 529,20	0,20
BRP FINANCE ULC 4.25% 15-01-29	CAD	100 000	65 790,07	0,30
MANULIFE FINANCIAL 3.703% 16-03-32	USD	200 000	165 638,47	0,74
ONTARIO POWER GENERATION IN 3.215% 08-04-30	CAD	100 000	62 884,30	0,29
PROVINCE DE L'ONTARIO 1.55% 01-11-29	CAD	100 000	59 025,32	0,26

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PROVINCE DE LONTARIO 1.85% 01-02-27	CAD	100 000	63 893,19	0,29
PROVINCE DE LONTARIO 2.65% 05-02-25	CAD	100 000	67 922,22	0,31
QUEBEC MONTREAL 2.6% 06-07-25	CAD	100 000	67 442,92	0,30
TOTAL CANADA			717 794,56	3,22
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	100 000	77 349,90	0,35
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 29-01-40	EUR	100 000	63 417,88	0,28
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.5% 25-01-50	USD	200 000	127 272,94	0,57
TOTAL CHILI			268 040,72	1,20
DANEMARK				
DANSKE BK 4.125% 10-01-31	EUR	100 000	101 385,16	0,46
DENMARK GOVERNMENT BOND 0.0% 15-11-31	DKK	500 000	52 922,76	0,23
ORSTED 1.5% 26-11-29	EUR	100 000	87 188,08	0,39
ORSTED 1.75% 09-12-19	EUR	100 000	85 211,77	0,38
ORSTED 2.5% 16-05-33 EMTN	GBP	100 000	86 880,22	0,39
TOTAL DANEMARK			413 587,99	1,85
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	100 000	92 499,20	0,42
BANCO NTANDER 0.3% 04-10-26	EUR	100 000	90 071,18	0,40
BANCO NTANDER 0.625% 24-06-29	EUR	100 000	83 931,47	0,38
BANCO NTANDER 1.125% 23-06-27	EUR	100 000	89 963,52	0,40
BBVA 1.0% 21-06-26	EUR	100 000	92 420,15	0,42
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	100 000	95 982,47	0,43
CAIXABANK 0.375% 18-11-26 EMTN	EUR	100 000	91 662,74	0,41
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	100 000	83 664,29	0,38
CAIXABANK 1.25% 18-06-31 EMTN	EUR	100 000	89 736,44	0,40
CAIXABANK 5.375% 14-11-30 EMTN	EUR	100 000	106 297,51	0,47
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	200 000	115 529,19	0,52
TOTAL ESPAGNE			1 031 758,16	4,63
ETATS-UNIS				
APPLE 3.0% 20-06-27	USD	200 000	177 453,29	0,79
BK AMERICA 2.456% 22-10-25	USD	200 000	183 328,23	0,82
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	100 000	87 592,98	0,40
EQUINIX 1.0% 15-03-33	EUR	100 000	74 377,91	0,33
EQUINIX 1.0% 15-09-25	USD	100 000	85 911,69	0,38
EQUINIX 1.55% 15-03-28	USD	200 000	157 335,54	0,71
EQUINIX 2.5% 15-05-31	USD	200 000	149 182,21	0,68
GENERAL MOTORS 5.6% 15-10-32	USD	200 000	180 804,41	0,81
JPM CHASE 0.768% 09-08-25	USD	200 000	180 124,11	0,81
KAISER FOUNDATION HOSPITALS 2.81% 01-06-41	USD	200 000	128 111,98	0,57
NIAGARA MOHAWK POWER 1.96% 27-06-30	USD	200 000	148 056,98	0,67
VERIZON COMMUNICATION 1.5% 18-09-30	USD	200 000	143 294,45	0,64
VERIZON COMMUNICATION 2.85% 03-09-41	USD	200 000	122 018,42	0,55
VERIZON COMMUNICATION 5.05% 09-05-33	USD	200 000	180 272,96	0,81
TOTAL ETATS-UNIS			1 997 865,16	8,97

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINLANDE				
OP CORPORATE BANK 0.625% 27-07-27	EUR	100 000	87 271,12	0,38
UPM KYMMENE OY 0.125% 19-11-28	EUR	100 000	81 671,90	0,37
TOTAL FINLANDE			168 943,02	0,75
FRANCE				
ACACB 0.05 12/06/29	EUR	100 000	80 443,23	0,36
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	100 000	77 263,93	0,35
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.1% 08-10-27	EUR	100 000	85 678,63	0,39
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.25% 29-06-28	EUR	100 000	84 065,57	0,37
BPCE 0.5% 14-01-28 EMTN	EUR	100 000	87 966,90	0,39
BPCECB 0.01 05/27/30	EUR	100 000	78 718,52	0,35
BPCE SFH 0.125% 03-12-30	EUR	100 000	78 081,11	0,35
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	100 000	86 259,61	0,39
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	100 000	79 944,58	0,36
COVIVIO SA 1.875% 20-05-26	EUR	100 000	94 683,72	0,43
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32	EUR	100 000	101 534,51	0,46
DEXIA MUN 0.1% 13-11-29	EUR	100 000	81 003,77	0,36
EDF 3.625% 13-10-25	USD	200 000	184 810,02	0,83
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44	EUR	500 000	268 558,06	1,21
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	EUR	750 000	585 946,07	2,63
ICADE 1.5% 13-09-27	EUR	100 000	89 515,97	0,40
LA POSTE 1.45% 30-11-28 EMTN	EUR	100 000	89 858,59	0,40
RATP 0.35% 20-06-29 EMTN	EUR	100 000	83 606,41	0,37
RTE EDF TRANSPORT 0.75% 12-01-34	EUR	100 000	74 415,47	0,33
SAS NERVAL 2.875% 14-04-32	EUR	100 000	83 759,09	0,37
SG 0.875% 22-09-28	EUR	100 000	86 442,30	0,39
SG SFH 0.01% 11-02-30 EMTN	EUR	100 000	79 745,41	0,36
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	100 000	68 685,44	0,31
SNCF RESEAU 1.0% 09-11-31 EMTN	EUR	100 000	82 527,63	0,37
SNCF RESEAU 1.875% 30-03-34	EUR	100 000	84 182,99	0,38
SNCF RESEAU 2.25% 20-12-47	EUR	100 000	71 472,18	0,32
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.0% 25-11-30	EUR	100 000	77 665,00	0,35
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.3% 02-09-36	EUR	100 000	63 331,41	0,29
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.7% 15-10-60	EUR	100 000	34 526,99	0,15
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.0% 18-02-70	EUR	100 000	35 309,92	0,15
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 25-05-34	EUR	100 000	76 788,66	0,34
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.7% 25-05-50	EUR	100 000	60 715,47	0,27
SUEZ 1.875% 24-05-27 EMTN	EUR	100 000	92 851,23	0,42
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.4% 28-05-31	EUR	100 000	79 124,89	0,35
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.675% 24-11-36	EUR	100 000	67 250,84	0,31
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 0.95% 16-02-32	EUR	100 000	81 418,03	0,37
SYNDICAT TRANSPORTS ILE DE FRANCE STIF 1.275% 14-02-42	EUR	100 000	64 317,92	0,29
TOTAL FRANCE			3 682 470,07	16,52
HONG-KONG				
CGNPC INTL 2.0% 11-09-25	EUR	100 000	94 964,22	0,42
TOTAL HONG-KONG			94 964,22	0,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	100 000	106 614,03	0,48
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	100 000	89 865,09	0,40
ESBIRE I 1/8 06/11/30	EUR	100 000	83 861,41	0,38
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	250 000	222 282,54	1,00
IRELAND GOVERNMENT BOND 3.0% 18-10-43	EUR	250 000	234 947,16	1,04
TOTAL IRLANDE			737 570,23	3,30
ITALIE				
AEROPORTI DI ROMA 1.625% 02-02-29	EUR	100 000	87 881,85	0,40
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	100 000	81 756,03	0,37
ERG SPA LANTERN 1.875% 11-04-25	EUR	100 000	97 239,52	0,43
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN	EUR	100 000	96 655,60	0,43
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	100 000	85 342,89	0,38
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	350 000	193 659,70	0,87
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	250 000	236 794,80	1,06
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	EUR	250 000	246 226,63	1,10
UNICREDIT 0.8% 05-07-29 EMTN	EUR	100 000	83 605,72	0,38
TOTAL ITALIE			1 209 162,74	5,42
JAPON				
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.956% 16-10-24	EUR	100 000	97 753,45	0,43
NIDEC 0.046% 30-03-26	EUR	100 000	90 874,50	0,41
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.508% 12-01-24	USD	200 000	186 237,17	0,84
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.934% 11-10-24	EUR	100 000	97 723,53	0,44
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 2.472% 14-01-29	USD	200 000	160 040,55	0,72
THE NORINCHUKIN BANK 2.08% 22-09-31	USD	200 000	146 186,64	0,66
TOTAL JAPON			778 815,84	3,50
LIECHTENSTEIN				
SWISS LIFE FINANCE I 0.5% 15-09-31	EUR	100 000	74 291,59	0,33
TOTAL LIECHTENSTEIN			74 291,59	0,33
LUXEMBOURG				
BANK OF CHINA LUXEMBOURG 0.0% 28-04-24	EUR	100 000	97 405,00	0,44
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	100 000	65 609,82	0,29
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.0% 14-11-42	EUR	150 000	95 894,90	0,43
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.25% 17-02-27	NOK	250 000	20 200,34	0,09
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.5% 15-11-47	EUR	100 000	66 556,29	0,30
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.7% 15-11-24	AUD	100 000	59 514,38	0,27
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.9% 22-01-25	CAD	100 000	67 240,39	0,30
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 3.3% 03-02-28	AUD	100 000	58 068,22	0,26
CHINA MERCHANTS BANK CO LTD LUXEMBOURG 1.25% 01-09-26	USD	200 000	167 798,08	0,75
EIB 0 1/2 11/13/37	EUR	100 000	66 523,84	0,31
TOTAL LUXEMBOURG			764 811,26	3,44

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
0.25% 07-09-26 EMTN	EUR	100 000	88 550,76	0,40
ABN AMRO BK 0.5% 23-09-29 EMTN	EUR	100 000	79 413,66	0,35
ABN AMRO BK 2.375% 01-06-27	EUR	100 000	94 228,64	0,42
ABN AMRO BK 2.47% 13-12-29	USD	200 000	157 345,40	0,71
ALLIANDER 0.375% 10-06-30 EMTN	EUR	100 000	80 512,83	0,36
ALLIANDER 0.875% 24-06-32 EMTN	EUR	100 000	79 419,46	0,36
ALLIANDER 2.625% 09-09-27 EMTN	EUR	100 000	96 326,13	0,43
COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.25% 30-10-26	EUR	100 000	90 412,51	0,41
CTP BV	EUR	200 000	199 405,64	0,89
CTP NV 0.5% 21-06-25 EMTN	EUR	100 000	91 495,08	0,41
CTP NV 1.5% 27-09-31 EMTN	EUR	100 000	70 671,59	0,32
DE VOLKSBANK NV 0.375% 03-03-28	EUR	100 000	83 366,26	0,37
DE VOLKSBANK NV 1.75% 22-10-30	EUR	100 000	93 523,90	0,42
EDP FIN 1.71% 24-01-28	USD	200 000	160 360,33	0,72
ENEL FINANCE INTL NV 1.125% 16-09-26	EUR	100 000	92 391,25	0,41
ENEXIS HOLDING NV 0.375% 14-04-33	EUR	100 000	73 166,23	0,33
ENEXIS HOLDING NV 0.625% 17-06-32	EUR	100 000	77 101,43	0,35
EON INTL FINANCE BV 1.25% 19-10-27	EUR	100 000	91 421,21	0,41
IBERDROLA INTL BV 2.625% PERP	EUR	100 000	100 107,88	0,45
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	100 000	99 392,66	0,44
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	100 000	85 236,32	0,38
ING GROEP NV 1.125% 07-12-28	GBP	100 000	95 943,23	0,43
ING GROEP NV 2.5% 15-11-30	EUR	100 000	92 091,48	0,41
ING GROEP NV 4.125% 24-08-33	EUR	100 000	94 716,82	0,43
ING GROEP NV 4.625% 06-01-26	USD	300 000	277 911,81	1,25
KONINKLIJKE PHILIPS NV 2.125% 05-11-29	EUR	100 000	90 785,88	0,41
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	100 000	90 827,05	0,41
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.375% 07-03-24	EUR	100 000	99 543,93	0,44
NEDWBK 0.5% 26-04-51 EMTN	EUR	100 000	44 936,58	0,21
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	100 000	65 660,53	0,30
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 0.875% 08-09-32	EUR	100 000	76 661,77	0,34
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 1.5% 05-11-30	EUR	100 000	86 458,38	0,39
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 2.0% 06-04-29	EUR	100 000	91 705,61	0,41
REN FINANCE BV 0.5% 16-04-29	EUR	100 000	83 103,24	0,37
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV 0.5% 22-05-26	EUR	100 000	91 326,06	0,41
STEDIN HOLDING NV 0.5% 14-11-29	EUR	100 000	81 870,47	0,37
SWISSCOM FINANCE BV 0.375% 14-11-28	EUR	100 000	85 286,85	0,38
TENNET HOLDING BV	EUR	100 000	70 097,55	0,31
TENNET HOLDING BV 0.125% 30-11-32	EUR	100 000	84 053,14	0,38
TENNET HOLDING BV 1.5% 03-06-39	EUR	100 000	82 895,00	0,37
TENN HOL 1.875% 13-06-36 EMTN	EUR	100 000	83 087,77	0,38
VESTEDA FINANCE BV 1.5% 24-05-27	EUR	100 000	91 086,98	0,41
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.25% 15-02-28	EUR	100 000	101 437,08	0,45
WABTEC TRANSPORTATION NETHERLANDS BV 1.25% 03-12-27	EUR	100 000	88 600,10	0,40
TOTAL PAYS-BAS			4 233 936,48	19,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.625% 15-04-27	EUR	100 000	92 924,72	0,41
TOTAL PORTUGAL			92 924,72	0,41
ROYAUME-UNI				
ANGLIAN WATER 4.525% 26-08-32	CAD	200 000	125 640,99	0,56
BARCLAYS 1.7% 03-11-26	GBP	100 000	106 430,27	0,48
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.19% 20-01-25	EUR	100 000	95 181,26	0,42
NATWEST GROUP 4.067% 06-09-28	EUR	100 000	97 825,02	0,44
THAMES WATER UTILITIES FIN 0.875% 31-01-28	EUR	100 000	82 728,33	0,37
UNITED KINGDOM GILT 0.875% 31-07-33	GBP	450 000	373 850,68	1,68
UNITED KINGDOM GILT 1.5% 31-07-53	GBP	300 000	165 971,16	0,75
TOTAL ROYAUME-UNI			1 047 627,71	4,70
SINGAPOUR				
VENA ENERGY CAPITAL PTE 3.133% 26-02-25	USD	200 000	180 044,40	0,81
TOTAL SINGAPOUR			180 044,40	0,81
SUEDE				
ELECTROLUX AB STIB3R+0.6% 24-02-27	SEK	2 000 000	172 259,94	0,77
LANTMANNEN EK FOR 1.115% 27-04-26	SEK	2 000 000	158 424,98	0,71
TELIA COMPANY AB 2.75% 30-06-83	EUR	100 000	88 504,80	0,40
VATTENFALL AB 0.125% 12-02-29	EUR	100 000	82 337,79	0,37
TOTAL SUEDE			501 527,51	2,25
SUISSE				
EUROF 0.1 05/20/30	EUR	100 000	80 452,16	0,37
EUROF 0.15 10/10/34	EUR	100 000	69 407,12	0,31
TOTAL SUISSE			149 859,28	0,68
VENEZUELA				
CORP ANDINA 0.625% 20-11-26	EUR	100 000	89 744,81	0,41
TOTAL VENEZUELA			89 744,81	0,41
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			20 952 248,13	94,01
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			20 952 248,13	94,01
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	1,211	263 374,34	1,18
TOTAL FRANCE			263 374,34	1,18
LUXEMBOURG				
G FUND - GBL BREAKEVEN INFL IC EUR	EUR	1 000	982 700,00	4,41
TOTAL LUXEMBOURG			982 700,00	4,41
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 246 074,34	5,59
TOTAL Organismes de placement collectif			1 246 074,34	5,59

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO SCHATZ 1223	EUR	-10	3 605,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			3 605,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			3 605,00	0,01
TOTAL Instrument financier à terme			3 605,00	0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	-3 605	-3 605,00	-0,01
TOTAL Appel de marge			-3 605,00	-0,01
Créances			6 595 369,27	29,59
Dettes			-6 640 887,34	-29,80
Comptes financiers			135 058,75	0,61
Actif net			22 287 863,15	100,00

Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G	EUR	2 180,0920	9 215,87	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS EI	EUR	12 620,3873	80,63	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS N	EUR	1 834,249000	626,65	
Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS I	EUR	82,161900	357,54	

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action G FUND GLOBAL GREEN BONDS G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	304 253,64	EUR	139,56	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	328 932,28	EUR	150,88	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	633 185,92	EUR	290,44	EUR

12. ANNEXE(S)

G FUND GLOBAL GREEN BONDS - E

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND GLOBAL GREEN BONDS - E	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450301	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Value Hedged Eur (GBGLTREH index) clôture couvert en euros, par une gestion effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes".

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé au minimum 80 % de son actif net sur des obligations vertes.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes"

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 298,11 €	7 581,95 €
	Rendement annuel moyen	-27,02 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 764,95 €	7 581,95 €
	Rendement annuel moyen	-22,35 %	-8,81 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 786,14 €	10 200,3 €
	Rendement annuel moyen	-2,14 %	0,66 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 678,01 €	10 884,71 €
	Rendement annuel moyen	6,78 %	2,87 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	401,95 €	208,18 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,05 %	2,09 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,86 % de la valeur de votre investissement par an.	85,6 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	19,5 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450301/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450301/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450301/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450301/(tab)/publication).

G FUND GLOBAL GREEN BONDS - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND GLOBAL GREEN BONDS - E1	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450764	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Value Hedged Eur (GBGLTREH index) clôture couvert en euros, par une gestion effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes".

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance internationaux.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé au minimum 80 % de son actif net sur des obligations vertes.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes"

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 298,11 €	7 581,95 €
	Rendement annuel moyen	-27,02 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 764,95 €	7 581,95 €
	Rendement annuel moyen	-22,35 %	-8,81 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 786,14 €	10 200,3 €
	Rendement annuel moyen	-2,14 %	0,66 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 678,01 €	10 884,71 €
	Rendement annuel moyen	6,78 %	2,87 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	401,95 €	208,18 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,05 %	2,09 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,86 % de la valeur de votre investissement par an.	85,6 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	19,5 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450764/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450764/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450764/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450764/(tab)/publication).

G FUND GLOBAL GREEN BONDS - E2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND GLOBAL GREEN BONDS - E2	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450772	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Value Hedged Eur (GBGLTREH index) clôture couvert en euros, par une gestion effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes".

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé au minimum 80 % de son actif net sur des obligations vertes.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes"

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 299,35 €	7 582,19 €
	Rendement annuel moyen	-27,01 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 793,86 €	7 582,19 €
	Rendement annuel moyen	-22,06 %	-8,81 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 822,6 €	10 315,76 €
	Rendement annuel moyen	-1,77 %	1,04 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 717,5 €	10 989,09 €
	Rendement annuel moyen	7,18 %	3,19 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	367,42 €	172,06 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,70 %	1,74 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,50 % de la valeur de votre investissement par an.	50 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	19,5 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450772/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450772/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450772/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450772/(tab)/publication).

G FUND GLOBAL GREEN BONDS - G

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND GLOBAL GREEN BONDS - G	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010892620	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Value Hedged Eur (GBGLTREH index) clôture couvert en euros, par une gestion effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes".

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance internationaux.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé au minimum 80 % de son actif net sur des obligations vertes.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes"

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe GROUPAMA

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 199,92 €	7 482,37 €
	Rendement annuel moyen	-28,00 %	-9,22 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 717,65 €	7 514,69 €
	Rendement annuel moyen	-22,82 %	-9,08 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 752,62 €	10 311,41 €
	Rendement annuel moyen	-2,47 %	1,03 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 650,01 €	10 975,43 €
	Rendement annuel moyen	6,50 %	3,15 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	438,59 €	174,84 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,40 %	1,79 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,21 % de la valeur de votre investissement par an.	20,7 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	19,5 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010892620/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010892620/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010892620/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010892620/(tab)/publication).

G FUND GLOBAL GREEN BONDS - I

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND GLOBAL GREEN BONDS - I	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010213397	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Value Hedged Eur (GBGLTREH index) clôture couvert en euros, par une gestion effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes".

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance internationaux.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé au minimum 80 % de son actif net sur des obligations vertes.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes"

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 299,46 €	7 582,22 €
	Rendement annuel moyen	-27,01 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 798,57 €	7 582,22 €
	Rendement annuel moyen	-22,01 %	-8,81 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 828,54 €	10 334,65 €
	Rendement annuel moyen	-1,71 %	1,10 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 723,94 €	11 006,15 €
	Rendement annuel moyen	7,24 %	3,25 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	361,79 €	166,13 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,64 %	1,68 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,44 % de la valeur de votre investissement par an.	44,2 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	19,5 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213397/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213397/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213397/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010213397/(tab)/publication).

G FUND GLOBAL GREEN BONDS - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND GLOBAL GREEN BONDS - N	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010294991	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Value Hedged Eur (GBGLTREH index) clôture couvert en euros, par une gestion effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes".

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance internationaux.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé au minimum 80 % de son actif net sur des obligations vertes.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes"

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 298,33 €	7 581,98 €
	Rendement annuel moyen	-27,02 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 767,95 €	7 581,98 €
	Rendement annuel moyen	-22,32 %	-8,81 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 789,93 €	10 212,26 €
	Rendement annuel moyen	-2,10 %	0,70 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 682,11 €	10 895,53 €
	Rendement annuel moyen	6,82 %	2,90 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	398,36 €	204,45 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,01 %	2,06 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,82 % de la valeur de votre investissement par an.	81,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	19,5 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010294991/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010294991/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010294991/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010294991/(tab)/publication).

G FUND GLOBAL GREEN BONDS - O

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND GLOBAL GREEN BONDS - O	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450293	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Value Hedged Eur (GBGLTREH index) clôture couvert en euros, par une gestion effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes".

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé au minimum 80 % de son actif net sur des obligations vertes.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes"

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe GROUPAMA

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 198,97 €	7 482,06 €
	Rendement annuel moyen	-28,01 %	-9,22 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 677,62 €	7 482,06 €
	Rendement annuel moyen	-23,22 %	-9,22 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 702,12 €	10 150,79 €
	Rendement annuel moyen	-2,98 %	0,50 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 595,31 €	10 830,38 €
	Rendement annuel moyen	5,95 %	2,69 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	485,92 €	224,8 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,90 %	2,29 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,70 % de la valeur de votre investissement par an.	70 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	19,5 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450293/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450293/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450293/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450293/(tab)/publication).

G FUND GLOBAL GREEN BONDS - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND GLOBAL GREEN BONDS - R	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013319159	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de surperformer, sur la durée de placement recommandée, l'indice Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Total Return Value Hedged Eur (GBGLTREH index) clôture couvert en euros, par une gestion effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes".

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance internationaux.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de l'OCDE.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 10.

Le produit est exposé au minimum 80 % de son actif net sur des obligations vertes.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur "des obligations vertes"

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 299,35 €	7 582,19 €
	Rendement annuel moyen	-27,01 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 793,86 €	7 582,19 €
	Rendement annuel moyen	-22,06 %	-8,81 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 822,6 €	10 315,76 €
	Rendement annuel moyen	-1,77 %	1,04 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 717,5 €	10 989,09 €
	Rendement annuel moyen	7,18 %	3,19 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	367,42 €	172,06 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,70 %	1,74 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,50 % de la valeur de votre investissement par an.	50 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	19,5 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013319159/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013319159/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013319159/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013319159/(tab)/publication).

Dénomination du produit : G FUND GLOBAL
GREEN BONDS - E1

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 93,97%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 51,71%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Indicateur de référence	Indicateur de référence
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
09/2022 - 09/2023	Intensité carbone (t CO ²)	399	80,12	663,36	63,75

09/2022 - 09/2023	Part verte	12,8%	30,44	6,7%	22,64
09/2022 - 09/2023	Note ESG	78,08	89,11	76,19	80,86
10/2021 - 10/2022	Intensité carbone (t CO ²)	-	-	-	-
10/2021 - 10/2022	Part verte	-	-	-	-
10/2021 - 10/2022	Note ESG	-	-	-	-

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

Part des investissements durables	93,97%
-----------------------------------	--------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portant sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
6,24	0,118



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	2 012,2			
		Émissions de GES de niveau 2	273,26			
		Émissions de GES de niveau 3	36 463,3			
		Émissions totales de GES	38 748,75			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 737,95			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	2 153,53			
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,59			
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	18,88			

	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,222			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,825			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	236,34			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	9 429,28			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	6,24			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,118			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	5,21			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	6,23			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			

Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	30,64			
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	18,94			

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	1,90

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	40,48



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

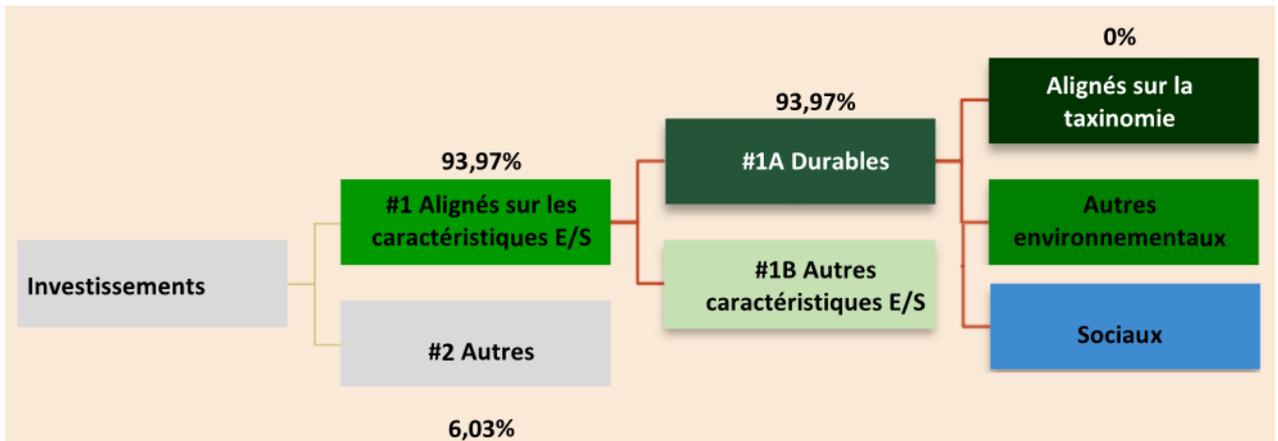
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
G FUND - GLOBAL INFLATION SHORT DURATION - IC	OPC	0.36%	France
FRTR 1 3/4 06/25/39 - 25/06/39	TREASURIES	0.32%	France
DBR 0 08/15/31 - 15/08/31	TREASURIES	0.31%	Allemagne
UKT 0 7/8 07/31/33 - 31/07/33	TREASURIES	0.17%	Royaume-Uni
OBL 0 10/10/25 - 10/10/25	TREASURIES	0.16%	Allemagne
FRTR 0 1/2 06/25/44 - 25/06/44	TREASURIES	0.12%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	0.12%	France
BTPS 4 04/30/35 - 30/04/35	TREASURIES	0.10%	Italie
C 1.678 05/15/24 - 15/05/23	BANKING	0.10%	USA
BTPS 1 1/2 04/30/45 - 30/04/45	TREASURIES	0.10%	Italie
INTNED 4 5/8 01/06/26 - 06/01/26	BANKING	0.10%	Pays-Bas
JPM 0.653 09/16/24 - 16/09/23	BANKING	0.09%	USA
EUROF 0 07/28/26 - 28/07/26	SUPRANATIONAL	0.09%	Suisse
BGB 1 1/4 04/22/33 - 22/04/33	TREASURIES	0.09%	Belgique
DBR 0 08/15/50 - 15/08/50	TREASURIES	0.09%	Allemagne



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

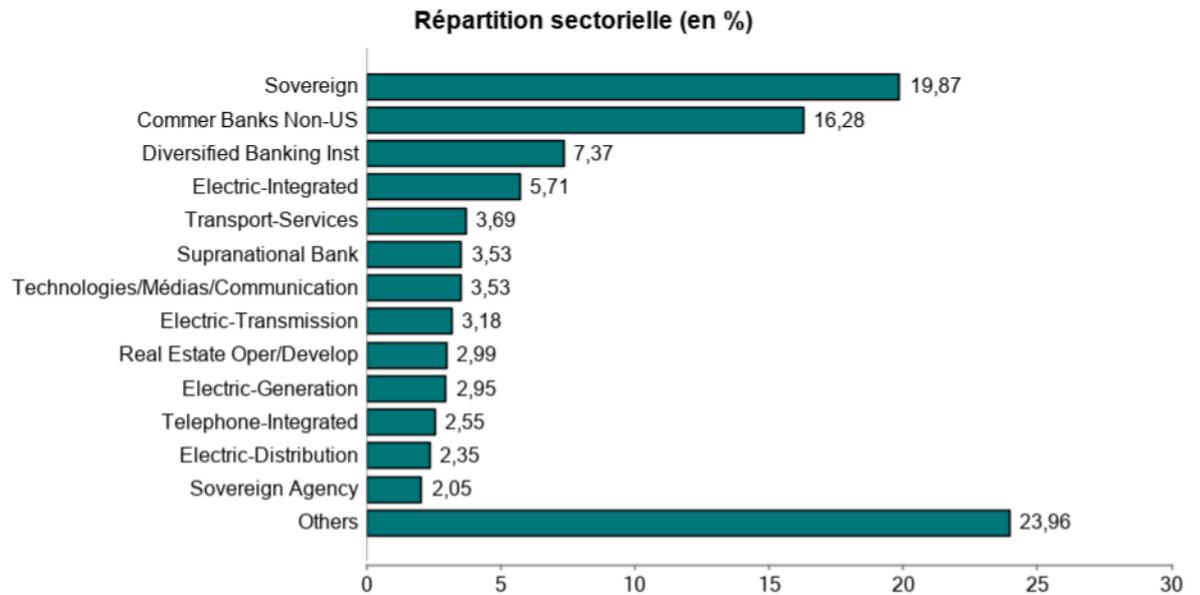
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

● ***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?***

Oui

Nucléaire

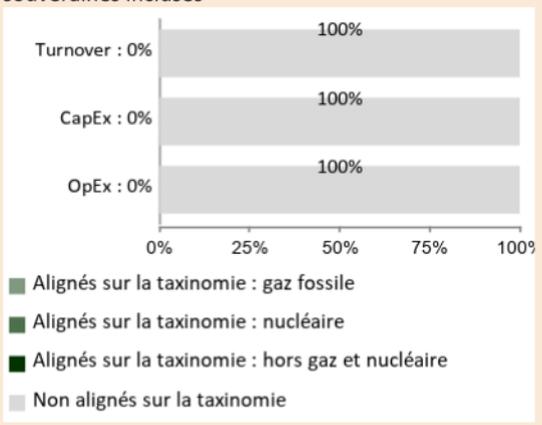
Gaz fossile

Non

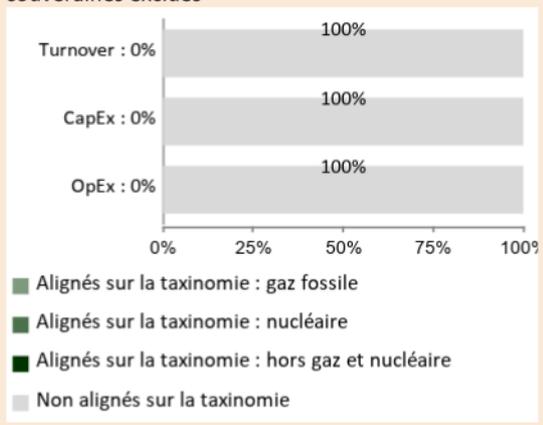
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 93,97% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
---	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Tout au long de la période la gestion du fonds a été vigilant sur la détention de green bond du fonds qui s'élève à 99.7% hors liquidités et FCP La part verte du fonds s'élève à 14% pour un indicateur de référence de 7% L'intensité carbone du fonds est de 377 tCO2 vs 574 pour l'indicateur de référence soit bien au-dessus. Le financement de projets verts est principalement présent dans le secteur de l'énergie pour 28%, le bâtiment pour 21% et les transports pour 20% La contribution des investissements aux objectifs de développement durable est de 20% dans l'industrie, innovation et infrastructure, de 20% dans la consommation et la production responsables, 20% dans des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Viennent ensuite pour 16 % la contribution en énergie propre et coût abordable et pour 15% des villes et communautés durables.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence diffèrait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Compartiment : G FUND CREDIT EURO ISR

13. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

17 novembre 2022

Création d'un nouveau compartiment

- Dénomination : **G FUND HEALTH AND WELLNESS** ;
- Compartiment de la SICAV GROUPAMA FUND GENERATIONS ;

Univers d'investissement : entreprises cotées des pays développés contribuant positivement aux Objectifs de Développement Durable 3 « santé et bien-être » ou 9 « innovation » ;

- ESG : article 9 SFDR ;
- Investissement en OPC : jusqu'à 10% de l'actif net.

1^{er} décembre 2022

Compartiment G FUND FUTURE FOR GENERATIONS

- Mise à jour du prospectus avec la réglementation SFDR : ajout de l'annexe SFDR article 9.

Compartiments G FUND FUTURE FORE GENERATIONS, G FUND GLOBAL GREEN BONDS, G FUND CREDIT EURO ISR :

- Mise à jour des DICl au niveau des frais courants suite à la clôture de l'exercice à fin septembre 2022.

30 décembre 2022

Pour l'ensemble des compartiments :

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS qui remplace le DICl.

Compartiment G FUND FUTURE FOR GENERATION :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiment G FUND GLOBAL GREEN BONDS :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts I, N et R qui passent à 3% ;
- Modification de la classification SFDR : passe d'un article 9 à un article 8.

Compartiment G FUND CREDIT EURO ISR :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, M, NC et ID qui passent à 3% ;
- Ajout de l'exclusion des liquidités (dont OPCVM monétaire) pour le taux de couverture et de suivi de la notation ESG.

Compartiment G FUND HEALTH AND WELLNESS :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiments G FUND GLOBAL GREEN BONDS, G FUND CREDIT EURO ISR et G FUND HEALTH AND WELLNESS :

- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR pour ces trois compartiments.

18 août 2023

Modifications des compartiments de la sicav GROUPAMA FUND GENERATIONS :

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS FG

- Passage du R/L de J+3 en J+2 ;
- Modification du tableau des dérivés avec ajout des warrants et bons de souscription en actions.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS

- Passage du R/L de J+3 en J+2.

G FUND CREDIT EURO ISR

- Passage du R/L de J+3 en J+2 ;
- Création d'une action OA (FR001400JWC0), dédiée à la gamme Oxygène, avec commissions de surperformance de 10% au-delà de l'indice de références (autres caractéristiques identiques à l'action O actuelle qui devient OS) ;
- Changement de dénomination de l'action O en OS.

G FUND HEALTH AND WELLNESS

- Création d'une action OS (FR001400JWD8), dédiée à la gamme Opale, sans commissions de surperformance (autres caractéristiques identique à l'action O actuelle qui devient OA) ;
- Changement de dénomination de l'action O en OA (part conservant des commissions de surperformances). Vous trouverez plus de détails sur ces catégories d'actions dans le prospectus ;
- Mise en place des mécanismes de Swing et Gates.

Pour l'ensemble des compartiments : mise à jour règlementaire des annexes SFDR.

12 octobre 2023

- Le compartiment G Fund Credit Euro ISR absorbe le fonds Groupama Crédit Euro.

Commentaire du 30/09/2022 - 29/09/2023 :

Cette période est le prolongement de l'an passé. Les banques centrales mondiales ont dû combattre l'inflation après le pic d'octobre 2022 à 10.2% en zone euro. Pour cela, les principales banques centrales ont continué d'émettre un discours et des actions restrictives. Elles sont alors intervenues massivement avec deux axes à savoir la hausse des taux directeurs (325 bps pour le BCE, 225 bps pour la Fed) et la fin des programmes d'achats d'actifs.

Entre 30/09/2022 - 29/09/2023, la performance absolue de l'indice Barclays Euro Agg Corporate est de +3.65% en Total Return.

Celui-ci se répartit de la manière suivante en total return entre :

- les secteurs : Financials (+4.24%) et Industrial (+3%)
- les ratings : A (+2.83%) et BBB (+4.63%)
- les séniorités : Senior (+3.33%), Financial Sub Only (+6.12%) et Hybride Non Financial (+8.12%).

Gestion du fonds Gfund Crédit Euro ISR :

Octobre :

Le fonds a surperformé son benchmark sur le mois notamment grâce à son beta résiduelle (préférence sur les financières vs corporate, BBB vs AA).

Coté gestion, nous avons participé au marché du primaire en achetant le spin off de Suez (green bond 2028 noté BBB chez Moody's).

Novembre :

Côté gestion, nous avons activement participé au marché primaire dans le but de revenir à un bêta positif sur le fonds. Nous avons privilégié des signatures de qualité sur des secteurs défensifs (Schneider electric 10Y noté 99.14 en ESG rating A-, Iberdrola 10Y green bond rating BBB+). En face, nous avons vendu des titres avec des rendements à maturité inférieur.

Décembre :

Coté gestion, nous avons augmenté notre sous sensibilité taux après le meeting de la BCE en vendant principalement des futures sur le taux 10 ans allemand. Nous avons participé à l'émission obligataire crédit de Société Générale (NPS) 8 ans avec une note ESG interne de 89/100 malgré la fermeture rapide du marché primaire à cause des fêtes de fin d'années. Le fonds surperforme son benchmark au cours du mois principalement grâce son positionnement sur les taux.

Janvier :

Coté gestion, le beta résiduel du fonds permet de créer une légère sur performance par rapport à son benchmark de référence. Nous avons aussi renforcé la partie crédit en participant au marché primaire qui a connu des montants d'émissions record. Par exemple, nous avons notamment participé à l'émission green bond Bank of Ireland 2028 Senior rating balois BBB qui s'est resserré d'environ 50 bps. BKIR a un score ESG en interne de quintile 2 avec un pilier sur l'environnement à 93/100.

Février :

Coté gestion, nous avons gardé notre sous exposition taux et nous avons augmenté notre DTS sur le crédit. Nous avons principalement acheté des obligations sur le marché primaire IG en euros comme la nouvelle Enel 8Y sustainable linked avec des critères sur les émissions carbone. Enel est un groupe italien d'énergie multiservice (électricité, eau et gaz) à échelle mondiale. La notation esg interne de l'émetteur est à 98.18 sur 100 avec un pilier S et G très élevé.

Mars :

Concernant la gestion du portefeuille, nous gardons notre sur exposition sur le secteur des financières de hautes qualités (champions nationaux) malgré la tourmente sur des cas bien spécifiques (SVB et Crédit Suisse). Nous maintenons aussi notre sous sensibilité taux par rapport à notre benchmark car nous pensons que la lutte contre l'inflation reste l'un des objectifs principaux des banques centrales.

Avril :

Concernant la gestion du fonds, nous avons voulu renforcer notre surpondération sur les bancaires senior européennes de qualité. Nous avons notamment participé sur le primaire aux nouvelles émissions BPCE Senior 2026 (note ESG 76/100) et ABN 2028 T3 (note ESG 96/100). Nous maintenons notre surpondération en DTS (DurationTimeSpread) sur la classe d'actif. Sur le mois le fonds a une performance quasi identique à son benchmark.

Mai :

Concernant la gestion du fonds, nous avons activement participé au marché du primaire crédit IG en euro. Nous avons notamment participé aux nouvelles émissions Stora Enso 2029 green bond (note ESG 89/100) et BPCE LT2 call 5Y 2028 T3 (note ESG 76/100). Nous maintenons notre surpondération en DTS (DurationTimeSpread) sur la classe d'actif. Sur le mois le fonds a une performance supérieure à son benchmark grâce à la surpondération des financières (notamment les subordonnées).

Juin :

Coté gestion, nous avons décidé de diminuer notre sous pondération taux en achetant des futures sur le 10Y allemand. Nous avons aussi activement participé au marché du primaire en faisant des arbitrages. Nous avons par exemple acheté du Daimler truck 2026 noté 72/100 en esg, et du EDP 2028 noté 99/100

Juillet :

Coté gestion, nous avons décidé de diminuer notre sous pondération taux en achetant des futures sur le 10Y allemand. Nous avons aussi participé au marché du primaire en faisant des arbitrages. Nous avons par exemple acheté la nouvelle obligation DS Smith 2027 noté 94/100 en ESG avec la notation interne.

Août :

Coté gestion, nous avons décidé de diminuer notre sous pondération taux en achetant des futures sur le 10Y allemand. Nous avons aussi participé au marché du primaire en faisant des arbitrages. Nous avons par exemple acheté la nouvelle obligation E.ON 2028 noté 94.23/100 en ESG avec notre notation interne.

Septembre :

Coté gestion, nous avons participé activement au marché du primaire sans remettre du risque en portefeuille car nous avons arbitré chaque nouvelle position. Nous avons notamment participé à la nouvelle primo émission du bio pharma Sartorius (-12 bps), et au green bond de l'opérateur finlandais Elisa (-5bps).

Performance nette du fonds Gfund Crédit Euro ISR :

Sur la période, la valeur liquidative des parts E est passée de 83.21 EUR au 30/09/2022 à 86.37 EUR au 29/09/2023, la performance de la SICAV G. fund Crédit Euro ISR s'établit à +3.8% contre +3.65% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts F est passée de 1 051 4.40 EUR au 30/09/2022 à 10 867.29 EUR au 29/09/2023, la performance de la SICAV G. fund Crédit Euro ISR s'établit à 4.65% contre +3.65% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts GC est passée de 12 436.46 EUR au 30/09/2022 à 13 027.02 EUR au 29/09/2023, la performance de la SICAV G. fund Crédit Euro ISR s'établit à +4.75% contre +3.65% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts GD est passée de 9 616.02 EUR au 30/09/2022 à 9 955.93 EUR au 29/09/2023, la performance de la SICAV G. fund Crédit Euro ISR s'établit à +4.75% contre +3.65% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts IC est passée de 12 406.42 EUR au 30/09/2022 à 12 951.34 EUR au 29/09/2023, la performance de la SICAV G. fund Crédit Euro ISR s'établit à +4.39% contre +3.65% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts M est passée de 136.51 EUR au 30/09/2022 à 142.60 EUR au 29/09/2023, la performance de la SICAV G. fund Crédit Euro ISR s'établit à +4.46% contre +3.65% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts NC est passée de 585.25 EUR au 30/09/2022 à 608.09 EUR au 29/09/2023, la performance de la SICAV G. fund Crédit Euro ISR s'établit à +3.9% contre +3.65% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts OS est passée de 8522.27 EUR au 30/09/2022 à 8935.12 EUR au 29/09/2023, la performance de la SICAV G. fund Crédit Euro ISR s'établit à +4.84% contre +3.65% pour l'indice de référence.

Sur la période, la valeur liquidative des parts R est passée de 420.40 EUR au 30/09/2022 à 439.13 EUR au 29/09/2023, la performance de la SICAV G. fund Crédit Euro ISR s'établit à 4.46% contre +3.65% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	145 464 315,39	142 336 552,02
COMCAST 0.0% 14-09-26	3 778 155,30	3 794 297,00
VINCI 3.375% 17-10-32 EMTN	3 133 198,00	3 137 846,00
AMPRION 3.45% 22-09-27	2 499 312,00	3 360 318,00
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 3.553% 13-09-29	2 899 913,00	2 869 652,00
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	5 137 137,00	525 900,00
KELLOGG 0.5% 20-05-29	2 256 445,00	3 260 936,00
CAIXABANK 5.375% 14-11-30 EMTN	4 449 703,00	941 076,00
ENGIE 3.625% 11-01-30 EMTN	2 687 035,87	2 703 497,00
WOLTERS KLUWER NV 3.0% 23-09-26	2 377 520,00	2 972 299,00

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 63 765 500,00

- o Change à terme :
- o Future : 56 965 500,00
- o Options :
- o Swap : 6 800 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 6 460 841,30 euros d'Obligations, 6 908 723,75 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

En Vertu de L'art. L233-6 du Code du Commerce et de l'art.223-12, 223-12-I RG :

Le franchissement de seuils en cohérence avec les ratios réglementaires applicables ; mention de la déclaration de franchissement de seuil (vingtième, dixième, cinquième, tiers ou moitié du capital d'une société ou contrôle d'une société) dans le capital ou en droit de vote dans une autre société :

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

3.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

3.2. Composition de la rémunération

3.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

3.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

3.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

3.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

3.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

3.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

3.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

3.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

3.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

4. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

16. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	431 266 508,99	289 575 812,76
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	423 997 875,24	289 128 102,76
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	423 997 875,24	289 128 102,76
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	6 908 723,75	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 908 723,75	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	359 910,00	447 710,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	359 910,00	447 710,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	2 632 309,31	3 352 882,25
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 632 309,31	3 352 882,25
COMPTES FINANCIERS	2 108 691,20	4 871,27
Liquidités	2 108 691,20	4 871,27
TOTAL DE L'ACTIF	436 007 509,50	292 933 566,28

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	441 503 713,91	297 372 349,78
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		384 940,13
Report à nouveau (a)	5 803,67	134 675,67
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-25 044 743,67	-10 774 061,27
Résultat de l'exercice (a,b)	10 950 770,88	4 026 357,11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	427 415 544,79	291 144 261,42
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	676 184,04	447 710,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	676 184,04	447 710,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	359 910,00	447 710,00
Autres opérations	316 274,04	
DETTES	7 915 780,66	302 367,66
Opérations de change à terme de devises		
Autres	7 915 780,66	302 367,66
COMPTES FINANCIERS	0,01	1 039 227,20
Concours bancaires courants	0,01	1 039 227,20
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	436 007 509,50	292 933 566,28

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 1222		2 275 250,00
FGBL BUND 10A 1222		7 062 990,00
XEUR FGBX BUX 1222		1 466 400,00
EURO BUND 1223	1 929 600,00	
EURO BOBL 1223	25 465 000,00	
XEUR FGBX BUX 1223	1 223 600,00	
EURO SCHATZ 1223	28 347 300,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S39	6 800 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 658,79	230,87
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	11 168 130,33	5 490 420,66
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	11 196 789,12	5 490 651,53
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 229,59	11 036,90
Autres charges financières		
TOTAL (2)	2 229,59	11 036,90
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	11 194 559,53	5 479 614,63
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 251 736,97	933 338,17
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	9 942 822,56	4 546 276,46
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 007 948,32	-497 220,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		22 698,36
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	10 950 770,88	4 026 357,11

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

▮ Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie
=> Dernier cours du jour de valorisation
- Valeurs négociées dans la zone Amérique
=> Dernier cours de la veille du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

▮ Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

▮ Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

▮ Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

▮ Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

▮ **Opérations à terme ferme et conditionnelles**

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

▮ **Acquisitions et cessions temporaires de titres**

• **Acquisitions temporaires de titres**

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

• **Cessions temporaires de titres**

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

• **Garanties financières et appels de marges**

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)

Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent

Pour les swaps

Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

COMPARTIMENT G FUND CREDIT EURO ISR

Action IC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac. dépositaire. distribution. avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action F

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action M

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion

Action NC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,20% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Actions GD et GC

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action O

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

**suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action R

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,90% TTC *
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par Caceis Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***

*Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%.

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action E

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,20% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

*Non significatif investissement en OPC inférieur à 20%.

** suivant le taux de TVA en vigueur

***se référer au barème tarifaire ci-dessous : « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux Maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction.	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS))	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

Mécanisme de « swing pricing » :

Groupama Asset Management a choisi de mettre en place un mécanisme de swing pricing.

Le swing pricing est un mécanisme visant à réduire pour les porteurs détenant les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrant et/ou sortant. Son utilisation n'exonère pas la Société de Gestion de ses obligations en termes de meilleure exécution, de gestion de la liquidité, d'éligibilité des actifs et de valorisation des OPC. Hormis certains coûts administratifs mineurs pouvant être engendrés par la mise en place du dispositif, l'utilisation du swing pricing ne génère pas de coûts supplémentaires pour l'OPC : ce mécanisme se traduit uniquement par une répartition des coûts différente entre les porteurs.

La méthode du swing pricing permet d'ajuster la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment à l'aide d'un swing factor. Ce swing factor représente une estimation des écarts entre offre et demande d'actifs dans lesquels le Compartiment investit ainsi qu'éventuellement une estimation des différents coûts d'opérations, taxes et dépenses y afférentes contractés par le Compartiment lors de l'achat et/ou de la vente des actifs sous-jacents. Le seuil de déclenchement ainsi que l'amplitude du swing de la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sont propres au compartiment et révisés par un comité « swing Price » trimestriel. Ce comité a la possibilité de modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers, les paramètres du mécanisme du swing pricing.

Le Conseil d'Administration de la SICAV détermine s'il convient d'adopter un swing partiel ou un swing complet. Dans le cas d'un swing partiel, la valeur liquidative de chaque catégorie d'action du compartiment sera revue à la hausse ou à la baisse lorsque les souscriptions ou rachats nets excèdent un certain seuil tel que déterminé par le Conseil d'Administration pour chaque Compartiment (le « seuil de swing »).

Dans le cas d'un swing complet, aucun seuil de swing ne sera appliqué. Le swing factor aura les effets suivants sur les souscriptions et rachats :

1) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de souscriptions nettes (i.e. en termes de valeur, les souscriptions sont supérieures aux rachats) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sera revue à la hausse à l'aide du « swing factor » ; et

2) Lorsque, pour un Jour d'Evaluation donné, un Compartiment se trouve dans une situation de rachats nets (i.e. en termes de valeur, les rachats sont supérieurs aux souscriptions) (au-dessus du seuil de swing, le cas échéant), la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions du compartiment sera revue à la baisse à l'aide du swing factor.

Lors de l'application de la méthode du swing pricing, la volatilité de la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est susceptible de ne pas refléter la véritable performance du portefeuille (et ainsi, le cas échéant, de s'écarter de l'indice de référence du Compartiment).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action G FUND CREDIT EURO ISR E	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR F	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR M	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR OS	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND CREDIT EURO ISR R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	291 144 261,42	353 384 403,87
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	404 097 109,57	286 789 138,44
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-282 191 014,52	-284 078 206,82
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	774 734,26	598 793,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-23 582 730,86	-14 724 076,16
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 171 249,49	3 264 676,11
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 370 718,89	-1 314 690,00
Frais de transactions	-199 843,47	-146 226,41
Différences de change	-361,85	750,94
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	27 840 909,68	-56 365 826,43
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-21 523 196,91	-49 364 106,59
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	49 364 106,59	-7 001 719,84
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-870 044,04	71 850,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-574 934,04	295 110,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-295 110,00	-223 260,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-344 788,95	-859 903,72
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	9 942 822,56	4 546 276,46
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		-22 698,36
Autres éléments	3 960,39 (*)	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	427 415 544,79	291 144 261,42

(*) 29.09.2023 : résultat de fusion

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	423 590 769,48	99,10
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	407 105,76	0,10
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	423 997 875,24	99,20
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	6 800 000,00	1,59
Taux	56 965 500,00	13,33
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	63 765 500,00	14,92
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	423 590 769,48	99,11			407 105,76	0,10		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 108 691,20	0,49
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							0,01	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	56 965 500,00	13,33						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			6 288 437,18	1,47	61 310 031,19	14,34	110 433 913,91	25,84	245 965 492,96	57,55
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 108 691,20	0,49								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers		0,01								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					28 347 300,00	6,63	25 465 000,00	5,96	3 153 200,00	0,74
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	4 667,90							
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	2 075 516,77
	Souscriptions à recevoir	6 660,12
	Dépôts de garantie en espèces	278 027,70
	Coupons et dividendes en espèces	32 000,00
	Collatéraux	240 000,00
	Autres créances	104,72
TOTAL DES CRÉANCES		2 632 309,31
DETTES		
	Achats à règlement différé	7 561 069,02
	Rachats à payer	33 443,06
	Frais de gestion fixe	321 268,58
TOTAL DES DETTES		7 915 780,66
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-5 283 471,35

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action G FUND CREDIT EURO ISR E		
Actions souscrites durant l'exercice	293,022	24 954,00
Actions rachetées durant l'exercice	-360,713	-30 692,17
Solde net des souscriptions/rachats	-67,691	-5 738,17
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	317,588	
Action G FUND CREDIT EURO ISR F		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 788,0000	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-2 978,4180	-38 139 029,69
Solde net des souscriptions/rachats	-2 978,4180	-38 139 029,69
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	38,2060	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice	-1 319,8650	-13 101 701,65
Solde net des souscriptions/rachats	-1 319,8650	-13 101 701,65
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	50,0000	
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC		
Actions souscrites durant l'exercice	6 652,0020	85 598 459,24
Actions rachetées durant l'exercice	-2 740,9210	-34 810 687,56
Solde net des souscriptions/rachats	3 911,0810	50 787 771,68
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 750,9070	

	En action	En montant
Action G FUND CREDIT EURO ISR M		
Actions souscrites durant l'exercice	336,8380	47 928,68
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	336,8380	47 928,68
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	436,7980	
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC		
Actions souscrites durant l'exercice	285 607,0760	172 208 976,50
Actions rachetées durant l'exercice	-105 132,0060	-63 644 058,24
Solde net des souscriptions/rachats	180 475,0700	108 564 918,26
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	183 997,3270	
Action G FUND CREDIT EURO ISR OS		
Actions souscrites durant l'exercice	16 156,4630	142 119 031,65
Actions rachetées durant l'exercice	-14 968,9910	-131 855 531,03
Solde net des souscriptions/rachats	1 187,4720	10 263 500,62
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	25 704,9110	
Action G FUND CREDIT EURO ISR R		
Actions souscrites durant l'exercice	9 630,517	4 097 759,50
Actions rachetées durant l'exercice	-1 408,752	-609 314,18
Solde net des souscriptions/rachats	8 221,765	3 488 445,32
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 661,952	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action G FUND CREDIT EURO ISR E Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR F Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR OS Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND CREDIT EURO ISR R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action G FUND CREDIT EURO ISR E Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 276,23 0,96
Action G FUND CREDIT EURO ISR F Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 49 918,97 0,26
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 10 970,05 0,16
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 11 276,53 0,16
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 137 650,02 0,51
Action G FUND CREDIT EURO ISR M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 99,20 0,38
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 866 977,22 0,96
Action G FUND CREDIT EURO ISR OS Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 161 246,73 0,07
Action G FUND CREDIT EURO ISR R Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 13 322,02 0,43

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			6 460 841,30
	FR0014006IU2	SG 0.125% 17-11-26	3 296 955,21
	FR001400EHG3	SG 4.25% 06-12-30 EMTN	1 977 850,14
	FR0014000OZ2	SOCIETE GENERALE	1 186 035,95
TCN			
OPC			6 908 723,75
	FR0000171837	GROUPAMA CREDIT EURO CT	3 722 133,53
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	3 186 590,22
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			13 369 565,05

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	5 803,67	134 675,67
Résultat	10 950 770,88	4 026 357,11
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	10 956 574,55	4 161 032,78

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR E		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	547,03	162,82
Total	547,03	162,82

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR F		
Affectation		
Distribution	521 362,92	241 827,00
Report à nouveau de l'exercice	4,51	2,49
Capitalisation		
Total	521 367,43	241 829,49
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 788,0000	1 788,0000
Distribution unitaire	291,59	135,25
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	13 772,12	520 517,56
Total	13 772,12	520 517,56

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD		
Affectation		
Distribution	14 933,50	158 931,74
Report à nouveau de l'exercice	4 681,69	158 936,22
Capitalisation		
Total	19 615,19	317 867,96
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	50,0000	1 369,8650
Distribution unitaire	298,67	116,02
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 515 779,87	105 128,91
Total	1 515 779,87	105 128,91

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 595,04	158,29
Total	1 595,04	158,29

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 227 015,81	10 432,15
Total	2 227 015,81	10 432,15

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR OS		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	6 561 344,52	2 962 908,03
Total	6 561 344,52	2 962 908,03

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	95 537,54	2 027,57
Total	95 537,54	2 027,57

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		384 940,13
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-25 044 743,67	-10 774 061,27
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-25 044 743,67	-10 389 121,14

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR E		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 609,27	-1 184,97
Total	-1 609,27	-1 184,97

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 141 823,29	-466 642,39
Total	-1 141 823,29	-466 642,39

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-29 038,56	-1 384 199,47
Total	-29 038,56	-1 384 199,47

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-29 222,81	-328 133,65
Total	-29 222,81	-328 133,65

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 662 837,19	-384 728,08
Total	-3 662 837,19	-384 728,08

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 639,94	-503,69
Total	-3 639,94	-503,69

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-6 561 852,16	-76 195,86
Total	-6 561 852,16	-76 195,86

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR OS		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-13 392 401,24	-7 740 700,80
Total	-13 392 401,24	-7 740 700,80

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND CREDIT EURO ISR R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-222 319,21	-6 832,23
Total	-222 319,21	-6 832,23

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	326 002 521,94	353 384 403,87	291 144 261,42	427 415 544,79
Action G FUND CREDIT EURO ISR E en EUR				
Actif net		31 267,60	32 059,30	27 431,25
Nombre de titres		315,253	385,279	317,588
Valeur liquidative unitaire		99,18	83,21	86,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,57	-3,07	-5,06
Capitalisation unitaire sur résultat		0,37	0,42	1,72
Action G FUND CREDIT EURO ISR F en EUR				
Actif net	31 316 574,71	28 834 128,34	18 799 764,46	19 430 719,40
Nombre de titres	2 504,1610	2 290,0000	1 788,0000	1 788,0000
Valeur liquidative unitaire	12 505,81	12 591,32	10 514,40	10 867,29
+/- values nettes unitaire non distribuées	31,38	127,00		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-260,98	-638,60
Distribution unitaire sur résultat	157,68	152,22	135,25	291,59
Crédit d'impôt unitaire				(*)
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC en EUR				
Actif net	550 251,90	29 086 967,13	37 516 145,94	497 710,47
Nombre de titres	38,2060	1 979,2400	3 016,6240	38,2060
Valeur liquidative unitaire	14 402,23	14 696,02	12 436,46	13 027,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	45,85	110,84	-458,85	-760,05
Capitalisation unitaire sur résultat	212,98	191,03	172,54	360,47

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Action G FUND CREDIT EURO ISR GD en EUR				
Actif net	78 541 841,28	79 323 144,84	13 172 653,04	497 796,50
Nombre de titres	6 927,6670	6 927,6670	1 369,8650	50,0000
Valeur liquidative unitaire	11 337,41	11 450,19	9 616,02	9 955,93
+/- values nettes unitaire non distribuées	28,42	115,23		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-239,53	-584,45
Distribution unitaire sur résultat	118,74	85,72	116,02	298,67
Crédit d'impôt unitaire				(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	34,66	98,30	116,02	93,63
Action G FUND CREDIT EURO ISR GMD en EUR				
Actif net	4 544 128,67	4 650 991,93		
Nombre de titres	8 167,258	8 275,131		
Valeur liquidative unitaire	556,38	562,04		
Distribution unitaire sur +/- values nettes		0,27		
+/- values nettes unitaire non distribuées	1,42	5,43		
Distribution unitaire sur résultat	8,38	5,41	2,68	
Crédit d'impôt unitaire				
Report à nouveau unitaire sur résultat		1,94		
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,77			
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC en EUR				
Actif net	201 892 955,04	199 466 001,72	10 419 240,27	61 530 654,47
Nombre de titres	13 955,9990	13 559,1070	839,8260	4 750,9070
Valeur liquidative unitaire	14 466,39	14 710,85	12 406,42	12 951,34
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	52,93	111,20	-458,10	-770,97
Capitalisation unitaire sur résultat	173,04	140,96	125,17	319,05
Action G FUND CREDIT EURO ISR M en EUR				
Actif net	867 069,33	16 163,65	13 645,80	62 291,30
Nombre de titres	5 459,9420	99,9600	99,9600	436,7980
Valeur liquidative unitaire	158,80	161,70	136,51	142,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,98	1,22	-5,03	-8,33
Capitalisation unitaire sur résultat	-10,07	1,75	1,58	3,65

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC en EUR				
Actif net	8 289 701,01	11 199 597,48	2 061 424,53	111 888 676,76
Nombre de titres	12 036,4190	16 064,2640	3 522,2570	183 997,3270
Valeur liquidative unitaire	688,71	697,17	585,25	608,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,67	5,28	-21,63	-35,66
Capitalisation unitaire sur résultat	7,74	3,51	2,96	12,10
Action G FUND CREDIT EURO ISR OS en EUR				
Actif net			208 944 269,13	229 676 517,78
Nombre de titres			24 517,4390	25 704,9110
Valeur liquidative unitaire			8 522,27	8 935,12
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-315,72	-521,00
Capitalisation unitaire sur résultat			120,84	255,25
Action G FUND CREDIT EURO ISR R en EUR				
Actif net		776 141,18	185 058,95	3 803 746,86
Nombre de titres		1 557,980	440,187	8 661,952
Valeur liquidative unitaire		498,17	420,40	439,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		2,81	-15,52	-25,66
Capitalisation unitaire sur résultat		3,94	4,60	11,02

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 1.301% 25-09-49	EUR	500 000	398 927,19	0,10
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	1 100 000	1 076 683,52	0,25
BOSCH GMBH ROBERT 4.0% 02-06-35	EUR	900 000	880 823,36	0,21
CMZB FRANCFORT 0.75% 24-03-26	EUR	2 100 000	1 986 568,33	0,46
CMZB FRANCFORT 4.625% 21-03-28	EUR	2 900 000	2 927 674,00	0,68
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	1 900 000	1 899 415,83	0,44
CONTINENTAL 4.0% 01-03-27 EMTN	EUR	1 100 000	1 100 045,71	0,26
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	900 000	792 227,41	0,19
EON SE 3.875% 12-01-35 EMTN	EUR	650 000	635 243,31	0,15
FRESENIUS SE 2.875% 24-05-30	EUR	1 425 000	1 284 279,61	0,30
LANXESS AG 0.625% 01-12-29	EUR	1 600 000	1 250 527,56	0,29
LEG IMMOBILIEN SE 0.375% 17-01-26	EUR	2 100 000	1 911 254,01	0,45
MERCK KGAA 1.625% 25-06-79	EUR	1 600 000	1 556 658,30	0,36
MUNICH RE 1.0% 26-05-42	EUR	1 300 000	931 101,49	0,22
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	1 300 000	990 651,86	0,23
TELEFONICA DEUTSCH FINANCE I 1.75% 05-07-25	EUR	1 100 000	1 054 859,61	0,25
VOLKSWAGEN LEASING 0.25% 12-01-26	EUR	2 400 000	2 194 531,73	0,51
VONOVIA SE 0.625% 14-12-29	EUR	1 600 000	1 242 043,40	0,29
VONOVIA SE 5.0% 23-11-30 EMTN	EUR	700 000	721 331,59	0,17
TOTAL ALLEMAGNE			24 834 847,82	5,81
AUSTRALIE				
WOOLWORTHS GROUP LIMITED EX 0.375% 15-11-28	EUR	400 000	329 263,29	0,08
TOTAL AUSTRALIE			329 263,29	0,08
AUTRICHE				
OMV AG 2.5% PERP	EUR	1 600 000	1 445 481,27	0,34
TOTAL AUTRICHE			1 445 481,27	0,34
BELGIQUE				
BELFIUS SANV 4.125% 12-09-29	EUR	2 500 000	2 482 154,51	0,58
BELFIUS SANV 5.25% 19-04-33	EUR	2 000 000	1 996 289,84	0,47
ELIA GROUP SANV 5.85% PERP	EUR	1 000 000	1 019 001,97	0,24
ELIA SYSTEM OPERATOR SA NV 2.75% PERP	EUR	400 000	407 653,37	0,10
FLUVIUS SYSTEM OPERATOR 3.875% 18-03-31	EUR	2 300 000	2 251 661,16	0,53
KBC GROUPE 0.5% 03-12-29 EMTN	EUR	2 700 000	2 545 733,84	0,60
KBC GROUPE 0.625% 07-12-31	EUR	2 100 000	1 829 219,67	0,42
KBC GROUPE 0.75% 31-05-31 EMTN	EUR	500 000	390 935,74	0,09
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	1 000 000	1 034 746,99	0,24
KBC GROUPE SA 1.625% 18-09-29	EUR	200 000	192 215,20	0,04
LONZA FINANCE INTL NV 3.875% 25-05-33	EUR	1 100 000	1 067 989,49	0,25
TOTAL BELGIQUE			15 217 601,78	3,56
DANEMARK				
DANSKE BK 4.125% 10-01-31	EUR	3 050 000	3 092 247,51	0,72
DANSKE BK 4.75% 21-06-30 EMTN	EUR	1 850 000	1 866 385,95	0,44

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	750 000	684 156,05	0,16
ISSUE GLOBAL AS 1.25% 07-07-25	EUR	475 000	450 516,35	0,10
JYSKE BANK DNK 5.5% 16-11-27	EUR	1 500 000	1 605 194,79	0,38
TOTAL DANEMARK			7 698 500,65	1,80
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	2 600 000	2 536 188,75	0,60
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	1 700 000	1 723 961,87	0,41
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	EUR	1 600 000	1 597 106,01	0,38
BANKINTER 4.875% 13-09-31	EUR	1 600 000	1 583 934,30	0,37
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	2 600 000	2 310 617,51	0,54
BBVA 1.0% 16-01-30	EUR	2 300 000	2 181 339,06	0,51
BBVA 2.575% 22-02-29 EMTN	EUR	1 300 000	1 307 991,35	0,30
CAIXABANK 0.375% 18-11-26 EMTN	EUR	2 100 000	1 924 917,53	0,45
CAIXABANK 1.375% 19-06-26 EMTN	EUR	1 600 000	1 481 283,58	0,34
CAIXABANK 5.375% 14-11-30 EMTN	EUR	3 500 000	3 720 412,74	0,87
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	1 700 000	1 770 029,29	0,41
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	2 000 000	1 911 373,44	0,45
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 4.375% 04-04-32	EUR	1 500 000	1 493 317,50	0,35
INMOBILIARIA COLONIAL 2.0% 17-04-26	EUR	400 000	382 785,99	0,09
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI 0.75% 22-06-29	EUR	400 000	329 336,26	0,08
NT CONS FIN 0.0% 23-02-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 269 065,00	0,30
SANT ISS 3.25% 04-04-26 EMTN	EUR	900 000	884 989,08	0,20
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.864% 13-07-40	EUR	1 000 000	694 546,17	0,16
TOTAL ESPAGNE			29 103 195,43	6,81
ETATS-UNIS				
AMERICAN TOWER 0.45% 15-01-27	EUR	2 950 000	2 602 955,53	0,60
AMERICAN TOWER 1.0% 15-01-32	EUR	275 000	207 669,19	0,05
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	EUR	2 050 000	2 057 418,31	0,48
AT AND T INC 2.35% 05-09-29	EUR	2 950 000	2 656 156,46	0,62
AT T 2.05% 19-05-32	EUR	850 000	710 585,97	0,17
ATT 4.3% 18-11-34	EUR	1 000 000	978 007,53	0,23
BK AMERICA 0.58% 08-08-29 EMTN	EUR	650 000	543 190,33	0,12
BK AMERICA 4.134% 12-06-28	EUR	2 700 000	2 705 868,30	0,63
DIGITAL EURO FIN 1.125% 09-04-28	EUR	1 750 000	1 500 346,00	0,35
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	1 250 000	1 094 912,23	0,26
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	2 300 000	2 293 437,33	0,54
GE 0.875% 17-05-25	EUR	425 000	405 298,31	0,09
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.6% 20-05-27	EUR	3 000 000	2 614 138,52	0,62
General Motors Financial Co Inc 4.5% 22-11-27	EUR	1 850 000	1 863 265,51	0,44
GM 1.694 03/26/25	EUR	1 000 000	971 620,27	0,23
GOLD SACH GR 0.25% 26-01-28	EUR	2 900 000	2 454 537,75	0,58
GOLD SACH GR 0.75% 23-03-32	EUR	2 000 000	1 476 050,82	0,34
IBM INTL BUSINESS MACHINES 3.625% 06-02-31	EUR	1 200 000	1 189 855,56	0,28
JPM CHASE 0.389% 24-02-28 EMTN	EUR	1 850 000	1 622 977,83	0,38
JPM CHASE 1.09% 11-03-27 EMTN	EUR	2 650 000	2 465 785,18	0,58

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MAN 1 3/4 06/22/26	EUR	650 000	613 642,16	0,14
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.495% 26-10-29	EUR	1 950 000	1 604 319,76	0,37
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.497% 07-02-31	EUR	3 425 000	2 660 473,94	0,62
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 4.656% 02-03-29	EUR	2 500 000	2 567 134,02	0,60
NASDAQ 0.9% 30-07-33	EUR	1 775 000	1 268 554,09	0,30
NASDAQ 4.5% 15-02-32	EUR	400 000	401 325,56	0,09
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 0.375% 06-02-28	EUR	1 050 000	891 056,75	0,21
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 1.0% 06-02-35	EUR	200 000	133 265,59	0,03
PSA 0 7/8 01/24/32	EUR	200 000	151 202,22	0,04
THERMO FISHER SCIENTIFIC 3.65% 21-11-34	EUR	1 175 000	1 155 072,00	0,27
VERIZON COMMUNICATION 1.25% 08-04-30	EUR	1 100 000	921 282,16	0,21
VF 0.25% 25-02-28	EUR	500 000	413 573,42	0,10
TOTAL ETATS-UNIS			45 194 978,60	10,57
FINLANDE				
ELISA CORPORATION 4.0% 27-01-29	EUR	1 400 000	1 393 311,55	0,33
Industrial Power Corporation 4.75% 01-06-30	EUR	3 500 000	3 485 170,14	0,82
METSO OUTOTEC OYJ 4.875% 07-12-27	EUR	1 300 000	1 378 388,04	0,32
NORDEA BKP 3.625% 10-02-26	EUR	2 200 000	2 223 647,89	0,52
NORDEA BKP 4.375% 06-09-26	EUR	3 300 000	3 307 103,11	0,77
SAMPO 2.5% 03-09-52	EUR	400 000	306 855,67	0,07
STORA ENSO OYJ	EUR	1 700 000	1 299 892,42	0,30
STORA ENSO OYJ 4.25% 01-09-29	EUR	2 150 000	2 112 839,07	0,50
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	1 875 000	1 430 744,88	0,33
TOTAL FINLANDE			16 937 952,77	3,96
FRANCE				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	400 000	407 034,38	0,09
ADP 2.125% 11-10-38	EUR	500 000	389 862,12	0,09
ALD 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	3 200 000	3 261 955,51	0,77
ARVAL SERVICE LEASE 0.875% 17-02-25	EUR	1 600 000	1 531 721,21	0,36
ARVAL SERVICE LEASE 4.0% 22-09-26	EUR	3 000 000	2 964 726,56	0,69
AUCHAN 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	500 000	487 097,74	0,12
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	3 700 000	3 730 373,96	0,87
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.25% 03-06-30	EUR	900 000	730 428,00	0,17
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.875% 18-06-29	EUR	1 000 000	844 061,56	0,20
BNP 1 5/8 07/02/31	EUR	1 100 000	861 497,01	0,20
BNP PAR 0.5% 01-09-28	EUR	2 800 000	2 391 388,04	0,55
BNP PAR 1.125% 15-01-32 EMTN	EUR	1 200 000	1 047 197,42	0,24
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	2 700 000	2 465 801,78	0,58
BNP PAR 7.375% PERP	EUR	2 200 000	2 192 082,89	0,51
BNP PAR CARDIF 1.0% 29-11-24	EUR	900 000	872 220,02	0,20
BNP PARIBAS 2.375% 17-02-25 EMTN	EUR	900 000	888 246,55	0,21
BPCE 0.5% 14-01-28 EMTN	EUR	2 200 000	1 935 271,89	0,45
BPCE 1.625% 02-03-29	EUR	1 300 000	1 154 992,49	0,27
BPCE 5.75% 01-06-33 EMTN	EUR	700 000	719 929,61	0,17
BQ POSTALE 0.5% 17-06-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 309 721,57	0,30

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BQ POSTALE 0.875% 26-01-31	EUR	2 100 000	1 899 845,12	0,44
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	1 300 000	1 121 374,89	0,26
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	2 700 000	2 456 587,05	0,58
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	1 600 000	1 524 193,40	0,36
CA 4.0% PERP	EUR	2 500 000	2 141 872,25	0,50
CA ASSURANCES 4.25% PERP	EUR	1 700 000	1 705 394,59	0,40
CARREFOUR BQ 0.107% 14-06-25	EUR	800 000	746 195,61	0,17
CASA ASSURANCES 2.0% 17-07-30	EUR	900 000	726 635,07	0,17
CASA ASSURANCES 2.625% 29-01-48	EUR	400 000	357 737,48	0,08
CNP ASSU 4.25% 05-06-45	EUR	400 000	397 333,77	0,09
CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	EUR	4 500 000	3 727 671,27	0,87
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	500 000	399 722,92	0,09
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.125% 02-04-31	EUR	1 800 000	1 777 630,87	0,42
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32	EUR	3 400 000	3 452 173,47	0,81
EDF 2.0% 02-10-30 EMTN	EUR	1 600 000	1 386 183,43	0,33
EDF 4.0% PERP	EUR	800 000	812 472,33	0,19
EDF 4.375% 12-10-29 EMTN	EUR	2 300 000	2 398 546,34	0,56
ENGIE 3.25% PERP	EUR	400 000	395 928,77	0,10
G 1.5% 20-01-25 EMTN	EUR	1 000 000	979 350,55	0,23
HERAEUS FINANCE 2.625% 09-06-27	EUR	2 600 000	2 465 553,15	0,58
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	EUR	225 000	184 713,82	0,04
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.5% 06-04-27	EUR	900 000	909 770,53	0,21
ICADE 0.625% 18-01-31	EUR	1 300 000	952 091,15	0,23
ICADE 1.625% 28-02-28	EUR	1 400 000	1 258 970,39	0,29
ICADE SANTE SAS 0.875% 04-11-29	EUR	500 000	385 426,44	0,09
IMERYS 1.0% 15-07-31	EUR	800 000	599 020,63	0,14
INDIGO GROUP SAS 1.625% 19-04-28	EUR	1 700 000	1 525 349,85	0,36
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	2 200 000	2 278 477,01	0,53
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	1 200 000	927 198,23	0,22
LA POSTE 4.0% 12-06-35 EMTN	EUR	2 000 000	1 972 879,45	0,46
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	500 000	451 063,61	0,11
ORANGE 2.375% PERP	EUR	400 000	385 006,52	0,09
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	800 000	809 009,70	0,19
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	900 000	882 077,53	0,21
PSA BANQUE FRANCE 0.0% 22-01-25	EUR	1 100 000	1 040 638,50	0,24
PSA BANQUE FRANCE 3.875% 19-01-26	EUR	900 000	916 167,82	0,22
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	2 050 000	1 920 627,69	0,45
RCI BANQUE 4.625% 02-10-26	EUR	1 100 000	1 103 406,00	0,26
RCI BANQUE 4.625% 13-07-26	EUR	1 500 000	1 518 888,18	0,35
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.125% 15-01-27	EUR	1 400 000	1 274 090,33	0,30
SCOR 3.0% 08-06-46	EUR	500 000	476 410,08	0,12
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	1 100 000	1 085 593,25	0,25
SG 0.125% 17-11-26	EUR	3 600 000	3 296 955,21	0,77
SG 4.25% 06-12-30 EMTN	EUR	2 000 000	1 977 850,14	0,46
SOCIETE GENERALE	EUR	1 300 000	1 186 035,95	0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SPCM 2.0% 01-02-26	EUR	1 300 000	1 224 146,21	0,29
SUEZ 2.875% 24-05-34 EMTN	EUR	1 000 000	860 908,85	0,20
SUEZ SA 2.875% PERP	EUR	2 300 000	2 305 791,79	0,54
SUEZ SACA 4.625% 03-11-28 EMTN	EUR	2 100 000	2 215 420,03	0,52
TEREGA 0.625% 27-02-28	EUR	500 000	425 261,44	0,10
TOTALENERGIES SE 1.625% PERP	EUR	1 950 000	1 652 848,58	0,39
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	500 000	494 231,09	0,12
TOTALENERGIES SE 2.625% PERP EMTN	EUR	1 850 000	1 796 109,50	0,42
UNIBAIL RODAMCO 0.625% 040527	EUR	700 000	610 368,94	0,14
UNIBAIL RODAMCO SE 0.875% 29-03-32	EUR	800 000	583 347,63	0,14
UNIBAIL RODAMCO SE 1.0% 27-02-27	EUR	1 700 000	1 536 056,42	0,36
UNIB ROD 2.0% 28-04-36 EMTN	EUR	300 000	228 937,16	0,05
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.8% 15-01-32	EUR	800 000	621 376,44	0,15
WORLDLINE 4.125% 12-09-28 EMTN	EUR	1 800 000	1 781 769,25	0,42
TOTAL FRANCE			106 712 303,98	24,97
IRLANDE				
AIB GROUP 3.625% 04-07-26	EUR	1 200 000	1 188 135,57	0,28
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	3 550 000	3 784 798,22	0,88
BK IRELAND 2.375% 14-10-29	EUR	2 600 000	2 566 263,04	0,60
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	900 000	915 891,79	0,21
CRH SMW FINANCE DAC 4.0% 11-07-31	EUR	1 000 000	983 810,33	0,24
DELL BANK INTL DAC 0.5% 27-10-26	EUR	800 000	718 240,99	0,17
DXC CAPITAL FUNDING 0.45% 15-09-27	EUR	650 000	542 159,35	0,12
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	1 000 000	997 767,46	0,24
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 0.5% 22-09-29	EUR	900 000	725 643,25	0,17
TOTAL IRLANDE			12 422 710,00	2,91
ITALIE				
ACEA 0.25% 28-07-30 EMTN	EUR	500 000	383 458,83	0,09
ACEA 0.5% 06-04-29 EMTN	EUR	1 650 000	1 358 938,38	0,32
ASS GENERALI 3.875% 29-01-29	EUR	1 300 000	1 291 735,38	0,30
ASS GENERALI 5.272% 12-09-33	EUR	2 600 000	2 559 556,79	0,60
ASS GEN FIX 27-10-47 EMTN	EUR	950 000	999 916,38	0,24
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 5.125% 14-06-33	EUR	2 200 000	2 191 074,67	0,51
BANCO BPM 6.0% 14-06-28 EMTN	EUR	1 700 000	1 727 423,93	0,41
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	700 000	717 507,17	0,17
ENEL SPA AUTRE V+5.242% 10-01-74	EUR	392 000	407 105,76	0,09
ENI 0.625% 23-01-30 EMTN	EUR	2 325 000	1 885 812,60	0,44
ENI 2.625% PERP	EUR	1 325 000	1 257 550,06	0,30
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	EUR	1 750 000	1 603 759,93	0,37
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	3 125 000	2 666 965,16	0,62
INTE 3.928% 15-09-26 EMTN	EUR	700 000	682 018,26	0,16
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	EUR	3 300 000	3 389 370,31	0,80
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.625% 21-04-29	EUR	1 750 000	1 732 311,37	0,40
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.375% 25-09-30	EUR	1 250 000	969 389,96	0,23
UNICREDIT 0.85% 19-01-31 EMTN	EUR	1 975 000	1 500 436,99	0,35
UNICREDIT 2.0% 23-09-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 434 954,67	0,33
UNICREDIT 2.2% 22-07-27 EMTN	EUR	2 700 000	2 510 373,54	0,59
TOTAL ITALIE			31 269 660,14	7,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAPON				
EAST JAPAN RAILWAY 3.976% 05-09-32	EUR	1 300 000	1 288 757,27	0,30
TOTAL JAPON			1 288 757,27	0,30
LUXEMBOURG				
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 1.213% 12-02-36	EUR	1 300 000	904 115,24	0,21
HIGHLAND HOLDINGS SARL 0.318% 15-12-26	EUR	650 000	579 503,60	0,14
HOLCIM FINANCE REGS 0.625% 06-04-30	EUR	425 000	335 505,10	0,08
LOGICOR FINANCING SARL 0.625% 17-11-25	EUR	1 500 000	1 362 164,18	0,32
LOGICOR FINANCING SARL 0.875% 14-01-31	EUR	1 150 000	798 957,70	0,19
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 3.375% 15-10-34	EUR	1 750 000	1 682 598,03	0,39
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09-07-29	EUR	2 950 000	2 388 514,73	0,55
SWISS RE FINANCE LUX 2.534% 30-04-50	EUR	1 300 000	1 113 366,35	0,26
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.75% 24-03-29	EUR	400 000	329 257,97	0,08
UMG GROUPE VVY 1.625% 02-07-29	EUR	2 200 000	1 879 436,02	0,44
TOTAL LUXEMBOURG			11 373 418,92	2,66
MEXIQUE				
SIGMA ALIMENTOS 2.625% 07-02-24	EUR	1 500 000	1 514 034,66	0,36
TOTAL MEXIQUE			1 514 034,66	0,36
NORVEGE				
DNB BANK A 4.625% 28-02-33	EUR	1 200 000	1 204 597,74	0,29
NASSA TOPCO AS 2.875% 06-04-24	EUR	1 000 000	995 959,17	0,23
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 14-04-26	EUR	1 300 000	1 172 960,66	0,27
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 25-02-25	EUR	1 000 000	943 768,42	0,22
STATKRAFT AS 3.5% 09-06-33	EUR	800 000	778 874,32	0,18
TELNO 0 7/8 02/14/35	EUR	1 950 000	1 366 867,46	0,32
TOTAL NORVEGE			6 463 027,77	1,51
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 1.0% 02-06-33	EUR	1 300 000	985 699,85	0,23
ABN AMRO BK 4.25% 21-02-30	EUR	1 900 000	1 908 877,16	0,45
ABN AMRO BK 4.375% 20-10-28	EUR	3 000 000	3 040 266,78	0,71
ABN AMRO BK 4.5% 21-11-34	EUR	2 100 000	2 136 243,70	0,49
ACHMEA BV 4.25% PERP EMTN	EUR	2 200 000	2 201 565,62	0,51
ACHMEA BV 6.75% 26-12-43 EMTN	EUR	1 100 000	1 103 496,04	0,26
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	5 600 000	4 720 629,70	1,11
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.0% 15-01-32	EUR	1 350 000	982 085,42	0,23
DSV PANALPINA FINANCE BV 0.875% 17-09-36	EUR	525 000	346 790,07	0,08
EDP FIN 3.875% 11-03-30 EMTN	EUR	800 000	802 024,09	0,19
ENEL FINANCE INTL NV 4.0% 20-02-31	EUR	3 300 000	3 289 101,86	0,77
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.125% 21-01-26	EUR	850 000	734 331,65	0,18
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.625% 24-07-25	EUR	2 300 000	2 030 422,59	0,48
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	1 300 000	1 292 104,55	0,30
ING GROEP NV 0.375% 29-09-28	EUR	5 700 000	4 839 419,61	1,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	300 000	255 708,97	0,06
ING GROEP NV 0.875% 29-11-30	EUR	1 000 000	809 483,56	0,19
ING GROEP NV 1.0% 13-11-30	EUR	900 000	823 398,04	0,19
ING GROEP NV 1.0% 16-11-32	EUR	1 500 000	1 267 139,28	0,30
ING GROEP NV 1.625% 26-09-29	EUR	1 300 000	1 247 559,03	0,30
ING GROEP NV 2.5% 15-02-29	EUR	1 200 000	1 203 910,11	0,28
ING GROEP NV 4.5% 23-05-29	EUR	1 600 000	1 610 483,93	0,38
JDE PEET S BV 0.5% 16-01-29	EUR	350 000	286 493,08	0,07
KPN 0.875% 14-12-32 EMTN	EUR	1 400 000	1 060 281,56	0,25
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	850 000	772 029,97	0,18
NN GROUP N.V. 4.5% 31/12/2099	EUR	1 900 000	1 854 278,52	0,43
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	EUR	1 025 000	944 674,44	0,22
REDE GAS 1.875% 27-04-27 EMTN	EUR	750 000	692 659,12	0,16
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	800 000	762 596,26	0,18
SARTORIUS FINANCE BV 4.5% 14-09-32	EUR	1 500 000	1 480 891,60	0,34
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	1 700 000	1 514 051,12	0,35
STELLANTIS NV 0.75% 18-01-29	EUR	2 925 000	2 432 741,13	0,57
STELLANTIS NV 2.75% 01-04-32	EUR	1 150 000	992 507,81	0,24
UPJOHN FINANCE BV 1.023% 23-06-24	EUR	1 850 000	1 810 772,57	0,42
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.5% PERP	EUR	1 600 000	1 528 604,59	0,35
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.375% 15-05-30	EUR	3 300 000	3 289 553,88	0,77
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 7.5% PERP	EUR	1 400 000	1 420 499,90	0,33
TOTAL PAYS-BAS			58 473 377,16	13,68
PORTUGAL				
BCP 5.625% 02-10-26 EMTN	EUR	1 700 000	1 701 340,77	0,40
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	800 000	815 173,97	0,19
TOTAL PORTUGAL			2 516 514,74	0,59
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 0.877% 28-01-28	EUR	2 850 000	2 536 368,31	0,59
BARCLAYS 5.262% 29-01-34 EMTN	EUR	1 850 000	1 904 339,37	0,45
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	800 000	756 508,94	0,17
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	1 500 000	1 509 087,62	0,35
GSK CONSUMER HEALTHCARE CAPITAL NL BV 1.75% 29-03-30	EUR	2 425 000	2 116 586,25	0,50
HSBC 0.309% 13-11-26	EUR	2 050 000	1 884 119,95	0,45
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	3 300 000	3 195 368,54	0,74
HSBC 4.752% 10-03-28 EMTN	EUR	3 600 000	3 700 137,48	0,86
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 4.125% 30-05-27	EUR	1 300 000	1 310 869,07	0,31
LLOYDS BANKING GROUP 0.5% 12-11-25	EUR	2 400 000	2 308 876,93	0,54
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 2.0% 25-07-29	EUR	400 000	389 170,05	0,09
NATL GRID 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	2 550 000	2 097 881,38	0,49
NATL GRID 4.275% 16-01-35 EMTN	EUR	1 400 000	1 373 514,88	0,33
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.823% 07-07-32	EUR	1 350 000	1 007 273,88	0,23
NATWEST GROUP 4.699% 14-03-28	EUR	2 050 000	2 095 208,16	0,49
NATWEST MKTS 0.125% 12-11-25	EUR	2 150 000	1 975 297,48	0,47
NATWEST MKTS 1.375% 02-03-27	EUR	1 500 000	1 369 840,78	0,32

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
STANDARD CHARTERED 1.2% 23-09-31	EUR	3 250 000	2 803 118,07	0,66
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.375% 27-07-29	EUR	500 000	397 950,86	0,09
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	1 650 000	1 520 064,48	0,35
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 4.25% 27-02-31	EUR	2 300 000	2 284 322,19	0,53
TOTAL ROYAUME-UNI			38 535 904,67	9,01
SUEDE				
ALFA LAVAL TREASURY INTL AB 1.375% 18-02-29	EUR	2 175 000	1 897 451,23	0,44
ESSITY AB 0.25% 08-02-31	EUR	1 475 000	1 121 491,60	0,26
SECURITAS AB 0.25% 22-02-28	EUR	2 300 000	1 930 637,01	0,45
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.75% 03-11-31	EUR	500 000	438 071,51	0,10
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 0.25% 15-02-31	EUR	2 375 000	1 759 958,94	0,42
TELE2 AB 0.75% 23-03-31 EMTN	EUR	2 475 000	1 921 850,89	0,45
TELIA COMPANY AB 2.125% 20-02-34	EUR	1 450 000	1 214 229,01	0,29
TELIA COMPANY AB 4.625% 21-12-82	EUR	500 000	503 952,77	0,11
TOTAL SUEDE			10 787 642,96	2,52
SUISSE				
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	1 900 000	1 878 701,36	0,44
TOTAL SUISSE			1 878 701,36	0,44
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			423 997 875,24	99,20
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			423 997 875,24	99,20
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA CREDIT EURO CT	EUR	1 207,6811	3 722 133,53	0,87
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	14,652	3 186 590,22	0,75
TOTAL FRANCE			6 908 723,75	1,62
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 908 723,75	1,62
TOTAL Organismes de placement collectif			6 908 723,75	1,62
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 1223	EUR	220	-237 360,00	-0,05
EURO BUND 1223	EUR	15	-40 350,00	-0,01
EURO SCHATZ 1223	EUR	-270	101 250,00	0,02
XEUR FGBX BUX 1223	EUR	10	-82 200,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-258 660,00	-0,06
TOTAL Engagements à terme fermes			-258 660,00	-0,06
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
ITRAXX EUR XOVER S39	EUR	-6 800 000	-316 274,04	-0,08
TOTAL Credit Default Swap			-316 274,04	-0,08
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-316 274,04	-0,08
TOTAL Instrument financier à terme			-574 934,04	-0,14

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	258 660	258 660,00	0,06
TOTAL Appel de marge			258 660,00	0,06
Créances			2 632 309,31	0,62
Dettes			-7 915 780,66	-1,85
Comptes financiers			2 108 691,19	0,49
Actif net			427 415 544,79	100,00

Action G FUND CREDIT EURO ISR GD	EUR	50,0000	9 955,93	
Action G FUND CREDIT EURO ISR F	EUR	1 788,0000	10 867,29	
Action G FUND CREDIT EURO ISR E	EUR	317,588	86,37	
Action G FUND CREDIT EURO ISR M	EUR	436,7980	142,60	
Action G FUND CREDIT EURO ISR GC	EUR	38,2060	13 027,02	
Action G FUND CREDIT EURO ISR R	EUR	8 661,952	439,13	
Action G FUND CREDIT EURO ISR OS	EUR	25 704,9110	8 935,12	
Action G FUND CREDIT EURO ISR IC	EUR	4 750,9070	12 951,34	
Action G FUND CREDIT EURO ISR NC	EUR	183 997,3270	608,09	

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action G FUND CREDIT EURO ISR F

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	459 212,04	EUR	256,83	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	62 150,88	EUR	34,76	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	521 362,92	EUR	291,59	EUR

Décomposition du coupon : Action G FUND CREDIT EURO ISR GD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	14 933,50	EUR	298,67	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	14 933,50	EUR	298,67	EUR

17. ANNEXE(S)

G FUND CREDIT EURO ISR - E

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - E	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450723	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 195,52 €	7 716,78 €
	Rendement annuel moyen	-28,04 %	-8,28 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 087,26 €	8 006,48 €
	Rendement annuel moyen	-19,13 %	-7,14 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 863,84 €	10 206,74 €
	Rendement annuel moyen	-1,36 %	0,68 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 475,35 €	12 059,79 €
	Rendement annuel moyen	14,75 %	6,44 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	401,46 €	207,72 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,05 %	2,09 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,00 % de la valeur de votre investissement par an.	99,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450723/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450723/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450723/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450723/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - E1	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450731	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 195,52 €	7 716,78 €
	Rendement annuel moyen	-28,04 %	-8,28 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 087,26 €	8 006,48 €
	Rendement annuel moyen	-19,13 %	-7,14 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 863,84 €	10 206,74 €
	Rendement annuel moyen	-1,36 %	0,68 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 475,35 €	12 059,79 €
	Rendement annuel moyen	14,75 %	6,44 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	401,46 €	207,72 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,05 %	2,09 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,00 % de la valeur de votre investissement par an.	99,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans
----------------------------------	--------------------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450731/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450731/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450731/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450731/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - E2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - E2	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013450756	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 195,51 €	7 717,74 €
	Rendement annuel moyen	-28,04 %	-8,27 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 132,48 €	8 058,99 €
	Rendement annuel moyen	-18,68 %	-6,94 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 918,93 €	10 377,57 €
	Rendement annuel moyen	-0,81 %	1,24 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 538,83 €	12 260,56 €
	Rendement annuel moyen	15,39 %	7,03 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	349,57 €	153,2 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,51 %	1,55 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,46 % de la valeur de votre investissement par an.	46,4 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450756/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450756/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450756/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013450756/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - F

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - F	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010694182	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 195,51 €	7 718,04 €
	Rendement annuel moyen	-28,04 %	-8,27 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 146,5 €	8 075,29 €
	Rendement annuel moyen	-18,53 %	-6,88 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 936,02 €	10 430,95 €
	Rendement annuel moyen	-0,64 %	1,42 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 558,52 €	12 323,3 €
	Rendement annuel moyen	15,59 %	7,21 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	333,46 €	136,04 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,34 %	1,39 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,30 % de la valeur de votre investissement par an.	29,8 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010694182/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010694182/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010694182/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010694182/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - GC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - GC	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010990085	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe GROUPAMA

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 095,51 €	7 618,22 €
	Rendement annuel moyen	-29,04 %	-8,67 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 054,7 €	7 984,82 €
	Rendement annuel moyen	-19,45 %	-7,23 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 846,01 €	10 362,22 €
	Rendement annuel moyen	-1,54 %	1,19 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 470,03 €	12 260,05 €
	Rendement annuel moyen	14,70 %	7,03 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	423,81 €	159,02 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,25 %	1,64 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,20 % de la valeur de votre investissement par an.	20,1 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010990085/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010990085/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010990085/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010990085/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - GD

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - GD	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010889790	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe GROUPAMA

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 095,51 €	7 618,21 €
	Rendement annuel moyen	-29,04 %	-8,67 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 054,62 €	7 984,72 €
	Rendement annuel moyen	-19,45 %	-7,23 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 845,91 €	10 361,9 €
	Rendement annuel moyen	-1,54 %	1,19 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 469,91 €	12 259,67 €
	Rendement annuel moyen	14,70 %	7,03 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	423,9 €	159,12 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,25 %	1,64 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,20 % de la valeur de votre investissement par an.	20,2 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010889790/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010889790/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010889790/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010889790/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - IC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - IC	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010702167	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 195,51 €	7 717,64 €
	Rendement annuel moyen	-28,04 %	-8,27 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 127,83 €	8 053,59 €
	Rendement annuel moyen	-18,72 %	-6,96 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 913,27 €	10 359,92 €
	Rendement annuel moyen	-0,87 %	1,19 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 532,3 €	12 239,82 €
	Rendement annuel moyen	15,32 %	6,97 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	354,9 €	158,86 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,57 %	1,61 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,53 % de la valeur de votre investissement par an.	53,2 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	3,4 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702167/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702167/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702167/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702167/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - ID

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - ID	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013059029	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 195,51 €	7 717,6 €
	Rendement annuel moyen	-28,04 %	-8,27 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 125,97 €	8 051,43 €
	Rendement annuel moyen	-18,74 %	-6,97 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 911 €	10 352,87 €
	Rendement annuel moyen	-0,89 %	1,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 529,69 €	12 231,53 €
	Rendement annuel moyen	15,30 %	6,94 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	357,04 €	161,12 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,59 %	1,63 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,54 % de la valeur de votre investissement par an.	54,1 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013059029/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013059029/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013059029/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013059029/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - M	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010702159	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 195,51 €	7 717,84 €
	Rendement annuel moyen	-28,04 %	-8,27 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 136,95 €	8 064,19 €
	Rendement annuel moyen	-18,63 %	-6,92 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 924,39 €	10 394,59 €
	Rendement annuel moyen	-0,76 %	1,30 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 545,11 €	12 280,57 €
	Rendement annuel moyen	15,45 %	7,09 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	344,43 €	147,73 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,46 %	1,50 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,41 % de la valeur de votre investissement par an.	41,1 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702159/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702159/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702159/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702159/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - NC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - NC	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0010702175	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 195,52 €	7 716,79 €
	Rendement annuel moyen	-28,04 %	-8,28 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 087,94 €	8 007,26 €
	Rendement annuel moyen	-19,12 %	-7,14 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 864,66 €	10 209,28 €
	Rendement annuel moyen	-1,35 %	0,69 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 476,3 €	12 062,77 €
	Rendement annuel moyen	14,76 %	6,45 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	400,69 €	206,92 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,04 %	2,08 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,99 % de la valeur de votre investissement par an.	99,1 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702175/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702175/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702175/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010702175/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - ND

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - ND	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013059037	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 195,52 €	7 716,79 €
	Rendement annuel moyen	-28,04 %	-8,28 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 087,94 €	8 007,26 €
	Rendement annuel moyen	-19,12 %	-7,14 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 864,66 €	10 209,28 €
	Rendement annuel moyen	-1,35 %	0,69 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 476,3 €	12 062,77 €
	Rendement annuel moyen	14,76 %	6,45 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	400,69 €	206,92 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,04 %	2,08 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,99 % de la valeur de votre investissement par an.	99,1 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013059037/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013059037/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013059037/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013059037/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - O

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - O	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013229721	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 095,52 €	7 618,38 €
	Rendement annuel moyen	-29,04 %	-8,67 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 062,31 €	7 993,66 €
	Rendement annuel moyen	-19,38 %	-7,19 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 855,28 €	10 391,29 €
	Rendement annuel moyen	-1,45 %	1,29 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 480,71 €	12 294,22 €
	Rendement annuel moyen	14,81 %	7,13 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	415,17 €	149,73 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,16 %	1,55 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,11 % de la valeur de votre investissement par an.	11,1 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013229721/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013229721/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013229721/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013229721/(tab)/publication).

G FUND CREDIT EURO ISR - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND CREDIT EURO ISR - R	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR0013258365	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Blommborg Capital Euro Aggregate Credit Corporate clôture.

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'instruments de taux, de pays membres de la Zone Euro.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé au minimum à 80 % de son actif net en produits de taux.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	7 195,51 €	7 717,74 €
	Rendement annuel moyen	-28,04 %	-8,27 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 132,48 €	8 058,99 €
	Rendement annuel moyen	-18,68 %	-6,94 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 918,93 €	10 377,57 €
	Rendement annuel moyen	-0,81 %	1,24 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 538,83 €	12 260,56 €
	Rendement annuel moyen	15,39 %	7,03 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	349,57 €	153,2 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,51 %	1,55 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,46 % de la valeur de votre investissement par an.	46,4 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	4,7 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013258365/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013258365/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013258365/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013258365/(tab)/publication).

Dénomination du produit : G FUND CREDIT EURO
ISR - IC

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 60,38%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)

09/2022 - 09/2023	Intensité carbone (t CO ²)	240	92,07	679,13	54,13
09/2022 - 09/2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	95,27	97,48	93,27	97,9
09/2022 - 09/2023	Note ESG	76,64	97,49	60	100
10/2021 - 10/2022	Intensité carbone (t CO ²)	-	-	-	-
10/2021 - 10/2022	Politique en matière des droits de l'homme (%)	-	-	-	-
10/2021 - 10/2022	Note ESG	-	-	-	-

● **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	60,38%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Pour les obligations vertes, sociales et durables, cette absence de préjudice est vérifiée à travers l'analyse systématique de la performance ESG de l'émetteur.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
22,52	0,250



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	53 518,13			
		Émissions de GES de niveau 2	9 316,54			
		Émissions de GES de niveau 3	1 243 936			
		Émissions totales de GES	1 306 771			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	3 055,82			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	2 970,76			

	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	9,86			
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	34,22			
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,348			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,694			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1 158,59			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	33 819,94			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	22,52			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,250			
	12.Écart de rémunération entre	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au	9,84			

	hommes et femmes non corrigé	sein des sociétés bénéficiaires des investissements				
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	13,39			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	6,55

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	27,1



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
INTNED 0 3/8 09/29/28 - 29/09/28	BANKING	0.76%	Pays-Bas
AXASA 3 7/8 PERP - 08/10/72	INSURANCE	0.62%	France
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	0.60%	France
AXASA 5 1/8 07/04/43 - 04/07/23	INSURANCE	0.60%	France
CNPF 0 3/8 03/08/28 - 08/03/28	OWNED_NO_GUARANTEE	0.58%	France
SOCGEN 0 1/8 11/17/26 - 17/11/26	BANKING	0.57%	France
RABOBK 3 1/4 PERP - 29/12/71	BANKING	0.55%	Pays-Bas
T 2.35 09/05/29 - 05/09/29	COMMUNICATIONS	0.53%	USA

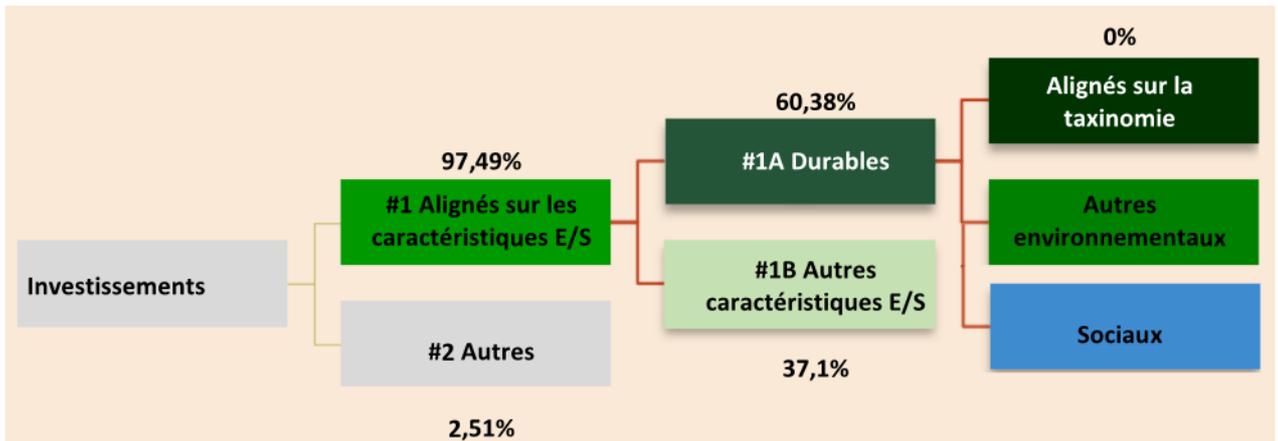
NWG 0 1/8 11/12/25 - 12/11/25	BANKING	0.53%	Royaume-Uni
HSBC 3.019 06/15/27 - 15/06/27	BANKING	0.50%	Royaume-Uni
AIB 5 3/4 02/16/29 - 16/02/29	BANKING	0.50%	Irlande
CABKSM 5 3/8 11/14/30 - 14/11/30	BANKING	0.50%	Espagne
VZ 1 3/8 11/02/28 - 02/11/28	COMMUNICATIONS	0.50%	USA
ARVASL 4 09/22/26 - 22/09/26	FINANCIAL_OTHER	0.49%	France
WORLDLINE SA (XPAR)	TECHNOLOGY	0.49%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

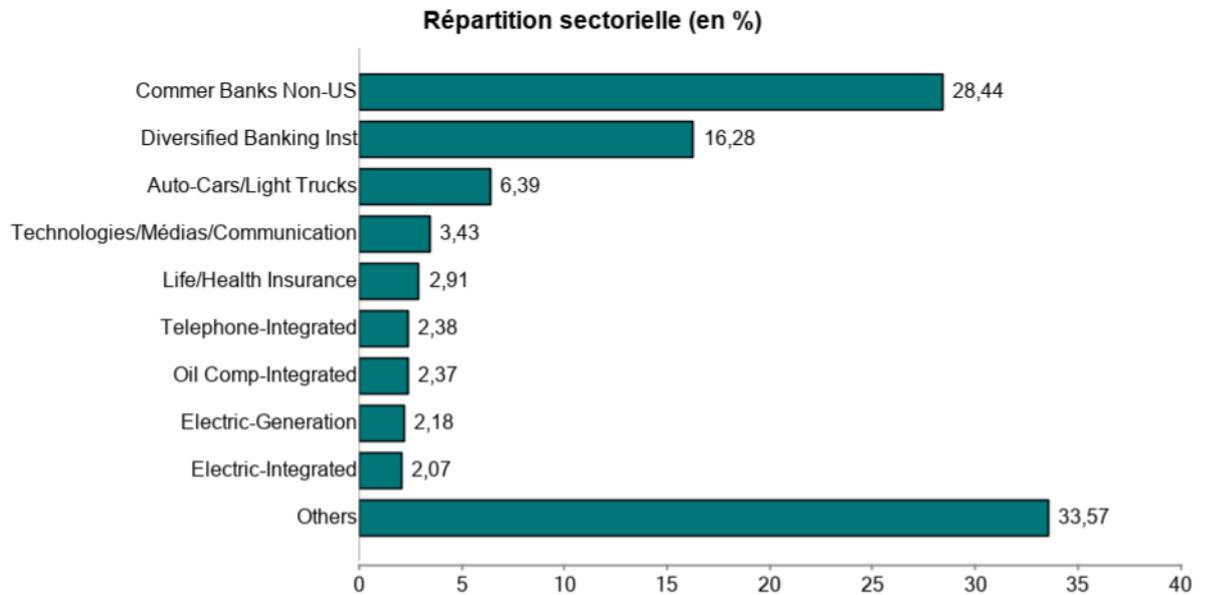
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

● ***Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?***

Oui

Nucléaire

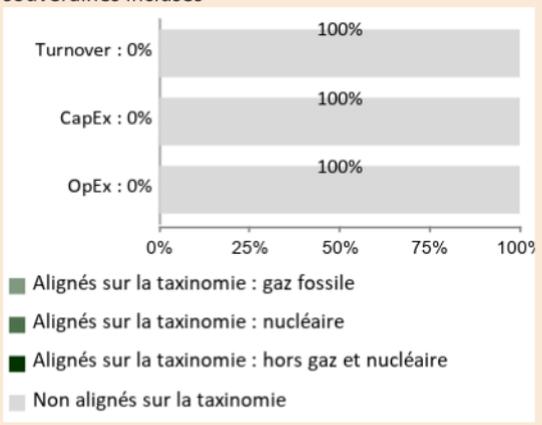
Gaz fossile

Non

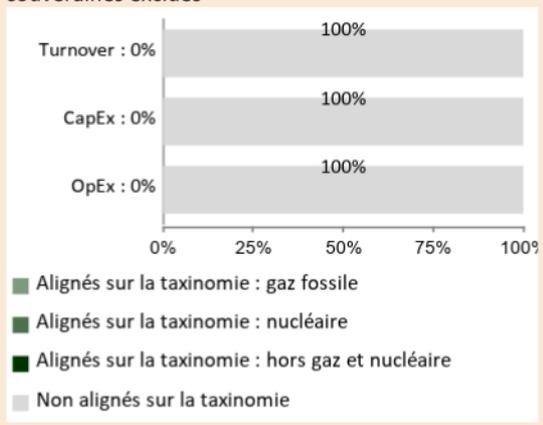
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 60,38% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
--	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
--	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Le portefeuille Gfund credit euro ISR respecte tous les objectifs ESG fixés. La note globale ESG du portefeuille est d'environ 77/100 en moyenne sur l'année contre un univers à 60. Le taux de couverture du portefeuille est d'environ 97%. Les 2 indicateurs d'impact (intensité carbone et la politique en droit de l'homme) ont été respectés tout au long de l'année sur le niveau par rapport à l'univers et sur la couverture du portefeuille.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

● **En quoi l'indice de référence diffèrait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

**Compartment : G FUND HEALTH AND
WELLNESS**

18. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

17 novembre 2022

Création d'un nouveau compartiment

- Dénomination : **G FUND HEALTH AND WELLNESS** ;
- Compartiment de la SICAV GROUPAMA FUND GENERATIONS ;
- Univers d'investissement : entreprises cotées des pays développés contribuant positivement aux Objectifs de Développement Durable 3 « santé et bien-être » ou 9 « innovation » ;
- ESG : article 9 SFDR ;
- Investissement en OPC : jusqu'à 10% de l'actif net.

1^{er} décembre 2022

Compartiment G FUND FUTURE FOR GENERATIONS

- Mise à jour du prospectus avec la réglementation SFDR : ajout de l'annexe SFDR article 9.

Compartiments G FUND FUTURE FORE GENERATIONS, G FUND GLOBAL GREEN BONDS, G FUND CREDIT EURO ISR :

- Mise à jour des DICl au niveau des frais courants suite à la clôture de l'exercice à fin septembre 2022.

30 décembre 2022

Pour l'ensemble des compartiments :

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS qui remplace le DICl.

Compartiment G FUND FUTURE FOR GENERATION :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiment G FUND GLOBAL GREEN BONDS :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts I, N et R qui passent à 3% ;
- Modification de la classification SFDR : passe d'un article 9 à un article 8.

Compartiment G FUND CREDIT EURO ISR :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts F, M, NC et ID qui passent à 3% ;
- Ajout de l'exclusion des liquidités (dont OPCVM monétaire) pour le taux de couverture et de suivi de la notation ESG.

Compartiment G FUND HEALTH AND WELLNESS :

- Baisse des commissions de souscriptions non acquises au compartiment sur les Parts M, N et R qui passent à 3%.

Compartiments G FUND GLOBAL GREEN BONDS, G FUND CREDIT EURO ISR et G FUND HEALTH AND WELLNESS :

- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR pour ces trois compartiments.

18 août 2023

Modifications des compartiments de la sicav GROUPAMA FUND GENERATIONS :

G FUND FUTURE FOR GENERATIONS FG

- Passage du R/L de J+3 en J+2 ;
- Modification du tableau des dérivés avec ajout des warrants et bons de souscription en actions.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS

- Passage du R/L de J+3 en J+2.

G FUND CREDIT EURO ISR

- Passage du R/L de J+3 en J+2 ;
- Création d'une action OA (FR001400JWC0), dédiée à la gamme Oxygène, avec commissions de surperformance de 10% au-delà de l'indice de références (autres caractéristiques identiques à l'action O actuelle qui devient OS) ;
- Changement de dénomination de l'action O en OS.

G FUND HEALTH AND WELLNESS

- Création d'une action OS (FR001400JWD8), dédiée à la gamme Opale, sans commissions de surperformance (autres caractéristiques identique à l'action O actuelle qui devient OA) ;
- Changement de dénomination de l'action O en OA (part conservant des commissions de surperformances). Vous trouverez plus de détails sur ces catégories d'actions dans le prospectus ;
- Mise en place des mécanismes de Swing et Gates.

Pour l'ensemble des compartiments : mise à jour règlementaire des annexes SFDR.

12 octobre 2023

- Le compartiment G Fund Credit Euro ISR absorbe le fonds Groupama Crédit Euro.

Marché

Le dernier trimestre 2022 a été marqué par un regain d'espoir sur les marchés financiers. Les chiffres de l'inflation aux US et les indications pour décembre ont relancé les anticipations d'un pivot accommodant des Banques Centrales et la dialectique des pics d'inflation et de taux alors que la sortie désormais confirmée de la politique zéro covid en Chine améliore la visibilité sur les perspectives du pays. Dans le prolongement, l'année 2023 commence sous le signe du risque alors que la dynamique économique s'est accélérée et que les inquiétudes liées à la récession se sont estompées en raison de la chute des prix du gaz en Europe, de la réouverture rapide de la Chine et d'un secteur de la consommation américain résilient. La dynamique s'est fortement inversée en mars, initialement avec l'effondrement de SVB aux États-Unis et les problèmes ultérieurs avec Crédit Suisse en Europe. Les obligations se sont redressées, la volatilité s'est envolée et les actions, en particulier en Europe, ont été les plus durement touchées compte tenu de la plus grande exposition du secteur bancaire de cette région à l'économie et aux marchés boursiers par rapport aux États-Unis. Ces inquiétudes n'ont été que de courte durée, les actifs risqués se sont rapidement redressés, la crise étant maîtrisée, les investisseurs gagnant en confiance grâce aux solides fondamentaux sous-jacents du secteur bancaire. Ce dynamisme sur les actions ne s'est pas démenti jusqu'à fin juillet 2023 grâce à la nette accélération de la dynamique économique américaine repoussant le début prévu de la récession plus loin sur la route et l'enthousiasme sur les perspectives de l'IA qui a poussé les noms de la technologie à la hausse. A partir de mi-août, la bonne tenue de l'économie est devenue contre-productive pour les marchés actions et taux. En effet, Les chiffres d'inflation ont continué de s'accélérer ce qui a obligé les banques centrales à continuer les rhétoriques hawkish comme le prouve le discours de Jackson Hole de Jérôme Powell.

Malgré cette fin de période plus difficile, il n'en reste pas moins que la bonne tenue de l'économie et des résultats des entreprises ont permis aux marchés actions de significativement rebondir sur la période sous revue du 17/11/2022 au 30/9/2023 (MSCI Europe +8,6%, S&P +10,2%, Nasdaq +19,5%, Nikkei +16,5%, MSCI Asia ex-Japon +2,4%).

Contributions et changements de portefeuille

Au cours de la période du 17/11/2022 (création du fonds) au 30/09/2023, le fonds a sous-performé l'indice de référence (MSCI World Healthcare EUR), principalement pour des raisons de sélection au sein des équipements médicaux et du segment Lifescience Tools (bioprocessing, équipements de R&D...). Dans le secteur équipement médicaux, nos investissements dans Insulet (États-Unis, pompes à insuline) et Dexcom (États-Unis, glucomètre en continu) ont pesé sur la performance en raison de la perception négative des titres exposés au diabète en raison de l'impact de l'adoption du GLP-1. Diasorin (Europe, diagnostics) a également pesé sur la performance en raison de la normalisation du covid et de la difficulté d'intégration d'une acquisition récente. Au sein de Life Science Tools, Sartorius Stedim (Europe, bioprocessing) a également été un détracteur compte tenu de la normalisation prolongée de la demande en raison du surstockage dû au covid et à des facteurs de chaîne d'approvisionnement. Du côté positif, notre sous-pondération dans l'industrie pharmaceutique et notre sélection de titres ont contribué à la performance, principalement en raison de notre décision de ne pas investir dans Pfizer et Johnson & Johnson et de notre surpondération dans Eli Lilly, qui a bénéficié de la demande de GLP-1 et des anticipations positives sur l'Alzheimer. Dans le domaine de la biotechnologie, notre investissement dans Horizon Therapeutics a également contribué positivement en raison de l'offre d'acquisition d'Amgen, tout comme notre investissement dans Regeneron Pharmaceuticals, qui a résisté au cours de cette période grâce au succès de la version à haute dose de son traitement contre la dégénérescence maculaire.

Au sein du portefeuille, nous avons ajouté quelques nouveaux dossiers d'investissement au cours de cette période, notamment Biogen (après l'approbation de la maladie d'Alzheimer en milieu d'année), Madrigal (résultat positif pour le traitement de la NASH avec approbation réglementaire attendue) et Alnylam (l'une des meilleures technologies d'«ARN silencing»). Nous avons également renforcé notre position dans Argenx (biotech européenne pour les maladies auto-immunes), Intuitive Surgical (chirurgie robotique aux États-Unis) et Boston Scientific (technologie médicale aux États-Unis). D'autre part, nous avons réduit nos positions dans Sartorius Stedim, Danaher et Ionis Pharmaceuticals. Nous avons également cédé nos investissements dans Carl Zeiss, Amplifon et Diasorin. Dans la poche de diversification (noms qui ne sont pas strictement dans le secteur de la santé, mais qui ont un apport positif sur l'ODD 3 et/ou l'ODD 9), nous sommes sortis de DSM et de Corbion compte tenu des pressions sur les coûts et des difficultés macroéconomiques. Nous nous sommes également retirés de Medical Properties Trust (maisons de soins infirmiers/immobilier, États-Unis) et de Yakult (probiotiques, Japon), cette dernière pour des raisons ESG.

Sur la période, la valeur liquidative de la part NC est passée de 100 EUR au 17/11/2022 à 95,66 EUR au 29/09/2023. La performance de G Fund Health & Wellness (N) s'établit à -4,34% (dividendes nets réinvestis) contre -1,39% pour l'indice de référence (le MSCI World Health Care clôture €, dividendes nets réinvestis).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
DANAHER CORP	265 162,01	231 224,81
ELI LILLY & CO	359 927,63	42 875,87
HUMANA INC	279 431,23	91 870,42
DEXCOM	293 750,58	74 417,63
HORIZON THERAPEUTICS PLC	151 992,64	207 993,37
INSULET CORP	256 285,88	102 751,35
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	216 310,31	123 537,86
ASTRAZENECA PLC	295 657,39	
REGENERON PHARMACEUTICALS	293 129,32	
PROCTER & GAMBLE CO/THE	174 152,66	113 175,53

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - o Change à terme :
 - o Future :
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR) (Texte à retirer si le fonds est SFTR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 9

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

En Vertu de L'art. L233-6 du Code du Commerce et de l'art.223-12, 223-12-I RG :

Le franchissement de seuils en cohérence avec les ratios réglementaires applicables ; mention de la déclaration de franchissement de seuil (vingtième, dixième, cinquième, tiers ou moitié du capital d'une société ou contrôle d'une société) dans le capital ou en droit de vote dans une autre société :

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

4.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

4.2. Composition de la rémunération

4.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

4.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

4.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

4.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

4.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

4.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

4.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

4.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

4.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

5. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	28 345 537 euros
<i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i>	<i>8 036 665 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i>	<i>181 337 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i>	<i>124 812 euros</i>
<i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i>	<i>85 814 euros</i>

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
<i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i>	<i>8 904 747 euros</i>
<i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i>	<i>7 469 784 euros</i>

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

21. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

	29/09/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	
DÉPÔTS	
INSTRUMENTS FINANCIERS	4 922 934,80
Actions et valeurs assimilées	4 922 934,80
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 922 934,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances négociables	
Autres titres de créances	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Organismes de placement collectif	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	
Autres organismes non européens	
Opérations temporaires sur titres	
Créances représentatives de titres reçus en pension	
Créances représentatives de titres prêtés	
Titres empruntés	
Titres donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
Autres instruments financiers	
CRÉANCES	1 231,02
Opérations de change à terme de devises	
Autres	1 231,02
COMPTES FINANCIERS	63 115,71
Liquidités	63 115,71
TOTAL DE L'ACTIF	4 987 281,53

PASSIF

	29/09/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	5 141 151,71
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	
Report à nouveau (a)	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-169 559,73
Résultat de l'exercice (a,b)	13 754,69
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	4 985 346,67
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	
Dettes représentatives de titres empruntés	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
DETTES	1 934,86
Opérations de change à terme de devises	
Autres	1 934,86
COMPTES FINANCIERS	
Concours bancaires courants	
Emprunts	
TOTAL DU PASSIF	4 987 281,53

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
AUTRES OPÉRATIONS	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 633,74
Produits sur actions et valeurs assimilées	30 696,97
Produits sur obligations et valeurs assimilées	
Produits sur titres de créances	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Produits sur instruments financiers à terme	
Autres produits financiers	
TOTAL (1)	33 330,71
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur dettes financières	8,06
Autres charges financières	
TOTAL (2)	8,06
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	33 322,65
Autres produits (3)	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	18 578,50
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	14 744,15
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-989,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	13 754,69

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 29 septembre 2023 a une durée exceptionnelle de 10 mois et 14 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

Valeurs françaises et de la zone Europe et titres étrangers négociés en Bourse de Paris :

Actions : Dernier cours du jour de valorisation.

Obligations : Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant du compartiment ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant du compartiment ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.

Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

Titres et actions d'OPCVM

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;

en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour de valorisation. Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour de valorisation.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)

Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent

Pour les swaps

▪ Swap de taux adossés ou non adossés

▪ Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

▪ Autres Swaps

▪ Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment;

Pour les frais courants effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'Information Clés (DICI).

Action G

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Taux maximum : 0,60% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	15% de la performance au-delà du MSCI World Health Care clôture €

* Les OPCVM détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action M

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,00% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC **selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	15% de la performance au-delà du MSCI World Health Care clôture €

* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action N

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 2,20% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif*
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	15% de la performance au-delà du MSCI World Health Care clôture €

* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action R

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif *
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	15% de la performance au-delà du MSCI World Health Care clôture €

* Les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Principes applicables aux commissions de surperformance

- Principe général :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance du compartiment par rapport au MSCI World Health Care clôture €, dividendes nets réinvestis, depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation du compartiment, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif du compartiment retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du compartiment, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 15% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 15% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS M	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS N	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

	29/09/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	5 153 075,56
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 886,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 17 645,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-210 973,79
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	340,91
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-71,73
Frais de transactions	-22 657,00
Différences de change	-66 308,43
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	9 437,96
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	9 437,96
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	14 744,15
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	
Autres éléments	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	4 985 346,67

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							63 115,71	1,27
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	63 115,71	1,27								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 DKK		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	3 328 032,80	66,76	351 867,20	7,06	303 212,34	6,08	372 174,94	7,47
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	845,63	0,02					385,39	0,01
Comptes financiers	7 431,02	0,15	2 598,09	0,05	7 343,08	0,15	7 429,88	0,15
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	1 231,02
TOTAL DES CRÉANCES		1 231,02
DETTES		
	Frais de gestion fixe	1 934,86
TOTAL DES DETTES		1 934,86
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-703,84

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS G		
Actions souscrites durant l'exercice	5 000,0000	5 000 000,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	5 000,0000	5 000 000,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 000,0000	
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS M		
Actions souscrites durant l'exercice	1,0000	1 000,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,0000	1 000,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS N		
Actions souscrites durant l'exercice	1 553,3670	151 975,56
Actions rachetées durant l'exercice	-99,6130	-9 886,93
Solde net des souscriptions/rachats	1 453,7540	142 088,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 453,7540	
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS R		
Actions souscrites durant l'exercice	1,0000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1,0000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS G Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS N Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 17 898,91 0,42
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 6,98 0,81
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 672,14 1,80
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS R Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 0,47 0,55

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	
Résultat	13 754,69
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	
Total	13 754,69

	29/09/2023
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS G	
Affectation	
Distribution	15 150,00
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	4,28
Total	15 154,28
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	5 000,0000
Distribution unitaire	3,03
Crédit d'impôt	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	3 364,04

	29/09/2023
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS M	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	-0,39
Total	-0,39

	29/09/2023
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS N	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	-1 399,33
Total	-1 399,33

	29/09/2023
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS R	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	0,13
Total	0,13

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-169 559,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	
Total	-169 559,73

	29/09/2023
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS G	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-164 870,47
Total	-164 870,47

	29/09/2023
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS M	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-32,82
Total	-32,82

	29/09/2023
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS N	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-4 653,24
Total	-4 653,24

	29/09/2023
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS R	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-3,20
Total	-3,20

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2023
Actif net Global en EUR	4 985 346,67
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS G en EUR	
Actif net	4 845 214,60
Nombre de titres	5 000,0000
Valeur liquidative unitaire	969,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-32,97
Distribution unitaire sur résultat	3,03
Crédit d'impôt unitaire	(*)
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS M en EUR	
Actif net	965,69
Nombre de titres	1,0000
Valeur liquidative unitaire	965,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-32,82
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,39
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS N en EUR	
Actif net	139 069,55
Nombre de titres	1 453,7540
Valeur liquidative unitaire	95,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,20
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,96
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS R en EUR	
Actif net	96,83
Nombre de titres	1,0000
Valeur liquidative unitaire	96,83
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,20
Capitalisation unitaire sur résultat	0,13

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
MERCK KGAA	EUR	1 132	179 025,80	3,59
TOTAL ALLEMAGNE			179 025,80	3,59
DANEMARK				
COLOPLAST B	DKK	502	50 327,91	1,01
GENMAB A/S	DKK	256	86 100,04	1,73
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	2 495	215 439,25	4,32
TOTAL DANEMARK			351 867,20	7,06
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	366	20 964,48	0,42
TOTAL ESPAGNE			20 964,48	0,42
ETATS-UNIS				
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	USD	201	33 621,82	0,68
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	432	50 526,15	1,01
ANSYS	USD	259	72 789,09	1,46
BIOGEN INC	USD	346	83 990,99	1,68
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	USD	1 321	110 396,30	2,21
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	3 349	167 015,06	3,35
CATALENT INC	USD	1 252	53 840,43	1,08
CVS HEALTH CORP	USD	1 570	103 534,73	2,07
DEXCOM	USD	2 100	185 057,85	3,71
ELI LILLY & CO	USD	882	447 460,36	8,98
HCA HEALTHCARE INC	USD	303	70 396,17	1,41
HOLOGIC INC	USD	2 451	160 660,59	3,22
HUMANA INC	USD	332	152 561,64	3,06
INSULET CORP	USD	495	74 566,75	1,50
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	410	113 189,04	2,27
IONIS PHARMACEUTICALS INC	USD	1 060	45 413,55	0,91
IQVIA HOLDINGS INC	USD	181	33 635,66	0,68
JAZZ PHARMACEUTICALS PLC	USD	739	90 348,20	1,81
MADRIGAL PHARMACEUTICALS INC	USD	122	16 828,22	0,34
MERCK & CO. INC.	USD	738	71 761,13	1,44
PROCTER & GAMBLE CO/THE	USD	410	56 484,16	1,14
REGENERON PHARMACEUTICALS	USD	414	321 799,71	6,45
SEAGEN INC	USD	426	85 360,94	1,71
SERVICENOW INC	USD	174	91 862,14	1,85
STRYKER CORP	USD	494	127 504,49	2,55
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	217	103 743,93	2,08
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	228	108 576,45	2,18
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	477	156 667,75	3,14
WALGREENS BOOTS ALLIANCE	USD	1 623	34 092,58	0,69
WASTE CONNECTIONS INC	CAD	519	66 124,10	1,32
ZOETIS INC	USD	635	104 346,92	2,10
TOTAL ETATS-UNIS			3 394 156,90	68,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	608	21 459,36	0,43
ESSILORLUXOTTICA	EUR	234	38 647,44	0,78
SANOFI	EUR	358	36 329,84	0,72
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	197	44 522,00	0,90
TOTAL FRANCE			140 958,64	2,83
IRLANDE				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	258	20 428,44	0,41
TOTAL IRLANDE			20 428,44	0,41
JAPON				
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	1 200	43 779,45	0,88
YAKULT HONSHA CO LTD	JPY	1 000	22 994,84	0,46
TOTAL JAPON			66 774,29	1,34
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	636	34 026,00	0,68
TOTAL LUXEMBOURG			34 026,00	0,68
PAYS-BAS				
ARGEN-X SE - W/I	EUR	134	61 720,40	1,24
QIAGEN N.V.	EUR	2 888	110 523,76	2,22
TOTAL PAYS-BAS			172 244,16	3,46
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	2 369	303 212,34	6,08
TOTAL ROYAUME-UNI			303 212,34	6,08
SUISSE				
ALCON INC	CHF	1 815	132 936,97	2,67
LONZA GROUP AG-REG	CHF	242	106 339,58	2,13
TOTAL SUISSE			239 276,55	4,80
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 922 934,80	98,75
TOTAL Actions et valeurs assimilées			4 922 934,80	98,75
Créances			1 231,02	0,02
Dettes			-1 934,86	-0,04
Comptes financiers			63 115,71	1,27
Actif net			4 985 346,67	100,00

Action G FUND HEALTH AND WELLNESS G	EUR	5 000,0000	969,04
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS N	EUR	1 453,7540	95,66
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS R	EUR	1,0000	96,83
Action G FUND HEALTH AND WELLNESS M	EUR	1,0000	965,69

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action G FUND HEALTH AND WELLNESS G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	15 150,00	EUR	3,03	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	15 150,00	EUR	3,03	EUR

22. ANNEXE(S)

G FUND HEALTH AND WELLNESS - G

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND HEALTH AND WELLNESS - G	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR001400C1V5	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World Health Care clôture € (dividendes nets réinvestis). Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit poursuit un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés jusqu'à 100% de l'actif net et pays émergents jusqu'à 10% de l'actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net au risque actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe GROUPAMA

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 527,69 €	1 729,4 €
	Rendement annuel moyen	-84,72 %	-29,60 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 131,45 €	9 931,69 €
	Rendement annuel moyen	-18,69 %	-0,14 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 852,35 €	16 301,07 €
	Rendement annuel moyen	8,52 %	10,27 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 125,22 €	20 076,12 €
	Rendement annuel moyen	51,25 %	14,96 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2012 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	469,02 €	196,95 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,72 %	1,70 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,00 % de la valeur de votre investissement par an.	0 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1V5/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1V5/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1V5/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1V5/(tab)/publication).

G FUND HEALTH AND WELLNESS - MC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND HEALTH AND WELLNESS - MC	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR001400C1U7	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World Health Care clôture € (dividendes nets réinvestis). Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit poursuit un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés jusqu'à 100% de l'actif net et pays émergents jusqu'à 10% de l'actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net au risque actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 627,23 €	1 829,01 €
	Rendement annuel moyen	-83,73 %	-28,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 196,89 €	9 986,65 €
	Rendement annuel moyen	-18,03 %	-0,03 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 906,71 €	16 066,97 €
	Rendement annuel moyen	9,07 %	9,95 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 162,15 €	19 766,49 €
	Rendement annuel moyen	51,62 %	14,60 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2012 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	408,54 €	241,67 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,12 %	1,91 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,00 % de la valeur de votre investissement par an.	0 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1U7/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1U7/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1U7/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1U7/(tab)/publication).

G FUND HEALTH AND WELLNESS - NC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND HEALTH AND WELLNESS - NC	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR001400C1T9	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World Health Care clôture € (dividendes nets réinvestis). Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit poursuit un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés jusqu'à 100% de l'actif net et pays émergents jusqu'à 10% de l'actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net au risque actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 626,25 €	1 828,17 €
	Rendement annuel moyen	-83,74 %	-28,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 123,45 €	9 890,99 €
	Rendement annuel moyen	-18,77 %	-0,22 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 809,71 €	15 374,75 €
	Rendement annuel moyen	8,10 %	8,98 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 028,15 €	18 917,81 €
	Rendement annuel moyen	50,28 %	13,60 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2012 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	490,99 €	371,4 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,97 %	2,82 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,00 % de la valeur de votre investissement par an.	0 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1T9/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1T9/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1T9/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1T9/(tab)/publication).

G FUND HEALTH AND WELLNESS - O

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND HEALTH AND WELLNESS - O	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR001400C1S1	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World Health Care clôture € (dividendes nets réinvestis). Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit poursuit un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés jusqu'à 100% de l'actif net et pays émergents jusqu'à 10% de l'actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net au risque actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe GROUPAMA

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 428,11 €	1 629,76 €
	Rendement annuel moyen	-85,72 %	-30,43 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 063,42 €	9 873,37 €
	Rendement annuel moyen	-19,37 %	-0,26 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 794,57 €	16 514,95 €
	Rendement annuel moyen	7,95 %	10,55 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 083,55 €	20 360,95 €
	Rendement annuel moyen	50,84 %	15,28 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2012 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	533,16 €	156,81 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,35 %	1,52 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	500 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,00 % de la valeur de votre investissement par an.	0 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans
----------------------------------	-------

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1S1/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1S1/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1S1/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1S1/(tab)/publication).

G FUND HEALTH AND WELLNESS - RC

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	G FUND HEALTH AND WELLNESS - RC	Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Code ISIN	FR001400C1R3	Date de production du document	30 déc. 2022
Devise	EUR (€)		

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance, nette de frais, supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI World Health Care clôture € (dividendes nets réinvestis). Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.

Le produit poursuit un objectif d'investissement durable conformément à l'article 9 du Règlement SFDR

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de pays développés jusqu'à 100% de l'actif net et pays émergents jusqu'à 10% de l'actif net.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net au risque actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 627,08 €	1 828,88 €
	Rendement annuel moyen	-83,73 %	-28,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 185,66 €	9 972,02 €
	Rendement annuel moyen	-18,14 %	-0,06 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 891,87 €	15 959,54 €
	Rendement annuel moyen	8,92 %	9,80 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	15 141,66 €	19 634,79 €
	Rendement annuel moyen	51,42 %	14,45 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2012 et 2017.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	421,15 €	261,97 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,25 %	2,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,00 % de la valeur de votre investissement par an.	0 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée

5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1R3/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1R3/(tab)/publication). Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1R3/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR001400C1R3/(tab)/publication).

Dénomination du produit : G FUND HEALTH AND WELLNESS - G

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 0%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 88,64%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 100%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Univers d'investissement ESG	Univers d'investissement ESG
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)

09/2022 - 09/2023	Créations nettes d'emplois (%)	11,36	100	4,29	98,97
09/2022 - 09/2023	Politique en matière des droits de l'homme (%)	99,66	100	91,82	100
09/2022 - 09/2023	Note ESG	56,88	95,35	50	95,43
09/2022 - 09/2023	Pourcentage d'Investissement Durable	95,35	-	-	-
09/2021 - 09/2022	Créations nettes d'emplois (%)	-	-	-	-
09/2021 - 09/2022	Politique en matière des droits de l'homme (%)	-	-	-	-
09/2021 - 09/2022	Note ESG	-	-	-	-
09/2021 - 09/2022	Pourcentage d'Investissement Durable	-	-	-	-

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	95,35%
--	---------------

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
3,49	0,294



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	26,56			
		Émissions de GES de niveau 2	16,43			
		Émissions de GES de niveau 3	110,1			
		Émissions totales de GES	153,06			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	30,7			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	108,46			

	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0			
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	22,51			
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,0518			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,803			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	152,65			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	12 645,2			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	3,49			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,294			
	12.Écart de rémunération entre	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au	4,84			

	hommes et femmes non corrigé	sein des sociétés bénéficiaires des investissements				
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	3,23			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0			
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	0,92

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure la consommation d'eau liée au processus de production (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	10,75

Pour ce PAI, nous utilisons un proxy qui mesure le taux d'accident par nombre de jour travaillé.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ELI LILLY & CO (XNYS)	Santé	6.12%	USA
ASTRAZENECA PLC (XLON)	Santé	4.99%	Royaume-Uni
REGENERON PHARMACEUTICALS (XNGS)	Santé	4.93%	USA
NOVO NORDISK A/S-B (XCSE)	Santé	3.99%	Danemark
MERCK KGAA (XETR)	Santé	3.47%	Allemagne
DANAHER CORP (XNYS)	Santé	3.33%	USA
HOLOGIC INC (XNGS)	Santé	3.22%	USA
DEXCOM INC (XNGS)	Santé	3.21%	USA
HUMANA INC (XNYS)	Santé	3.11%	USA

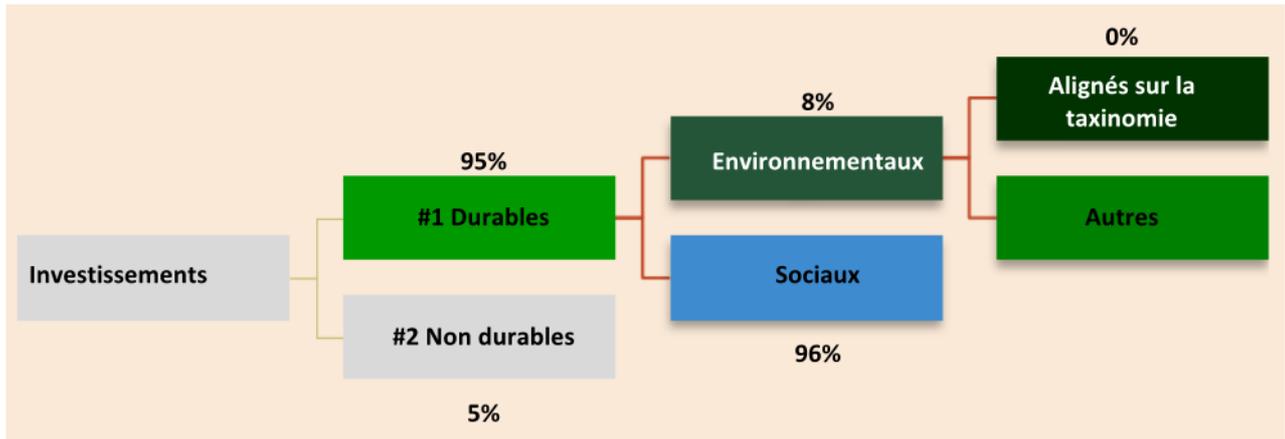
INSULET CORP (XNGS)	Santé	2.76%	USA
VERTEX PHARMACEUTICALS INC (XNGS)	Santé	2.59%	USA
BOSTON SCIENTIFIC CORP (XNYS)	Santé	2.48%	USA
JAZZ PHARMACEUTICALS PLC (XNGS)	Santé	2.30%	Irlande
QIAGEN N.V. (XETR)	Santé	2.22%	Pays-Bas
LONZA GROUP AG-REG (XVTX)	Santé	2.14%	Suisse



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

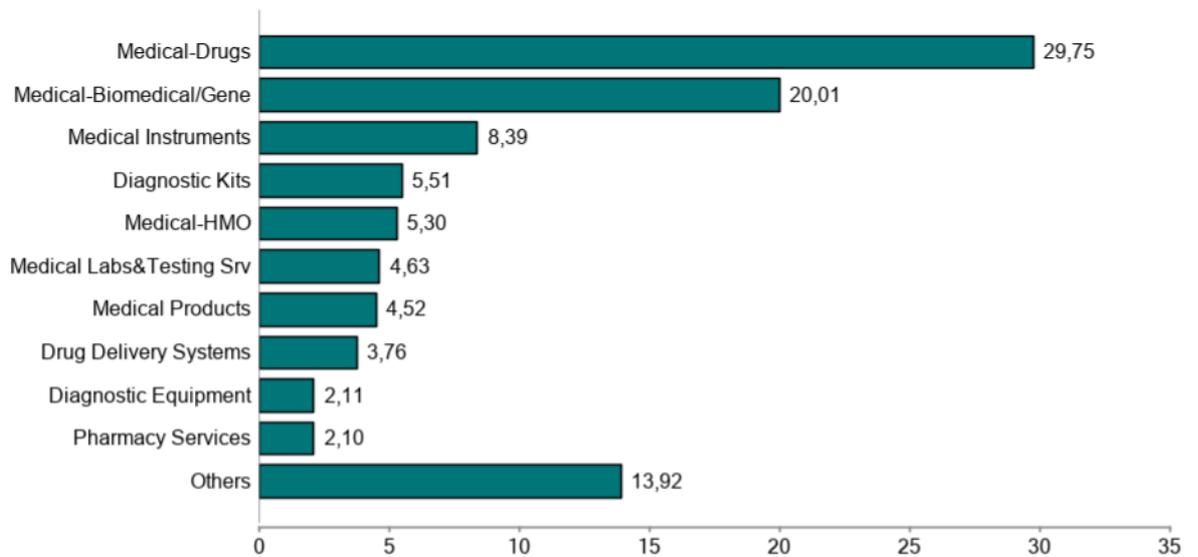
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?**

Oui

Nucléaire

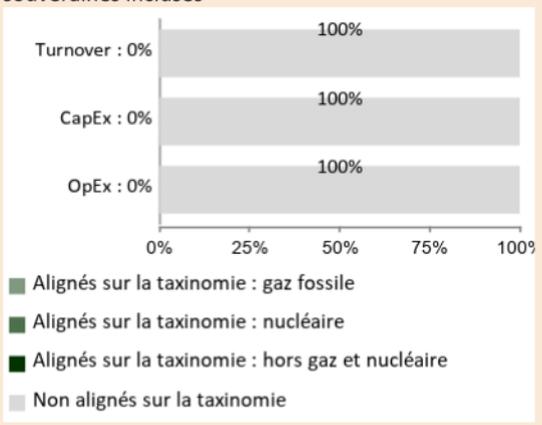
Gaz fossile

Non

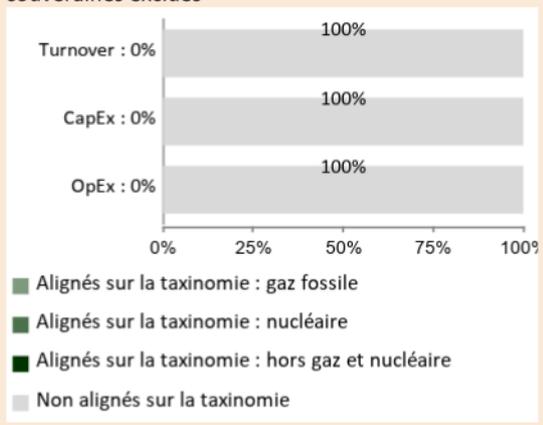
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 88,64% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	0%
---	-----------

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE
2023	0%
2022	0%



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie	-
---	---



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-
---	---



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Durant l'exercice et dans le respect de notre engagement, Le fonds est resté investi à plus de 95% sur son univers d'investissement à savoir les sociétés suivies cotées dans les pays « développés » qui répondent aux trois conditions suivantes : 1- les sociétés doivent contribuer positivement à au moins l'un des deux ODD mis en avant dans le fonds ODD 3 et 9. 2- Les sociétés ne peuvent pas contribuer de façon négative à l'un des deux ODD (3, 9) mis en avant dans le fonds. A l'intérieur de cet univers, le gérant a exclu de son univers d'investissement les 20% des valeurs les moins bien notées. De plus, les filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama AM notamment dans le charbon et les armes controversées sont exclues. Enfin, les sociétés classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues c'est-à-dire les valeurs controversées ou dont la gouvernance est jugée très mauvaise. Il existe aussi des engagements sur les deux indicateurs suivants : le pourcentage moyen pondéré de créations nettes d'emplois du fonds devra a été supérieur à celle de son univers de gestion et le pourcentage d'émetteurs ayant une politique en matière des droits de l'Homme a lui aussi été supérieur à son univers de gestion.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable



En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable